Nancy

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

SOMMAIRE

04 EDITOS

06 VILLE ÉDUCATIVE CULTURELLE ET SOLIDAIRE

08 POLITIQUES ÉDUCATIVES
Petite enfance
Affaires scolaires
Politiques Jeunesse
Accueil des Familles
Gestion du personnel
Programme de réussite éducative
Cité éducative

26 ÉQUIPEMENTS CULTURELS
Musées, arts visuels, valorisation du patrimoine
Bibliothèques et ludothèque
Archives
Etablissements labellisés
Education artistique et culturelle

40 DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET ÉVÉNEMENTIEL
Développement culturel
Scènes municipales
Evénementiel

50 SPORTS

54 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

58 SANTÉ PUBLIQUE

60 VILLE ATTRACTIVE ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

62 DÉVELOPPEMENT

64 ACTION POUR L'EMPLOI

66 URBANISME ET HABITAT

70 ÉCOLOGIE ET NATURE

72 ESPACE PUBLIC
Mobilités, stationnement, aménagement de l'espace public
Administration du domaine public
Contrôle de l'espace public
Hygiène, prévention, accessibilité des ERP, gestion des risques

80 SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ ET PROPRETÉ

84 CITOYENNETÉ

86 PARTICIPATION ET INSTANCES DE QUARTIER

88 MISSION RAYONNEMENT

90 COMMUNICATION

92 RELATIONS INTERNATIONALES

94 SERVICES RESSOURCES

96 PATRIMOINE ET IMMOBILIER
Etudes et projets
Bâtiments et énergie
Stratégie foncière et immobilière

104 LOGISTIQUE GÉNÉRALE
Centre technique municipal
Moyens généraux
Centre de Ressources de la Vie Associative

108 RESSOURCES HUMAINES

110 FINANCES

112 AFFAIRES JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE ET ASSEMBLÉES

114 DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION DES DONNÉES

116 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

120 SERVICE À L'USAGER ET DÉMARCHE QUALITÉ
Service courrier

122 INNOVATION, TRANSVERSALITÉ ET COMMUNICATION INTERNE

124 DIVERSITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

127 BALANCES BUDGÉTAIRES 2023

128 ORGANIGRAMME DES SERVICES

ÉDITOS

Ce rapport d'activité illustre l'ampleur de l'action quotidienne des services de la Ville au profit des Nancéiennes et Nancéiens. Une action qui s'appuie à la fois sur la définition d'orientations de politiques publiques en phase avec les besoins et les aspirations des habitants et sur l'engagement professionnel des agents de la Ville et du CCAS.

Je souhaite d'ailleurs particulièrement saluer cet engagement qui permet au quotidien d'offrir à toutes les Nancéiennes et tous les Nancéiens, quelques soient leur situation, leur âge et leurs besoins, un service public de qualité et de proximité dans l'ensemble des quartiers de notre ville.

Ce service public de proximité se traduit au quotidien par les milliers de personnes accueillies, à l'hôtel de ville, dans les mairies de quartier et au CCAS, par l'accueil de nos jeunes et de leurs parents au sein des 10 établissements d'accueil de jeunes enfants, de nos 44 écoles publiques, au sein des restaurants scolaires que nous avons souhaité plus qualitatifs et pour lesquels nous avons instauré une tarification plus juste et plus attractive. Ce service s'incarne aussi à travers les musées de la Ville et leur programmation exceptionnelle et sans cesse renouvelée, les scènes municipales toujours aussi appréciées du public, la médiathèque récemment rénovée, nos bibliothèques et nos équipements sportifs ouverts au plus grand nombre…

Le service public municipal œuvre également à la transformation de Nancy pour permettre à notre ville d'être au rendez-vous des enjeux écologiques et sociaux de notre époque. L'année 2023 a été riche de la concrétisation de nombreux projets engagés en lien étroit avec la Métropole du Grand Nancy, notamment la poursuite de la transformation urbaine de la ville avec le chemin piéton et les travaux d'aménagement qui accompagnent la création de la ligne 1 du Trolley ; la finalisation des aménagements qualitatifs à proximité du complexe Nancy thermal, le lancement des travaux pour la construction de la nouvelle cité judiciaire sur le site Alstom, la poursuite du programme de végétalisation des cours d'écoles dont certaines constituent des îlots de fraîcheur ouverts à la population en période estivale…

Ce rapport d'activité souligne aussi les multiples actions qui viennent soutenir l'attractivité de Nancy à travers la mise en œuvre d'une programmation estivale spécialement imaginée pour célébrer le 40ème anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial des places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance, l'accueil du monumental Tour, le renouvellement du son et lumière… autant d'actions qui réunissent chaque année des dizaines de milliers de Nancéiens, de Grands-Nancéiens et de personnes venues de tous horizons.

Je vous invite ainsi à parcourir les pages de ce rapport d'activité qui met à l'honneur un service public municipal qui contribue chaque jour à faire de Nancy une ville plus proche, plus attractive, plus solidaire et plus écologique.

Bonne lecture.

Mathieu KLEIN
Maire de Nancy
Président de la Métropole du Grand Nancy.

Notre collectivité n'avait pas connu de rapport d'activité depuis plus de 10 ans. Il m'a semblé opportun de renouer avec cette pratique tant il s'agit d'un document de référence, la synthèse d'une activité publique essentielle pour laquelle chaque agent de la Ville de Nancy et du CCAS joue un rôle déterminant.

De la crise sanitaire aux crises sociales et géopolitiques qui se multiplient, les agents du service public sont continuellement confrontés à des événements effritant leurs repères, affectant leur travail, impactant la manière de rendre le service public, interrogeant aussi régulièrement les pratiques professionnelles.

À chaque fois, nous avons su nous engager, nous adapter et à chaque fois relever les défis qui se présentaient à nous.

Je vous invite à ne pas considérer ce rapport d'activité comme une simple mosaïque d'actions ou de chiffres. Il est d'abord la compilation de compétences exercées par des femmes et des hommes qui façonnent un service public de proximité visible au quotidien et dans chaque quartier par les habitants.

Toutes les actions présentées dans ce document reflètent une triple ambition qui unit chaque agent de la collectivité, indépendamment des métiers exercés et des responsabilités confiées :

- La recherche permanente d'une égalité d'accès au service public pour chaque citoyen,
- Tendre vers l'exemplarité d'une administration qui doit être en phase avec les impératifs de développement durable et d'adaptation au changement climatique,
- Renforcer continuellement la qualité de nos relations à l'usager pour mieux tenir compte des besoins.

Cette triple ambition s'inscrit ainsi dans une démarche d'amélioration continue du service public avec comme boussole, les objectifs que nous nous sommes fixés à travers notre projet d'administration 2021-2026 et comme horizon, la recherche pragmatique d'une organisation administrative soucieuse de l'intérêt général tout en étant attentive à la singularité des aspirations de chaque habitant.

Le présent rapport d'activité démontre ainsi la capacité de notre administration à fournir un service public riche et ambitieux en adéquation avec les enjeux actuels de notre ville et de notre société et répondant aux besoins et aux attentes des Nancéiennes et Nancéiens.

Il rend compte ainsi de belle manière de la traduction en actes des orientations de politiques publiques adoptées par le conseil municipal.

Stéphanie TEN EYCK
Directrice Générale des Services
Ville de Nancy
Métropole du Grand Nancy.

VILLE ÉDUCATIVE, CULTURELLE ET SOLIDAIRE

POLITIQUES ÉDUCATIVES

La Direction pilote l'ensemble des services et agents contribuant aux politiques éducatives portées par la Ville dans les secteurs de la petite enfance, des écoles et de la jeunesse. Sa mission est notamment de définir et de mettre en œuvre les orientations stratégiques du projet éducatif de la Ville suivant les orientations des élus et d'impulser des dynamiques de transversalité, de partenariat et de coéducation au bénéfice de l'épanouissement et de la réussite des enfants et des jeunes Nancéiens.

Elle est composée :

· Du service des Affaires Scolaires
· Du service des politiques jeunesses
· Du service Gestion du personnel
· Du service Accueil Familles
· Du département Petite Enfance
· De trois chargés de missions dédiés à/au :
    La coordination de la Convention Territoriale Globale
    Programme de Réussite éducative
    La Cité Éducative

BUDGET (CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)

Direction des politiques éducatives			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	8 346 047 €	11 273 720 €	-2 927 673 €
Investissement	411 759 €	1 208 010 €	-796 251 €
Total	**8 757 806 €**	**12 481 730 €**	**-3 723 924 €**
Petite Enfance			
Fonctionnement	973 888 €	7 575 533 €	- 6 601 645 €
Investissement	113 062 €	315 918 €	- 202 856 €
Total	**1 086 950 €**	**7 891 451 €**	**- 6 804 501 €**
Affaires scolaires Affaires scolaires			
Fonctionnement	4 010 457 €	3 050 478 €	959 979 €
Investissement	282 376 €	892 091 €	- 609 715 €
Total	**4 292 833 €**	**3 942 569 €**	**350 264 €**
Politiques Jeunesse			
Fonctionnement	3 361 702 €	647 709 €	2 713 993 €
Investissement	16 322 €	- €	16 322 €
Total	**3 378 024 €**	**647 709 €**	**2 730 315 €**

MOYENS HUMAINS (PAR CATÉGORIE, EN ETP)

Direction des politiques éducatives			
A	**B**	**C**	**Total**
36	**62**	**482,2 (pour 673 agents)**	**580,2**
Petite Enfance			
28	48	166 (pour 185 agents)	242
Affaires scolaires			
1	3	2	6
Politiques Jeunesse			
1	4	117 (pour 228 agents)	122
Accueil Familles			
1	2	5	8
Gestion du Personnel			
1	5	190,2 (pour 251 agents)	196,2
Programme de réussite éducative			
1		2	3
Cité éducative et CTG			
2			2

ZOOM SUR LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

En 2021 la Ville de Nancy signait avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) une Convention Territoriale Globale (CTG) afin d'œuvrer de manière coordonnée et toujours plus efficace au service des familles nancéiennes et de leur bien vivre. Cette convention formalise, pour la période 2021-2025, la volonté de la CAF et de la ville d'agir conjointement dans la définition des stratégies répondant aux enjeux identifiés et aux besoins des familles en matière de maintien ou de développement de services. Les orientations guidant cette démarche s'articulent autour du renforcement d'un développement social impliquant largement partenaires et bénéficiaires ; de l'expérimentation de nouvelles réponses ; du soutien à des initiatives en faveur du "vivre ensemble" et du lien social ; et de la réaffirmation de la nécessité de développer une citoyenneté active dès le plus jeune âge.

L'année 2023 a vu la démarche passer dans une phase plus opérationnelle autour des 87 actions de la CTG et des quatre grandes priorités établies en 2022, à savoir la jeunesse, la petite enfance, le soutien à la parentalité et l'animation de la vie sociale. De nombreuses rencontres avec les partenaires ont été organisées afin d'entretenir un échange permanent sur l'action de chacun, le développement des projets et l'évolution des besoins.

2023 a notamment été une année charnière pour l'animation de la vie sociale. La CTG a permis de consolider les liens que la collectivité entretien avec les centres sociaux du territoire. Plusieurs réflexions territoriales ont été engagées au regard des besoins identifiés dans le diagnostic préalable au conventionnement territorial global. 3 territoires ont été identifiés comme prioritaires dans le déploiement des structures « Espace de Vie Sociale » : Saint Nicolas - Charles III, Saint Pierre - René II - Bonsecours, et Grands Moulins.

Cette démarche est proche de se concrétiser pour le quartier St Nicolas - Charles 3. Le comité d'administration de l'association Club Saint Nicolas a en effet validé le principe d'un travail de diagnostic dans le cadre d'un processus d'évolution et de structuration en Espace de Vie Sociale pour une ouverture théorique de la structure au 1er Janvier 2025. La CAF et le Conseil départemental ont également validé le principe et soutiennent la démarche. Ce travail de diagnostic et d'écriture du projet social sera accompagnée par la fédération des centres sociaux de Meurthe-et-Moselle. Ce processus est cadré par la Caisse Nationale des Allocations Familiales et associera l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire (Fajet / AVQ / Conseil départemental / CCAS / Education Nationale...) ainsi que les habitants. La ville accompagnera ce projet à hauteur de 65 000 euros en 2024.

Inauguration de la cours végétalisée de l'école maternelle Jean Jaurès

PETITE ENFANCE

La Ville est gestionnaire d'une part importante des établissements d'accueil du jeune enfant, avec 10 structures en gestion directe totalisant 640 places.

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) passée avec la CAF de Meurthe-et-Moselle, la Ville de Nancy apporte, par ailleurs, un soutien financier aux sept structures « Petite enfance » associatives de la ville, ainsi qu'à une structure franco-allemande située sur la commune de Maxéville, pour un montant global de 335 679 € (247 places).

En complément, le secteur hospitalier compte 132 places en accueil collectif et 10 micro-crèches existent également sur le territoire (114 places).

UNE OFFRE DE GARDE DIVERSIFIÉE

Afin de répondre aux besoins des familles, la Ville de Nancy propose 10 structures d'accueils pour la garde de leurs enfants :

• 3 multi-accueils (David Abensour, Jeanine Bodson, Boudonville) - 245 places

• 3 crèches collectives (Clodion, Osiris, Wünschendorff) – 230 places

• 3 haltes-garderies (Clodion, René II, Bodson) – 65 places

• 1 crèche familiale – 100 places

En 2023, **1 234 enfants ont été accueillis dans les crèches et haltes-garderies municipales, dont 25 enfants en situation de handicap.**

L'ensemble représente 810 312 heures d'accueil régulier en crèche, multi-accueil et crèche familiale et 61 795 heures en halte-garderie.

En complément de ces structures, la Ville de Nancy propose le dispositif Arc-en-Ciel, offrant la possibilité de garde d'enfant à domicile pour des parents dont l'activité professionnelle en horaires décalés ne correspond pas aux modes de garde classiques.

La Ville de Nancy assure également la gestion d'un Relais Petite enfance pour informer les parents sur les modes de garde et les lieux d'accueils existants et pour accompagner les assistantes maternelles dans leur travail quotidien.

UN SOUTIEN À LA FONCTION PARENTALE

À travers ses deux lieux d'accueil enfants-parents (LAEP L'Escapade et La Baleine bleue) et l'organisation d'ateliers baptisés « Je, tu, … nous ! », le Pôle Petite enfance conduit des actions de soutien à la fonction parentale.

Les LAEP sont des espaces de rencontres et de partages facilitant l'exercice de la fonction parentale, ouverts aux parents et enfants jusqu'à 6 ans, animés par une éducatrice de jeunes enfants. La fréquentation est libre, sans inscription ni réservation. **76 séances ont été organisées dans chaque LAEP. Pour la Baleine Bleue 53 enfants accueillis pour 42 familles ont été accueillis au moins une fois. Pour le LAEP Escapade : 34 enfants accueillis pour 30 familles.**

Les ateliers « Je, tu, … nous ! » permettent de répondre à des besoins exprimés par les parents ou repérés par les professionnels. Ils apportent un soutien à la fonction parentale en combinant des temps d'échanges et des sorties culturelles. **10 ateliers ont été organisés en 2023 comptabilisant 102 participants pour 25 enfants différents et 21 familles.** 10 familles ont participé à plus de 2 ateliers. En compléments des éléments de communication transmis aux partenaires, le portail famille et le site FB de la ville de Nancy ont contribué à promouvoir cette nouvelle session d'ateliers.

PLAN D'ACTIONS « PETITE ENFANCE » 2022-2026

Suite à un audit, et en lien avec les problématiques exprimées par les équipes, un plan d'actions « Petite enfance » a débuté à l'été 2022 pour une durée de quatre ans. Il comporte huit axes de travail, déclinés en 36 actions.

En 2023, les travaux menés dans le cadre de ce plan ont concerné : l'harmonisation des pratiques au sein des établissements « Petite enfance », les postures managériales, la refonte du règlement de fonctionnement permettant un meilleur respect du contrat des familles, la simplification du parcours de la famille lors de l'inscription en crèche.

La mise en œuvre de ce plan d'actions se poursuivra en 2024.

NOUVEAU SYSTÈME D'ATTRIBUTION DES PLACES EN CRÈCHE PLUS JUSTE ET PLUS SOUPLE

En 2023, pour aller de pair avec l'ouverture du **guichet unique concernant tous les services liés à l'enfant,** le parcours de préinscription en établissement d'accueil jeunes enfants a été simplifié.

Parallèlement, une évolution des critères d'attribution des places en crèche a été adoptée en conseil municipal, afin de **garantir un accès à un mode de garde à un maximum de familles nancéiennes,** notamment celles en situation de vulnérabilité. Pour plus de souplesse, six commissions d'attribution auront désormais lieu chaque année, contre deux auparavant. Enfin, une pré-visite de la structure d'accueil est dorénavant systématiquement proposée aux parents.

De plus, à partir du 1er janvier 2024, une attention particulière sera portée à l'attribution de places en crèche au bénéfice des agents de la Ville de Nancy, du Centre communal d'action sociale et de l'Opéra. Ils bénéficieront par ailleurs du tarif « Nancéien », où qu'ils résident.

1ère édition de «Pause familles»

1ÈRE ÉDITION DE « PAUSE FAMILLES »

La 1ère édition de « Pause familles » s'est tenue le samedi 3 juin 2023, dans le jardin du musée des Beaux-Arts. À travers l'organisation d'activités ludiques pour les enfants et les parents, cet événement a permis de mettre en avant la question de la parentalité, en valorisant les actions des établissements d'accueil jeunes enfants (EAJE) et des établissements culturels de la Ville et de la Métropole. Sont ainsi intervenus : le Jardin Botanique, la bibliothèque et la ludothèque de Nancy, l'École des Musiques Actuelles de Nancy, le Muséum-Aquarium de Nancy, le musée des Beaux-arts et le Pôle « Petite enfance » de la Ville. **Plus de 980 familles ont participé à cette première en toute convivialité.** Une 2e édition enrichie est d'ores et déjà programmée pour 2024, construite en lien avec les services culturels et les sports.

VILLE AMIE DES ENFANTS

La semaine des droits de l'enfant a eu lieu en novembre 2023. Différents services de la Ville de Nancy ont proposé des actions, dont une soirée sur le thème des violences éducatives ordinaires pour les assistant(e)s maternel(le)s, l'étude du plaidoyer Unicef dans plusieurs écoles, des ateliers sportifs sur le thème de la non-violence, des échanges avec les enfants accueillis au sein du Programme de Réussite Éducative sur la déclaration des droits de l'enfant…

ORIENTATIONS POUR 2024

• **Création d'un Service public « Petite enfance » :** La loi pour le plein emploi du 19 décembre 2023 fait des communes « les autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant », à compter du 1er janvier 2025, et élargit à ce titre les compétences des communes. La création de ce service public, avec la mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel, permettra de se conformer aux nouvelles exigences législatives.

• **Un accès à la culture et à l'art pour les tout-petits et leurs familles :** en 2024, le Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) sera élargi aux structures « Petite enfance », en enrichissant l'offre déjà proposée aux tout-petits et à leurs parents.

• **Accueil de l'enfant en situation de handicap :** En lien avec le référent Santé et Accueil Inclusif, un projet visant à favoriser l'accueil des enfants porteur de handicap verra le jour en 2024. Les équipes seront formées, du matériel adapté à l'enfant sera mis à disposition et l'encadrement sera consolidé si nécessaire.

• **Développement de la communication gestuelle associée à la parole :** Véritable outil d'épanouissement, la communication gestuelle associée à la parole réduit la frustration des enfants en leur permettant d'être davantage écouté et compris. Indirectement, elle favorise également le langage verbal. Des actions seront mises en place afin de développer ce type de communication au sein des établissements « Petite enfance ».

AFFAIRES SCOLAIRES

Le service des affaires scolaires conduit les missions de la commune relatives aux écoles, incluant notamment la mise à disposition des moyens de fonctionnement : informatique et téléphonie, transports, produits et matériels d'entretien, mobilier, produits pharmaceutiques, fournitures scolaires, livres. Le service réalise également le suivi des conseils d'école, le suivi des demandes de travaux et propose des actions pédagogiques sur le temps scolaire (classe de découverte, programme d'animation autour du développement durable, formation premiers secours, sécurité...).

Il gère par ailleurs la caisse des écoles, qui finance notamment le programme de réussite éducative et la Cité éducative.

CHIFFRES CLÉS 2023

44 écoles publiques
(22 écoles maternelles,
21 écoles élémentaires,
1 école primaire)
et **9** écoles privées

5 400 élèves inscrits
dans les écoles publiques de Nancy

3 600 enfants accueillis chaque jour
dans les restaurants scolaires
(462 000 repas par an)

13 cours d'école végétalisées

UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Les nombreuses activités pédagogiques portées par la municipalité en direction des écoles durant les temps scolaires restent en place et continuent à se diversifier. L'offre comprend, chaque année, des sorties pédagogiques, des pratiques sportives avec les éducateurs d'activités physiques et sportives municipaux, l'apprentissage de la natation, la découverte scientifique, des activités et ateliers culturels dans le cadre du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC), des classes de découvertes pour les CM2, des actions de prévention santé…

RESTAURATION : DES REPAS DE QUALITÉ CROISSANTE

Un marché de restauration a été conclu le 1er septembre 2021 2021 à la suite d'une importante concertation avec les parents d'élèves ayant permis la construction d'un cahier des charges exigeant et ambitieux pour la qualité des repas servis.

Durant les deux premières années, suivant les préconisations de la loi EGalim, l'offre intégrait 50 % de produits bio, de qualité et durables (soit 33 % de produits bio et 17 % de produits sous sigles de qualité). Une montée en puissance est prévue pour les 3e et 4e années du marché, avec pour objectif d'atteindre 40 % de produits bio dans les repas servis. Tous ces produits bio sont français, voire locaux pour 70 % d'entre eux.

En 2024, une réflexion sera engagée sur le devenir de la cuisine centrale afin de disposer d'un équipement plus moderne.

Végétalisation de la cours d'école Stanislas

DES COURS D'ÉCOLE VÉGÉTALISÉES ET OUVERTES AU PUBLIC DURANT L'ÉTÉ

Le projet de transformation des cours d'école en ilots de fraicheur répond aux enjeux d'adaptation au changement climatique, tout en redéfinissant les usages de ces cours au service de l'éducation et du bien-être des enfants. **Entre 2021 et 2023, 13 chantiers ont été réalisés, dont trois en 2023** (écoles maternelles Jean-Jaurès et Roberty et élémentaire Stanislas.)

La végétalisation se poursuivra en 2024 avec deux nouvelles cours d'école.

Du 8 juillet au 27 août 2023, cinq cours végétalisées ont par ailleurs été ouvertes à l'ensemble de la population, afin de permettre aux Nancéiens de profiter d'espaces de fraicheur supplémentaires dans la ville. Cette opération a concerné les écoles de Buthegnémont (maternelle), de Boudonville (élémentaire), Saint-Georges (élémentaire), du Montet (maternelle) et Clemenceau (maternelle et élémentaire).

L'amplitude horaire était fixée de 9h à 21h30, l'ouverture et la fermeture des cours étant assurées par les gardes parcs de la Ville et l'entretien et la vérification des jeux par le service Écologie et Nature. En cas d'épisode caniculaire, l'horaire de fermeture pouvait être repoussée à minuit, comme pour les autres parcs de la ville. De même, en cas d'intempéries, les cours étaient fermées par mesure de sécurité.

Le bilan de cette expérimentation a été très positif. L'opération se poursuivra donc durant l'été 2024, avec une extension prévue à quatre cours d'école supplémentaires ouvertes au public.

DE NOUVELLES « RUES SCOLAIRES » EN EXPÉRIMENTATION

Les expérimentations de Rues scolaires consistant à interdire l'accès aux voitures aux heures d'entrée et de sortie devant les écoles se sont poursuivies. L'école maternelle Buthégnémont est concernée depuis septembre 2023. Au vu du succès rencontré, un travail a été mené pour poursuivre avec d'autres écoles. En 2024, 3 rues et 6 écoles devraient tenter cette expérimentation.

RESTRUCTURATION DE DEUX GROUPES SCOLAIRES

2023 a vu le démarrage des travaux de restructuration des groupes scolaires du Placieux et Beauregard. Ces travaux constituent un investissement important (6M€ pour le groupe scolaire du Placieux entre 2023 et 2025) visant à améliorer les conditions d'accueil des élèves et la performance énergétique des bâtiments. Ces travaux se poursuivront en 2024.

L'AIDE À L'ACHAT DE FOURNITURES SCOLAIRES

Par le biais des « crédits école », la Ville de Nancy finance l'achat de fournitures scolaires par les écoles élémentaires : un montant forfaitaire de 30€ par élève est ainsi alloué, complété par des crédits supplémentaires selon les spécificités des classes (UPE2A, ULIS…).

En 2023, 123 000 € de dotations ont ainsi été accordés aux 176 classes élémentaires. L'utilisation de ces crédits est laissée à la liberté des enseignants pour l'achat de fournitures scolaires individuelles ou collectives.

À la rentrée de septembre 2024, des kits de fournitures scolaires seront par ailleurs fournis par la Ville de Nancy aux élèves des écoles élémentaires. Comprenant le petit matériel d'écriture et de traçage, ce kit constituera une aide aux familles et permettra de garantir qu'elles ne soient plus sollicitées pour l'achat de ces fournitures.

POLITIQUES JEUNESSE

Le service a en charge l'animation périscolaire et extrascolaire, qui comprend les temps d'accueils du matin, du midi et du soir à l'école, les activités du mercredi, les accueils de loisirs pendant les vacances et le club ados. Il s'occupe également du volet éducation populaire, du partenariat associatif, de la coordination des évènements festifs et culturels étudiants, et de la participation et de l'engagement des jeunes.

Animation périscolaire et extrascolaire

En 2022/23, 601 enfants en moyenne étaient inscrits en accueil périscolaire du matin, 776 en accueil du soir et 3 981 en restauration scolaire.

L'accueil du mercredi en journée complète a concerné 127 enfants de moins de 6 ans et 141 enfants de plus de 6 ans.

Pour l'accueil de loisirs, 116 enfants de moins de 6 ans et 116 enfants de plus de 6 ans étaient inscrits en journée complète aux vacances d'avril. Au mois de juillet, ils étaient 139 de moins de 6 ans et 161 de plus de 6 ans. En août, on comptait 121 enfants de moins de 6 ans et 130 de plus de 6 ans.

STABILISATION ET FORMATION DES ÉQUIPES D'ANIMATION

En 2023, la Ville de Nancy a eu pour volonté de stabiliser et déprécariser les équipes d'animations périscolaires et extrascolaires. Un gros travail a été mené en ce sens. Des postes de directeurs adjoints ont ainsi été créés pour les groupes scolaires et écoles déclarées jeunesse et sport comptant plus de 130 enfants inscrits en restauration. La fréquence des propositions de titularisation a été augmentée. A ce jour, 29 directeurs sur 35 ont acceptée une titularisation, ainsi que 11 directeurs adjoints (sur 17) et 52 animateurs (sur 117). Une meilleure gestion des plannings et des fiches de poste a été mise en place, Enfin, le statut de directeur des services périscolaires a été reconnu en tant que responsable, avec des missions redéfinies et la mise en place de formations au management.

Parallèlement, un plan de formation a été instauré pour répondre aux besoins et difficultés des équipes. Pour les agents non diplômés, une formation sur les fondamentaux de l'animation a été dispensée en immersion pendant deux jours dans les accueils de loisirs, afin d'acquérir des bases sur les besoins des enfants, la notion de projet et de sécurité. Des formations ont également été proposées pour développer des compétences sur certaines thématiques comme le harcèlement, la frustration ou le bruit.

Cette démarche de professionnalisation des équipes et notamment des directeurs se poursuivra sur la période 2024-2029.

DÉCLARATION EN ACCUEIL SUR LA PAUSE MÉRIDIENNE POUR 12 RESTAURANTS SCOLAIRES

La consolidation des équipes d'animation passe également par une démarche d'agrément en Accueil Collectif de Mineurs (ACM) des restaurants scolaires de la ville. Cet agrément permet de renforcer les projets éducatifs et d'animation développés sur ces temps de restauration en confortant le rôle du directeur dans la gestion de l'équipe et dans le suivi du projet pédagogique. Il permet également de renforcer le taux d'encadrement . **En 2023, 12 restaurants scolaires ont été agrées et bénéficient d'un quota d'animateurs diplômés d'au moins 75 %.**

En 2024, dans le cadre de la restructuration de ses locaux et la mise en place d'un ACM le mercredi et pendant les petites vacances, un projet sera travaillé avec le centre social Jolibois afin de proposer un projet d'accueil collectif de mineurs commun ou en partenariat avec le centre social.

MIEUX ACCUEILLIR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La possibilité d'accéder aux services périscolaires pour les enfants en situation de handicap est un levier d'inclusion important. La ville de Nancy, en lien avec l'éducation nationale, s'attache donc à faciliter cet accès. En 2023 cette volonté s'est concrétisée par :

• **Une augmentation du nombre d'enfants accueillis avec un accompagnement humain sur la pause méridienne :** 24 enfants en 2022-2023 et 55 enfants en 2023- 2024

• **La mise en place d'une convention avec l'Éducation nationale** visant à définir un encadrement adapté pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les services périscolaires, notamment le service de restauration scolaire. L'objectif est de permettre à ces enfants d'être accompagnés par leur assistant également sur ces temps périscolaires afin de répondre à leurs besoins et de favoriser leur intégration.

• **Le recrutement de 8 animateurs accompagnateurs.**

En 2024, un projet d'inclusion des enfants venant d'IME dans les services périscolaires sera mené..

MIEUX COMMUNIQUER AVEC LES PARENTS

Afin d'améliorer la communication avec les parents, **des blogs périscolaires ont été créés via l'application One** en janvier 2023 pour les écoles élémentaires. Ce dispositif a été étendu aux écoles maternelles en janvier 2024.

CLUB ADOS

Le Club ados, situé à l'espace Marie Bour, est une offre complémentaire aux accueils de loisirs traditionnels. Elle est réservée aux jeunes de 12 à 17 ans. Pendant une partie des vacances scolaires, il propose un éventail d'activités adaptées à un public adolescent et offre aux jeunes la possibilité de s'investir dans le développement et les projets du club. En 2023, **une quinzaine de jeunes en moyenne a été accueillie sur chaque période de vacances scolaires avec toutefois un pic de 30 jeunes accueillis au mois de juillet.**

En 2024, le club ados s'ouvrira vers d'autres structures par le biais de correspondances et de rencontres avec d'autres clubs de jeunes. Les jeunes seront également impliqués dans projets d'animations à destination des plus petits dans des accueils de loisirs traditionnels, leur permettant une ouverture vers les métiers de l'animation.

Éducation populaire, soutien aux associations, vie étudiante, engagement et participation des jeunes

UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LES MJC

En 2023, la Ville de Nancy a renouvelé ses conventions de partenariat avec les sept MJC nancéiennes. Le soutien apporté à ces structures représente annuellement près de 2,5 M€ en aides directes et 4,4 M€ en aides indirectes. Une procédure de suivi des travaux concernant les MJC a également été mise en place avec le centre technique municipal et le service patrimoine.

En 2024, un travail de réflexion sera mené sur les questions d'animation de la vie sociale, des accueils de loisirs et de tarification, afin de permettre aux MJC et à la Ville de Nancy d'œuvrer en complémentarité dans le sens d'une meilleure cohésion sociale et d'agir en proximité en direction des familles et des jeunes les plus précaires. Différents leviers seront travaillés par les MJC pour faire évoluer la tarification de leurs activités annuelles et les rendre plus accessibles pour l'ensemble des Nancéiens.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Ville de Nancy maintient son engagement financier auprès des trois centres sociaux Beauregard, Jolibois et La Clairière, pour un montant global annuel de 432 000 €.

Quinze autres associations sont également soutenues par la Ville, dont Le Buisson Ardent, Apavat Radio Fajet, Radio Caraïb Nancy, l'Association Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), CRISTEEL (Centre Régional Interassociatif et de Soutien Technique pour les Echanges Européens en Lorraine), Scouts et guides de France...

Ce soutien s'élève à 214 714€.

L'ensemble des subventions attribuées aux associations en faveur de la jeunesse (MJC, Centres Sociaux, associations individualisées jeunesse et vie étudiante, soutien à des projets ou manifestations, etc.) s'élève à plus de 3M€

PROJETS SOUTENUS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE

Dans le cadre du Contrat de Ville, **18 projets ont été retenus en 2023, déposés par onze associations jeunesse. Ils ont été soutenus pour un montant total de 28 500 €.** Les thématiques concernaient la lecture, l'ouverture culturelle par le théâtre, la musique, des activités ludiques et éducatives, le décrochage scolaire, l'accompagnement à la scolarité, la valorisation des cultures, l'insertion et la citoyenneté par la participation à des émissions de radios, la prévention et l'utilisation des outils numériques, des animations de loisirs auprès d'un public jeune et familial, l'amélioration du cadre de vie par des actions et animations liées au développement durable et à la nature.

DEUX OPÉRATIONS POUR FAVORISER L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES

Grâce aux opérations « Argent de Poche » (137 jeunes concernés) et « Equipe Mobile de Travaux » (115 participants), la Ville de Nancy contribue à la prévention et de la réinsertion sociale de jeunes Nancéiens. Ces opérations consistent à proposer des chantiers d'utilité collective et citoyenne à des jeunes issus des quartiers politique de la Ville ou pris en charge par la PJJ.

DES SÉJOURS DE VACANCES EN « COLOS APPRENANTES »

Afin de lutter contre les inégalités d'accès aux loisirs, la Ville de Nancy propose des séjours labellisés *« Colos Apprenantes »,* en lien avec des partenaires de l'Éducation populaire. Ce dispositif permet à tous de connaître l'expérience d'un séjour de vacances. Treize destinations différentes ont été proposées à 199 enfants de 6 à 17 ans en 2023. Les publics privilégiés sont les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, en situation socio-économique précaire, issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation de handicap..

SOUTIEN AU MENTORAT ÉTUDIANT POUR ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

La Ville de Nancy poursuit son action pour le développement du mentorat à destination des élèves en difficulté. Ce projet conduit de jeunes étudiants à aider des élèves à leur domicile 2h par semaine. Les étudiants apportent une aide aux devoirs, à la méthodologie, mais également une ouverture culturelle et de loisirs par le biais de sorties. En 2022/23, 154 jeunes Nancéiens répartis sur l'ensemble de la Ville ont pu bénéficier de cet accompagnement.

CRÉATION D'UN « ESPACE DE VIE SOCIALE »

Un ensemble d'indicateurs historiquement repérés et confirmés par la récente analyse des besoins sociaux de la ville fait émerger le besoin d'une intervention sociale et éducative plus importante en direction de certaines familles du quartier Charles III / Saint-Nicolas. Le mode d'action retenu vise à s'appuyer sur les acteurs présents sur le quartier. Dans ce sens, et soutenu par l'ensemble des partenaires, le Club Saint-Nicolas a validé le principe d'un travail de diagnostic afin d'évoluer et de se structurer en Espace de vie sociale (EVS, avec un objectif d'ouverture en janvier 2025. Ces travaux s'inscrivent dans la démarche globale de coopération territoriale conventionnée avec la CAF de Meurthe-et-Moselle (CTG).

En 2024, la réflexion se poursuivra concernant d'autres secteurs identifiés comme prioritaires en matière d'animation de la vie sociale.

SOUTIEN À LA VIE ÉTUDIANTE

Riche de ses 47 000 étudiants, la Ville de Nancy soutient fortement la vie étudiante afin de leur permettre de se sentir bien à Nancy en leur donnant l'occasion de découvrir la ville, de se l'approprier et de créer des liens. Deux actions emblématiques se sont tenues en 2023 auxquelles la ville a apporté aide financière et logistique :

• **Faim d'échanges :** en partenariat avec le CROUS, la Métropole du Grand Nancy et l'association Erasmus Student Network, 163 étudiants internationaux arrivant à Nancy ont partagé un moment convivial autour d'un repas chez l'habitant (64 hôtes). La ville a versé une subvention de 3400€ au CROUS et a participé à la soirée de présentation qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville.

• **Les nocturnes étudiantes :** rendez-vous festif majeur de la rentrée organisé par la Fédération étudiante de Lorraine (Fédélor).La Ville de Nancy y a apporté un soutien logistique estimé à 16 000 €, ainsi qu'une subvention de 1 000 €. L'édition 2023 a attiré entre 15 000 et 17 000 jeunes la nuit du 28 septembre.

On peut également mentionner **l'accueil de vingt-six volontaires en service civique sur l'année 2023 au sein des services de la Ville de Nancy et du CCAS.** Dans le cadre du volontariat franco-allemand des territoires, une jeune Allemande est mise à la disposition du service Relations Internationales par l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe.

LES ACTIONS DU CONSEIL NANCÉIEN DE LA JEUNESSE

Principale instance participative des jeunes au niveau de la ville, le Conseil Nancéien de la Jeunesse compte **55 inscrits âgés de 16 à 30 ans,** dont une trentaine qui s'investissent régulièrement. La plénière d'installation du nouveau mandat s'est déroulée le 13 février 2023. Au cours de cette séance, plusieurs thèmes de réflexion ont été actés : démocratie, écologie, développement durable et mobilités, solidarité et lutte contre les discriminations, culture et éducation, mobilisation et recrutement.

Tout au long de l'année, le conseil participe à différents projets comme « Ma Ville Mon Projet », siège à l'Assemblée citoyenne (comité de suivi) ou au Conseil Nancéien des Aînés pour susciter des échanges entre les instances participatives. L'un des gros projets de 2023 a été la Fête de la musique, lors de laquelle le CNJ et l'élue en charge ont travaillé à l'organisation d'un concert Place de la Carrière destiné à de jeunes artistes.

Le CNJ a également participé aux forums « Place de la démocratie », aux Nocturnes étudiantes, à la Journée d'accueil des nouveaux Nancéiens, lancé une campagne de communication, participé à la Journée nationale de la laïcité, et à une réunion de la commission Europe et Participation Citoyenne de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), dont l'objectif est d'inclure les citoyens et citoyennes dans la vie politique de l'Union européenne.

En 2024, la feuille de route du CNJ comprendra notamment des promenades thématiques avec le Conseil des Aînés et les élus, un projet radio, et une réflexion sur un lieu partagé baptisé le Cozy Nancy.

MA VILLE MON PROJET

Initié en 2021, le dispositif « Ma Ville Mon Projet » encourage et récompense des projets initiés par des jeunes dans les domaines de l'engagement citoyen, du bénévolat, de l'innovation, de projets extra-scolaires ou professionnels. Il permet de soutenir les projets de jeunes de 6 à 11 ans et de 12 à 25 ans, montés par leurs propres moyens ou avec l'accompagnement de la Maison de l'engagement et de l'initiative des jeunes en territoires (MEIJE), d'une association ou de leur établissement scolaire, en versant une bourse financière destinée à la réalisation concrète des projets. Un budget de 30 000 € annuels est accordé pour des bourses pouvant aller de 100 € à 3 000 €. 94 projets ont été récompensés via ce dispositif depuis son lancement pour une somme totale de 100 430 €, dont **26 projets en 2023 pour 26 900 €.**

ACCUEIL FAMILLES

Le service assure le suivi du guichet unique mis en place dans les domaines de la petite enfance, de l'éducation et de la jeunesse, via le « Portail Familles » en ligne et un lieu d'accueil unifié au sein de l'hôtel de ville.

Il gère les préinscriptions pour les écoles et les crèches, ainsi que la facturation des services périscolaires, des centres de loisirs, des séjours, des classes de découvertes, et des stages sportifs (avec suivi des impayés).

Il prend en charge le suivi du fichier scolaire et son interface avec l'outil de suivi de l'éducation nationale. Il appuie la Direction dans la production des prévisions d'effectifs, dans le cadre notamment des opérations de carte scolaire (ouverture et fermeture de classe décidées par l'éducation nationale). Il gère les demandes de dérogation au périmètre scolaire formulées par les familles, en lien avec la commission qui étudie ces demandes.

Il gère également le suivi des dossiers relevant de la commission des Affaires sociales, qui instruit les demandes d'aides relatives à la tarification des temps péri et extrascolaires formulées par les directeurs d'école et les services sociaux pour des familles fragilisées économiquement.

CHIFFRES CLÉS 2023

576 demandes de préinscriptions en structures « Petite enfance ».
1 019 demandes de préinscriptions en écoles de secteur
199 demandes de dérogations au périmètre scolaire
26 689 polyfactures payées en ligne.
95 546 connexions au « Portail Familles ».

MISE EN PLACE DU GUICHET UNIQUE « PETITE ENFANCE-ENFANCE » EN SEPTEMBRE 2023

La Ville de Nancy a souhaité apporter de la cohérence à sa politique éducative, en proposant un parcours continu et structuré pour tous les services liés à l'enfant (culture, éducation, sport, citoyenneté), et ce dès le plus jeune âge.

À ce titre, un guichet unique « Petite enfance – Enfance » a vu le jour en septembre 2023, afin de faciliter les démarches administratives pour les familles, en proposant un accueil municipal unifié pour l'ensemble de l'offre éducative et de loisirs destinée aux enfants. Ce guichet permet la gestion de l'ensemble des demandes des usagers et leurs suivis qu'elle concerne l'offre d'accueil petite enfance, les inscriptions scolaires, les inscriptions aux activités périscolaires et extrascolaires.

REFONTE ET AMÉLIORATION DU « PORTAIL FAMILLES »

La ville de Nancy met à disposition des familles un espace numérique sécurisé, accessible 24h/24, permettant d'effectuer les démarches administratives liées aux activités de crèche, scolaires et périscolaires.

Ce portail permet aux usagers :

- La mise à jour ou la consultation de leur dossier famille
- Les préinscriptions en crèche
- Les préinscriptions scolaires
- Les inscriptions aux services péri et extra-scolaires
- La consultation et la modification des réservations (crèche, école, centre de loisirs
- Le paiement de leurs factures
- L'accès aux informations pratiques en lien avec ces services.

Le Portail Familles a fait l'objet d'une amélioration de sa lisibilité et de son accessibilité, notamment depuis les smartphones. Un travail a été mené pour une présentation plus claire du parcours d'inscription à l'école et en crèche, en tenant compte dans ce dernier cas des modifications apportées aux critères d'attribution des places en crèches pour plus de transparence et d'équité.

ORIENTATIONS POUR 2024

En 2024, le service poursuivra l'amélioration de la qualité d'accueil du public.

Une mise à jour de la sectorisation scolaire des écoles du Plateau-de-Haye sera entreprise pour tenir compte des modifications apportées par le NPRU dans l'offre de logements.

Le service prendra également en charge le suivi de l'évolution de la Carte Nancy Familles. Ce nouveau dispositif prendra la forme d'une aide aux activités de loisirs pour les familles fragilisées économiquement, qui viendra en complément du dispositif Pass Jeune 54 porté par le CD 54, la CAF 54, l'Etat et la MSA. Après conventionnement avec la CAF 54, le service Accueil Familles recevra la liste des familles éligibles au dispositif. Ces données relatives aux familles permettront au service Accueil familles d'établir et d'envoyer aux familles un courrier de notification infalsifiable, notifiant pour chaque enfant le montant de l'aide aux loisirs accordées par la ville en complément du Pass Jeunes 54.

GESTION DU PERSONNEL DES ÉCOLES

Le service « Gestion du personnel » assure la gestion quotidienne des 152 agents techniques des écoles (restauration et entretien des locaux) et des **99 ATSEM** (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) **durant le temps scolaire et pendant les grands ménages.**

Pour les agents techniques et les animateurs du périscolaire, il a en charge la gestion du recrutement, du remplacement, de l'encodage des heures complémentaires, et des accidents du travail. Le service gère également les stagiaires positionnés sur le temps scolaire.

DÉPRÉCARISATION DES AGENTS DES ÉCOLES

En 2023, la démarche de déprécarisation des agents des écoles s'est poursuivie, en permettant une entrée en stage après deux ans de CDD au lieu de 4 ans précédemment. **10 agents techniques ont pu bénéficier de cette mesure en 2023.**

Parallèlement, les taux d'emploi ont été confortés en incluant le maximum d'heures, ce qui a permis aux agents concernés de déclarer le moins d'heures complémentaires possible.

Cette démarche vise à améliorer le statut et la situation professionnelle des agents des écoles car un grand nombre d'entre eux sont souvent en contrat à durée déterminée et à temps partiel.

RECRUTEMENTS

En 2023, 187 personnes ont été recrutées : 16 agents technique, 8 ATSEM, 163 animateurs (dont 49 pour les centres de loisirs d'été qui viennent compléter les équipes pour assurer un encadrement de qualité pendant cette période.)

Le nombre de 163 animateurs recrutés s'explique à la fois par un fort besoin en matière d'animation notamment sur les temps de midi, par une hausse des quotas d'encadrement visant à améliorer la qualité de l'accueil mais aussi par un fort renouvellement des équipes chaque année que l'on retrouve dans toutes les villes du fait d'horaires de travail découpés.

SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE

Trois ATSEM sont maîtres d'apprentissage et accompagnent des apprentis en CAP « Accompagnant Éducatif Petite Enfance » (AEPE).

En 2023, 27 stagiaires ont également été accueillis sur le temps scolaire, dans le cadre de ce CAP.

PROJETS POUR 2024

• Mise à jour de la charte des ATSEM (travail en cours suite à la mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité technique). Ce document vise à bien redéfinir les missions des ATSEM en lien avec celles des autres personnels présents dans les écoles, notamment ceux de l'éducation nationale (directions, enseignants...). Elle sera co-construite avec des ATSEM, des directrices d'école, un Inspecteur de l'Education Nationale et les organisations syndicales.

• Relance des audits HACCP (Système d'analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise) dans les restaurants scolaires, incluant une dimension d'évaluation relative au tri des déchets et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

• Mise en place d'un travail autour des troubles musculosquelettiques, en lien avec la CARSAT, pour le personnel technique, et lancement d'une étude sur la qualité de l'air dans les écoles. Ces éléments serviront à la mise à jour de la charte d'entretien des locaux.

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Programme de réussite éducative (PRE) est un dispositif national de la Politique de la Ville. Il dispose d'un budget propre alimenté par l'État et la Ville. **Son objectif est d'accompagner les enfants de 2 à 18 ans présentant des signes de fragilité d'ordre social, éducatif, scolaire et sanitaire et ne bénéficiant pas d'un environnement social et culturel favorable à leur développement.** Cet accompagnement s'étend également au niveau de la famille (aide aux démarches administratives, cours de français...), principalement pour le soutien à la parentalité.

Il est constitué d'une coordinatrice et de deux référentes famille et s'appuie sur un réseau de bénévoles et sur l'ensemble des partenaires œuvrant en la matière.

CHIFFRES CLÉS 2023

229 **enfants sont suivis dans le cadre d'un parcours individualisé :**
52,32% issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ;
34,89% sont dans des établissements scolaires du Réseau d'éducation prioritaire (REP) ;
12,79% viennent d'autres quartiers ou établissements.

56 **bénévoles recrutés,** notamment pour l'accompagnement individuel d'enfants :
48,21% sont des seniors ;
41,07% des étudiants.

25 **établissements scolaires**
(maternelles, élémentaires, collèges, lycées) activement impliqués.

AXE SCOLAIRE

Projet de parrainage et accompagnements individuels

29 enfants sont accompagnés par un bénévole pour 1h minium par semaine d'aide aux devoirs. En complément de ce temps, le bénévole peut accompagner l'enfant en dehors du cadre scolaire pour des sorties culturelles ou de loisirs

Ateliers « coup de pouce langage » : 7 écoles maternelles, 17 bénévoles, 46 enfants.

Ces ateliers sont principalement réservés aux enfants de grande section pour lesquels des difficultés dans l'expression orale ont été repérées. L'objectif est de les aider à développer leur langage. Les enfants participent à deux séances individuelles de 15 minutes par semaine avec un bénévole qui a préalablement bénéficié d'une formation de 6h proposée par l'AsFOREL (Association de Formation et de Recherche sur le Langage) sur les processus permettant à l'enfant de développer ses capacités orales et sa confiance en lui. Cette formation fournit aux bénévoles les éléments de méthodologie et bibliographiques essentiels pour mener une telle mission.

OUVERTURE CULTURELLE ET LOISIRS

L'équipe du PRE et les bénévoles accompagnent les familles et les enfants dans leurs inscriptions à une activité sportive et/ou culturelle dans des clubs ou des associations (50 enfants), aux activités périscolaires au sein des établissements scolaires (71 enfants) et aux centres de loisirs municipaux (72 enfants). Cela passe par de la transmission d'informations sur ces activités, une aide aux démarches pour les parents mais aussi auprès des enfants pour les aider à faire leur choix. Une participation financière est également possible en fonction des ressources de chaque famille et de la situation de l'enfant.

De la même façon le PRE accompagne les familles pour **faciliter les départs en centres de vacances.** En 2023 cela a concerné 69 enfants.

Des ateliers pour faciliter l'expression des enfants et leur bien-être ont également été organisés en lien avec des associations :

• **2 ateliers yoga sur le Plateau-de-Haye :** cycle de 10 séances par atelier pour 17 enfants. Ces ateliers ont permis d'aborder les thématiques du bien-être et de la santé au sens large, du lâcher prise et de la gestion des émotions.

• **1 atelier philo sur le centre-ville :** cycle de 10 séances pour 9 enfants. Animé par une association, l'objectif était de les accompagner vers une réflexion sur qui ils sont et leur permettre de s'exprimer, notamment sur ce qu'ils ressentent.

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Convaincu que les jeunes sont les citoyens de demain, le PRE a mené ou a participé à plusieurs actions autour de la citoyenneté et de la solidarité :

• **Ateliers intergénérationnels résidences autonomie Pichon et de Boudonville :** 11 enfants ont rencontré à plusieurs reprises les résidents pour des échanges libres, des activités manuelles, des lectures de contes, etc.

• **Sensibilisation à l'errance :** En partenariat avec le CCAS et le collectif « Pour Eux » 16 enfants ont participé à la fabrication de biscuits distribués lors de la Nuit de la Solidarité et à deux maraudes en juillet 2023.

• **Participation à la « chaîne humaine » lors du déménagement de la médiathèque du Haut-du-Lièvre :** 20 enfants du plateau et du centre-ville.

Déménagement de la Médiathèque du Plateau de Haye

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

L'action du PRE est naturellement tournée vers les familles elles-mêmes. L'implication des parents est indispensable à l'évolution durable de la situation de l'enfant. Pour cela le PRE porte des actions en faveur de la parentalité :

• **Ateliers jeux enfants-parents au centre social Beauregard :** 5 familles concernées

• **Sortie familles au jardin botanique Jean-Marie Pelt en octobre 2023** à l'occasion du goûter solidaire organisé tous les ans par le jardin botanique en partenariat avec les élèves pâtissiers du Lycée Stanislas : 3 mamans et 13 enfants y ont participé.

• **Accompagnement pour une 1ère visite au LAEP La Baleine Bleue sur le plateau :** 4 familles.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

• Elargir les actions du PRE à la Petite Enfance en lien avec la Cité Educative

• Structurer l'offre des ateliers pour des prises en charge proposées au long cours.

• Consolider les actions de soutien à la parentalité.

• Poursuivre le travail en partenariat avec les écoles et les Maisons départementales des Solidarités dans le cadre des Équipes Pluridisciplinaire de Soutien

• Renforcer la capacité d'action du PRE en augmentant notamment le nombre de bénévoles et en recrutant des Volontaires Service Civique.

• Développer le soutien langage sur le cycle 2 et des actions en faveur des adolescents (suivi à l'entrée au collège).

• Développer un atelier autour de l'écriture et de l'expression orale avec un intervenant slameur et création d'une gazette.

CITÉ ÉDUCATIVE

La Cité éducative du Plateau-de-Haye a été labellisée en 2019. Les cités éducatives visent à fédérer l'ensemble des acteurs d'un territoire de la ville, afin de mener des actions pour les habitants âgés de 0 à 25 ans. Elles visent à conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative, et ouvrir le champ des possibles.

Les objectifs pour le territoire sont, d'une part, de renforcer le travail en réseau, l'unité et la cohérence des acteurs ; d'autre part, de renforcer les actions sur les enjeux primordiaux du territoire : actions parentalité / scolarité 0-6 ans, actions scolarisation / insertion professionnelle 16-25 ans, favoriser la réussite scolaire de tous (prévenir l'échec et le décrochage scolaire), actions culturelles, sportives et de loisirs.

HUIT PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

La Cité éducative du Plateau-de-Haye est pilotée par huit partenaires (les villes de Nancy, Laxou, Maxéville, la Métropole du Grand Nancy, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle, l'Éducation nationale et l'État) qui définissent et mettent en œuvre un plan d'actions validé collégialement. Depuis sa création, l'État alloue 230 000 € chaque année au fonctionnement de la Cité éducative. Des co-financements de la part des partenaires viennent également abonder les crédits disponibles pour un **budget total de 321 864 € en 2023.**

CHIFFRES CLÉS 2023

78 ordinateurs distribués aux élèves boursiers de 6e des collèges Jean-Lamour et Lafontaine pour lutter contre la fracture numérique.

2 séjours de cohésion CM2 / 6e dans les Vosges.

11 sollicitations du « Réseau bénévoles inter-prètes » de la Cité éducative.

350 personnes présentes au Forum « Sportif » le 23 septembre 2023 à Gentilly.

400 élèves affiliés à l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) de la grande section au CM2, avec des rencontres encadrées.

64 sacs de naissance distribués lors des permanences Petite Enfance.

8 actions passerelles réalisées dans les écoles maternelles : café des parents et temps de rentrée scolaire

32 ateliers parents-enfants réalisés : 96 familles différentes touchées (165 enfants).

88 créneaux d'ouverture au lieu d'accueil parents-enfants L'Envol : 50 familles différentes touchées (70 enfants).

350 personnes présentes aux « Rencontres de la petite enfance et de la parentalité » le 27 septembre 2023 à Gentilly (27 partenaires mobilisés).

3 formations, 6 séances d'analyse des pratiques professionnelles et de supervision auprès des acteurs « petite enfance et parentalité »

et 2 soirées échanges-débats (83 professionnels touchés).

CONVENTIONS AVEC INFOSEL ET LES ÉCOLLECTEURS

En 2023, la Cité éducative a passé une convention avec le chantier d'insertion par l'activité économique Infosel, afin de leur confier le paramétrage et la maintenance des ordinateurs distribués.

Elle a également signé une convention avec Les Écollecteurs pour l'entretien de la Flotte de vélos « Cité éducative » qui circule entre les écoles du plateau depuis 2021.

FORMATIONS ET ANALYSE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE INNOVANTES ENTRE ATSEM ET ENSEIGNANTS

2 séances d'Analyse de pratique professionnelle ainsi que 2 formations ont été développées entre Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et enseignants en maternelle du Plateau-de-Haye (Éducation positive et autour du développement du jeune enfant,ses besoins et ses caractéristiques). Cette proposition globale à destination des professionnels qui gravitent autour des enfants de maternelle du territoire du Plateau de Haye vise une montée en compétence, une prise de recul des pratiques et, in fine, une cohérence éducative dépassant une logique « élève » autour de l'enfant.

Suite à un diagnostic mené par l'IREPS et porté par la Cité Educative en 2020, une autre formation autour du repérage en lien avec d'éventuels besoins de prise en charge orthophonique a également été proposée aux enseignants des 6 écoles élémentaires du Plateau-de-Haye (Schweitzer, Saint Exupéry, Jules Romain, Lafontaine, Buffon et Mosely). L'objectif sous-jacent étant de permettre aux enseignants d'orienter plus finement leurs élèves vers des professionnels de santé divers qui ne relèvent pas forcément de l'orthophonie et ainsi éviter le goulot d'étranglement qui se joue au niveau des suivis orthophoniques, tout particulièrement sur le territoire du Plateau de Haye.

ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES AU SEIN DES ÉCOLES

La Cité éducative propose chaque année des thèmes fédérateurs, comme le voyage (en 2022-23) ou l'eau (en 2023-24), sur lesquels travailler au sein des 13 écoles du Plateau-de-Haye. Ce thème établit pour l'année un fil rouge autour duquel s'articulent plusieurs projets artistiques et culturels : spectacles vivants, actions « Petite enfance », prix littéraires (études d'albums sur le thème annuel et rencontres interclasses pour vote collectif).

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

La Cité éducative a mis en place des créneaux hebdomadaires à destination des enfants et adolescents au gymnase Claude le Lorrain :

• Kidisport est une offre de gym à l'année pour les 3-5 ans. Les séances se déroulent tous les mercredis. Le reste à charge pour les familles est de 30 € par enfant.

• Des ateliers cirque, ouverts aux CM1, CM2 et aux collégiens, ont également lieu tous les mercredis.

· Dans le cadre du Comité régional olympique et sportif (CROS), la Cité éducative apporte également son soutien au dispositif Ado Form, un programme de prévention obésité pour les 6 -11 ans, en organisant tous les lundis des séances d'activités physiques et sportives à destination de ce public.

UN ACCOMPAGNEMENT FAVORISANT LA SANTÉ MENTALE DES 16-25 ANS

Des groupes de paroles pour les adolescents ont été mis en place avec une psychologue et une coach « confiance en soi ».

Des ateliers de développement personnel pour les 16-25 ans viennent compléter ce dispositif. Ils sont proposés en partenariat avec la Mission locale, la Maison des adolescents, l'association Jeunes et Cité, l'équipe départementale de prévention spécialisée, le Centre social La Clairière et la MJC du Haut-du-Lièvre.

FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

La Cité éducative a noué un partenariat avec la Mission locale, afin de décloisonner et de faciliter les recherches de stages de 3e pour les collégiens du plateau.

La Cité éducative est également à l'initiative du projet « 1 métier 3 générations », réalisé en partenariat avec le Centre communal d'action sociale de Nancy, le Programme de Réussite Éducative de Nancy et les Résidences autonomie de la Ville de Nancy, la Mission locale et l'AFEV. L'objectif est la découverte de certains corps de métier ainsi que le partage d'expériences intergénérationnelles permettant aux jeunes de se projeter voire de s'ouvrir à certains métiers.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

• Petite enfance : Développer les thématiques « langage » et « prévention précoce » en lien avec les Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants

• Public adolescent : Développer les projets hors temps scolaires

• Santé : développer les 3 axes identifiés (diagnostic IREPS 2021 : Santé Mentale, Orthophonie, Alimentation) et opérer un rapprochement avec le pôle médical Gentilly.

• Gouvernance : Nouvelles perspectives avec des moyens humains renforcés et une mobilisation de la population repensée pour mieux recueillir les besoins, adapter les actions, évaluer leur impact, etc.

RUN au Musée des Beaux-arts de nancy

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

La direction des Équipements culturels accompagne les élus dans l'élaboration, la promotion et l'évaluation de la politique culturelle de la collectivité, en animant l'ensemble des équipements, services, projets, dispositifs et partenariats du domaine.

Elle comprend plusieurs entités :

• Le département « Bibliothèques et ludothèque de Nancy »,

• Le département « Nancy Musées, valorisation du patrimoine et mémoire »,

• Le département « Archives municipales ».

• Le service « Éducation artistique et culturelle et culture inclusive / référent Égalité ».

• Une chargée de mission en charge du suivi des 4 établissements nationaux labellisés (Opéra de Lorraine, Ballet de Lorraine, Théâtre de la Manufacture, L'Autre Canal), du volet « culture » du Budget participatif, référente Transition écologique pour la direction.

Ses missions sont de :

• Contribuer à l'élaboration d'une politique culturelle (analyse des besoins et des conditions d'accès à l'offre culturelle, déclinaison des orientations en dispositifs et programmes d'actions, conseil aux élus, supervision de la faisabilité technique, économique et juridique des projets) ;

• Impulser, piloter et évaluer des projets culturels (mise en réseau des établissements, veille à la cohérence des programmations, dispositifs d'aide et d'accompagnement à la production et à la diffusion, évaluation des projets et accompagnement des porteurs de projets, propositions sur les politiques tarifaires, les espaces de médiation, la communication, développement des espaces et équipements culturels, conception d'événements culturels à l'échelle locale, régionale ou nationale, pris en compte des publics éloignés de l'offre culturelle) ;

• Développer et animer les partenariats (veille prospective sur les pratiques émergentes et les créations innovantes, utilisation d'indicateurs et de dispositifs d'observation et d'évaluation, stratégies de développement, recherche de financements publics et privés).

BUDGET (CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)

Direction Equipements Culturels			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	12 499 618 €	1 141 936 €	11 357 682 €
Investissement	750 626 €	693 610 €	57 016 €
Total	**13 250 244 €**	**1 835 546 €**	**11 414 698 €**
Musées, arts visuels, valorisation du patrimoine			
Fonctionnement	752 163 €	979 385 €	- 227 222 €
Investissement	530 400 €	478 426 €	51 974 €
Total	**1 282 563 €**	**1 457 811 €**	**- 175 248 €**
Bibliothèques et ludothèque			
Fonctionnement	525 422 €	95 499 €	429 923 €
Investissement	205 043 €	8 298 €	196 745 €
Total	**730 465 €**	**103 797 €**	**626 668 €**
Archives			
Fonctionnement	15 948 €	53 €	15 895 €
Investissement	7 754 €	- €	7 754 €
Total	**23 702 €**	**53 €**	**23 649 €**
Etablissements labélisés			
Fonctionnement	11 206 085 €	67 000 €	11 139 085 €
Investissement	7 429 €	206 886 €	-199 457 €
Total	**11 213 514 €**	**273 886 €**	**10 939 628 €**
Le budget «éducation artisitique et culturelle» est intégré aux crédits «établissements labélisés», avec 82 904€ de dépenses et 67 000€ de recettes, sur la section de fonctionnement			

MOYENS HUMAINS (PAR CATÉGORIE, EN ETP)

Direction Equipements Culturels			
A	**B**	**C**	**Total**
33,6	**59,1**	**114,85 (pour 158 agents)**	**207,55**
Musées, arts visuels, valorisation du patrimoine			
16	16,5	77 (pour 118 agents)	109,5
Bibliothèques et ludothèque			
13,6	36,5	32,3	82,4
Archives			
2	6	6	14
Education artisitique et culturelle			
2			2

L'Autre Canal

Les jardins du musée de l'École de Nancy

MUSÉES, ARTS VISUELS, VALORISATION DU PATRIMOINE

Le département gère les trois musées municipaux (musée des Beaux-arts, musée de l'École de Nancy, Palais des ducs de Lorraine - Musée lorrain), leurs antennes (Villa Majorelle, Maison Prouvé), ainsi que la galerie Poirel. Regroupant trois musées de France, le département a d'abord pour missions de conserver, étudier, enrichir les collections des trois établissements, tout en développant une action d'éducation et de diffusion de la connaissance, grâce notamment à l'action de son service des publics.

Le département a également en charge la mission « Valorisation du patrimoine », dont l'action s'exprime dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, et la mission « Histoire-Mémoire ».

UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

En 2023, **355 760 visiteurs** ont été accueillis dans les différents sites culturels géré par le département, ce qui représente **une hausse de la fréquentation de 13%** par rapport à 2022. Cette augmentation de la fréquentation s'observe sur tous les sites, sans exception.

Exposition D'or, d'art et de science

SEPT EXPOSITIONS EN 2023

La galerie Poirel a accueilli deux expositions en 2023 : « Let's play »,
une plongée dans l'histoire du festival Nancy Jazz Pulsations, à l'occasion de son 50e anniversaire ; et « Xtrême Sport », réunissant le travail de 20 diplômés de l'ENSAD Nancy en lien avec les œuvres d'artistes confirmés.

Le musée des Beaux-Arts a proposé deux expositions-dossiers :
« René Wiener : lorrain, juif et moderne », 2e volet de la série d'expositions « Récits postcoloniaux » ; et « Madame en verre », fruit d'une collaboration initiée en 2021 avec la street artiste et collagiste Madame, et qui s'est poursuivie à la faveur d'une résidence au CERFAV.

Dans le cadre de l'édition 2023 des Rencontres urbaines de Nancy (RUN), le musée des Beaux-Arts a également accueilli l'exposition « Clair-obscur », consacrée à l'artiste pluridisciplinaire Faith XLVII, figure majeure de l'art urbain contemporain.

Toujours au musée des Beaux-Arts, **l'exposition « D'or, d'art et de science. La place Stanislas, cœur de la vie intellectuelle à Nancy au XVIIIe siècle »** a été présentée à l'occasion du 40e anniversaire de l'inscription des places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

CÉLÉBRATION DES 3 PLACES INSCRITES AU PATRIMOINE MONDIAL UNESCO

Au titre de la mission « Valorisation du patrimoine », le département a coordonné l'ensemble de la programmation associée au **40e anniversaire de l'inscription des places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco** : Jardin éphémère, Fête de la musique, Monumental Tour, défilé de la Saint-Nicolas, parcours Unesco, Débat Kids, et spectacle « État des lieux » avec le CCN - Ballet de Lorraine.

Parallèlement, le département a supervisé la coédition d'un ouvrage sur les trois places avec l'éditeur Serge Domini, une exposition de vues des biens inscrits de la Région Grand Est sous l'arc Héré, la production d'une animation reconstituant virtuellement la genèse de l'ensemble XVIIIe, et des concerts-surprises (en collaboration avec l'Opéra national de Lorraine).

Le département a également eu en charge l'organisation des rencontres annuelles de l'Association des Biens Français Patrimoine Mondial (ABFPM), qui se sont tenues à Nancy du 4 au 6 octobre 2023.

Musée de l'École de Nancy

NOUVEAU PARCOURS AU MUSÉE DE L'ÉCOLE DE NANCY

En novembre 2023, le musée de l'École de Nancy a mené un réaménagement partiel de ses collections, concernant les quatre premières salles du musée. Cet aménagement permet aux visiteurs de pouvoir entrer dans deux salles à la muséographie renouvelée et de voir autrement certaines pièces et ensembles exposés. Des bannières de textes en français et anglais ont été installées pour indiquer le thème et les principales informations pour chaque espace.

ACQUISITIONS, DONS ET LEGS

Musée des Beaux-Arts : deux photographies d'Emily Allchurch (dont une offerte par l'association Emmanuel Héré), une sculpture de l'artiste nancéien Jean-Guy Lattraye, une installation photographique de Laurence Aëgerter.

Musée de l'École de Nancy : un vase de Gallé.

Autre acquisition : un album de photographies ayant appartenu à Victor Prouvé, doté d'une belle reliure en cuir, comprenant des photos de la famille Prouvé ainsi que des vues d'événements tels que l'Exposition universelle de 1900 à Paris.

Les musées ont également bénéficié du legs d'une exceptionnelle armoire « Faune et flore exotique » (ou « Armoire au cycas ») signée Emile Gallé, et de nombreux dons, parmi lesquels un ensemble de dessins de René Rhein, une veste de déporté, et un fonds de 136 dessins préparatoires d'André Lemoine offert par l'Association des amis du musée de l'École de Nancy.

TRAVAUX

En 2023, les études pour la 2e tranche de rénovation de la Villa Majorelle ont repris et un appel d'offres relatif aux travaux de la rénovation du Musée lorrain a été lancé.

ACTIONS DANS LE DOMAINE DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE

La mission « Histoire-Mémoire » a mené plusieurs actions, soit ponctuelles, soit dans le cadre de la programmation *L'Autre, l'étranger.* 1942-1962 conçue et produite en partenariat avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

Trois rencontres ont ainsi été programmées en 2023, avec l'historien Benjamin Stora (*Novembre 1942 : le débarquement allié en Afrique du Nord et ses conséquences*), l'historien et politologue Jacques Semelin (*Barbarie et sauvetage. Etre Juif en France, le tournant de l'été 1942*) et avec le conservateur des bibliothèques Jean-Pierre Sakoun (*Missak Manouchian. L'apatride amoureux de la patrie*), à l'occasion de l'entrée au Panthéon de Mélinée et Missak Manouchian.

La mission a également organisé une journée d'études *« Rafles et déportation de travailleurs en mars 1943 à Nancy »,* en partenariat avec l'Amicale de Mauthausen et l'Amicale de Sachsenhausen.
Des actions pédagogiques ont par ailleurs été mises en place tout au long du premier semestre, en partenariat avec l'ICN-Artem, dans le cadre d'un séminaire d'ouverture sur la mémoire et la communication citoyenne. Ce séminaire a donné lieu à la réalisation d'un podcast *« Guerre d'Algérie à Nancy, mémoires indépendantistes »,* coécrit et réalisé avec Dorothée-Myriam Kellou, historienne, autrice et journaliste.

Enfin, une collecte de témoignages et d'objets portant sur la période de la Seconde Guerre mondiale à Nancy a été lancée, en lien avec la programmation L'Autre, l'étranger. 1942-1962.

ACTIONS DE MÉDIATION POUR TOUS LES PUBLICS

Tout au long de l'année, le service des publics met en œuvre de nombreuses actions afin de toucher les différents publics de la ville. En 2023, on peut notamment citer le projet **« Plein les papilles »**, organisé en partenariat avec la maison d'arrêt de Nancy-Maxéville dans le cadre de l'appel à projet national Culture Justice, ou encore le projet **« Autisme et réalité augmentée »**, avec le Fab Lab JB Thiery.

Le service a également créé une offre de médiation spécifique pour les personnes déficientes visuelles au musée de l'École de Nancy ou encore une offre d'ateliers plastiques hors les murs pour le Musée lorrain à destination des scolaires du 1er degré. Durant l'année 2023, l'équipe des médiateurs a par ailleurs pu se former aux « techniques théâtrales au service de la médiation ».

DEUX NOUVEAUX PROJETS

Dans le cadre de son programme Creative Europe, la Commission européenne a retenu le projet **« Art nouveau as a new utopia »,** porté par le Réseau Art nouveau, auquel appartient la Ville de Nancy. Ce projet de coopération européenne regroupe 12 partenaires autour du Réseau Art nouveau et doit s'étendre sur 44 mois, de janvier 2024 à septembre 2027. Il propose différentes actions autour de l'Art nouveau mettant en avant les liens entre ce patrimoine et la nature et le rôle qu'il pourrait jouer actuellement dans le développement durable.

L'année 2023 a également vu le **lancement du webmagazine VERSO**, qui dévoile les coulisses des établissements relevant du département Musées, arts visuels et valorisation du patrimoine.

ORIENTATIONS POUR 2024

Outre les différentes expositions programmées dans les musées et à la galerie Poirel, l'année 2024 sera marquée par le 60e anniversaire du Musée de l'École de Nancy. Cet événement sera célébré tout au long de l'année, avec un temps fort lors des Journées de l'Art nouveau, les 8 et 9 juin. En septembre, l'œuvre d'Émile Gallé, chef de file de l'École de Nancy, sera particulièrement mise en valeur, à l'occasion du 120e anniversaire de sa mort.

En septembre 2024, sera également célébré le 80e anniversaire de la Libération de Nancy, à travers un programme d'actions conçu par la mission « Histoire-Mémoire ».

Enfin, 2024 sera l'année du démarrage des travaux de rénovation du Musée lorrain.

BIBLIOTHÈQUES ET LUDOTHÈQUE

La Ludothèque de Nancy

Nancy dispose de 4 bibliothèques et d'une ludothèque : La bibliothèque Stanislas, la médiathèque Manufacture, la médiathèque Haut du Lièvre, la médiathèque Saint Pierre et la ludothèque Saint Nicolas. Le département « Bibliothèques et Ludothèque » assure le fonctionnement de ces établissements afin de contribuer au développement de la lecture et des nouveaux supports, à la diffusion de la culture, de la connaissance et de l'information auprès du public le plus large et le plus diversifié possible. L'action du département ne se cantonne d'ailleurs pas entre les murs de ces établissements. Cette action se fait aussi hors les murs au plus prêt des publics, avec notamment, depuis 2022, le dispositif Kraft qui repose sur un réseau de comptoirs partenaires dans toute la ville où les usagers peuvent venir retirer et déposer leurs emprunts et un Kraft Truck qui sillonne les parcs à la belle saison. Les missions du service se définissent selon les lignes directrices suivantes :

• Un établissement pour la cité :

Liberté : l'émancipation par l'accès aux idées et aux émotions

Égalité : La lutte contre les déterminismes

Fraternité : construire une culture commune

• Un établissement pour le temps long :

La préservation de la mémoire (patrimoine écrit et graphique)

La politique de lecture publique envers les enfants

La transition écologique

DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS PROGRAMMÉS

En 2023, 517 événements ont été programmés par les Bibliothèques et la Ludothèque, atteignant 21 942 personnes, dont 4 761 scolaires.

Trois nouveaux rendez-vous ont fait leur apparition : Le festival Ludolyre pour tous les âges autour d'un Instrumentarium, de jeux, livres et contes ; le festival Passerelles dont la 1ère édition a invité à une rencontre avec la culture sourde avec une trentaine d'actions pour tous les publics ; et la Folle Soirée de Stan : soirée rétro sous la forme de revue dans la salle de lecture avec danseuses, orchestre

CHIFFRES CLÉS 2023

Nombre de visiteurs : 200 681
- Bibliothèque Stanislas : 135 621
- Médiathèque Manufacture : 57 806 (fermeture partielle au 1er semestre)
- Médiathèque Haut-du-Lièvre : 7254 (fermeture plusieurs mois)
- Médiathèque Saint-Pierre : 30378

Nombre d'abonnés : 15 408, dont 9 677 Nancéiens
- Moins de 14 ans : 4 429
- 15-64 ans : 9 478
- 65 ans et plus : 1 501

Nombre de prêts : 428 422

Nombre de communication de documents patrimoniaux : 8 813

de swing et dj, pour plonger dans les années 1930 qui ont vu naître cette salle comme on la connaît actuellement.

PLUSIEURS CHANTIERS EN COURS

• Chantier BNR2 à la Médiathèque Manufacture. Réouverture en 2024.

Ce chantier initié dès 2022 s'est déroulé en plusieurs phases avec des périodes de fermeture partielle et totale de la médiathèque. A l'issu de ce chantier l'ensemble de la médiathèque aura été rénovée.

La Médiathèque Manufacture rénovée.

LES OBJECTIFS :

Ouvrir la porte à la créativité : Création d'un « Music Lab », nouveaux studios de pratique musicale, d'un « Vidéo Lab », lieu de création audiovisuelle, et d'un nouvel espace scénique. A noter également la création d'une petite salle de spectacle avec gradins appelée « Le Boucan » dans laquelle un piano à queue est mis à disposition.

Mieux recommander les collections : avec une scénographie complètement transformée pour mieux mettre en valeur les documents et faciliter les recherches des usagers, notamment à travers la création d'un « Bar à livres » pour proposer des découvertes.

Plus de convivialité : avec la création de nouveaux espaces et de lieux de lecture lumineux et ergonomiques, plus cosy et en retrait, adaptés aux besoins de chacun.

Un meilleur confort thermique et une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie : La toiture et l'isolation ont été refaites ainsi que le système de chauffage et de refroidissement.

• Haut-du-Lièvre : deux déménagements et un concours d'architecture

Suite à l'incendie des Tamaris qui a endommagé le bâtiment de la Médiathèque deux déménagements ont du être organisés, d'abord en février 2023 pour s'installer jusqu'en juin dans la Tour des énergies, le temps que des travaux soient réalisés, puis fin juin pour réintégrer les locaux. Ce deuxième déménagement a été l'occasion pour les équipes de marquer le coup en associant les habitants. **Une chaîne humaine multigénérationnelle de 150 personnes, partant à la Tour des énergies, a symbolisé le retour des livres,** accompagnée par une parade en fanfare.

L'année 2023 a également vu le projet de la nouvelle Médiathèque Haut du Lièvre se préciser avec la définition d'un programme technique pour la construction du nouveau bâtiment et l'élaboration d'un projet culturel, scientifique et social. Le bâtiment d'une surface de 1000m² se voudra exemplaire en matière de performance énergétique et en adéquation avec les besoins des usagers (espaces adaptés aux divers usages et publics, espaces communs tels que des salles d'animation, ou d'ateliers, jardin...). Suite à l'organisation d'un concours, c'est le projet de l'architecte Raphaël GABRION qui a été retenu.

EN 2024

• Haut-du-Lièvre : Le projet de nouvelle Médiathèque se poursuivra avec l'architecte retenu à travers notamment le démarrage des premiers travaux.

• Déménagement de la Ludothèque, actuellement située dans le centre commercial Saint-Sébastien, à la Manufacture.

ARCHIVES

Le service des Archives a pour mission d'accompagner et de conseiller les services municipaux, ainsi que L'Autre Canal, l'Opéra national de Lorraine, le Centre communal d'action sociale et la Caisse des Écoles, pour la bonne gestion de leurs archives. Il collecte également les archives, publiques ou privées, quel qu'en soit le support, y compris les données électroniques. Il assure les éliminations d'archives réglementaires. Il classe les fonds pris en charge et élabore des instruments de recherche et des bases de données. Il conserve les archives dans les meilleures conditions possibles et assure les opérations de restauration nécessaires. Il communique les archives en salle de lecture, sur Internet et répond aux demandes des usagers. Enfin, il réalise des opérations de médiation et de valorisation des fonds.

CHIFFRES CLÉS 2023

Archives papier : 5 713 mètres linéaires d'archives papier conservées.

300 mètres linéaires collectés pour **367** mètres linéaires (20 t) éliminés et **226** mètres linéaires classés (dont 109 éliminés)

Archives numériques : 3,9 To de données électroniques conservées.

31 Go de données nativement numériques (29 800 fichiers bureautiques) collectés.

Usagers : 430 lecteurs inscrits, **3 729** communications en salle de lecture, **827** recherches par correspondance, **36** recherches pour les services de la Ville ou de la Métropole, 283 communications administratives pour les services communaux.

Site internet : 493 716 pages et images disponibles en ligne (dont 136 000 publiées en 2023), **37 787** usagers, **54 159** visites, **386 859** pages et documents visualisés.

Médiation : 1 519 participants aux actions de valorisation (dont 1 123 enfants dans le cadre de 40 ateliers pédagogiques).

NOUVEAU SYSTÈME D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE

Le nouveau système d'archivage électronique Asalae, mutualisé avec la Métropole du Grand Nancy, a été installé fin décembre 2023. Il a vocation à recevoir les données bureautiques nativement numériques et les flux automatisés de données issus des logiciels utilisés par les services. Il entrera progressivement en production, après formation des agents Ville et Métropole.

ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES

En 2023, le service a accompagné les déménagements d'archives des directions mutualisées de la Ville avec la Métropole (50 mètres linéaires d'archives définitives versées et 140 mètres linéaires d'éliminables à terme pris en charge). Il a également accompagné le CCAS pour la réorganisation de son local d'archivage et l'audit de son serveur et réalisé un tableau de gestion pour L'Autre Canal.

En 2024, les archivistes interviendront auprès des directions mutualisées afin de leur proposer des référentiels uniques et réactualisés pour la gestion des archives, y compris électroniques.

Escape game aux Archives Municipales

ACTIONS CULTURELLES ET VALORISATION

En 2023, une convention a été signée avec l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy pour valoriser les monographies réalisées par les étudiants et les fonds conservés aux Archives municipales. Ce travail a abouti à la réalisation d'une exposition virtuelle, publiée en septembre.

Dans le cadre de ses actions menées en partenariat avec la Bibliothèque Stanislas et le Musée des Beaux-Arts, les Archives municipales ont également reçu le label Culture Libre ! (niveau bronze) de Wikipédia.

Enfin, l'année 2023 a été l'occasion d'accueillir dans le service 24 enfants du Réseau éducatif de Meurthe-et-Moselle pour un jeu d'énigmes organisé par le CCAS sur le thème « Stanislas ».

RÉCOLEMENT RÉGLEMENTAIRE

2023 a été l'année de réalisation du récolement réglementaire des fonds conservés. Cette opération consiste à vérifier la localisation, la présence effective, le conditionnement et l'état physique de l'ensemble des documents conservés par le service. Cette action a mobilisé l'ensemble des agents du service sur plusieurs mois.

RÉFLEXION EN COURS SUR LES LOCAUX

En raison des problématiques posées par l'ancienneté du bâtiment des Archives municipales, des projections ont été réalisées, en lien avec la Métropole du Grand Nancy et les Archives départementales, pour un futur bâtiment, éventuellement mutualisé.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

- **Numérisation des fonds :** Déploiement d'un outil de numérisation patrimoniale, pour développer la dématérialisation et élargir la palette de documents reproduits proposés aux usagers et utilisés comme outils de médiation.
- **Classement et conservation :** Mise en œuvre d'une programmation de classement, avec priorité donnée au traitement des archives modernes (produites entre 1789 et 1982). Amélioration des conditions de conservation (création d'une zone de quarantaine, acquisition de kits de prélèvements et de mise en culture…).
- **Valorisation :** Modernisation des contenus existants. Élargissement de l'offre de médiation par la création de contenus nouveaux. Mise en œuvre d'une politique de valorisation hors les murs.

ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS

La ville de Nancy compte quatre établissements culturels labellisés sur son territoire : le CCN-Ballet national de Lorraine, l'Opéra national de Lorraine, Le Théâtre de la Manufacture – Centre dramatique national (CDN) Nancy-Lorraine, et l'EPCC L'Autre Canal (Établissement Public de Coopération Culturelle).

Ces équipements culturels, de spectacle vivant et de création artistique, qui s'inscrivent dans la décentralisation des politiques culturelles, contribuent de par leurs dimensions régionale, nationale et internationale, au rayonnement et à l'attractivité de l'agglomération, tout en favorisant l'accès à la culture à tous les publics, quelles que soient leurs origines sociales ou géographiques.

CHIFFRES CLÉS 2023

40 103 spectateurs à l'Opéra
54 758 spectateurs à L'Autre Canal
18 934 spectateurs pour le Théâtre de la Manufacture
38 000 spectateurs pour le Ballet de Lorraine

DES ACTIONS EN EXTÉRIEUR EXEMPLAIRES

Afin d'accroître leur rayonnement et de toucher le public le plus large possible, les établissements labellisés développent de nombreuses actions en dehors de leurs murs.

• Pour l'Opéra : six « Rendez-vous près du feu NOX#2 » (projection sur la façade de l'Opéra), « Concert Museum hanté » au Muséum-Aquarium, « Sans Tambour » au Théâtre de la Manufacture, « Offenbach Report, le film » au Caméo Saint-Sébastien, « Tous en chœur » à L'Octroi, Festival de Fénétrange, concerts secrets à l'Hôpital central et en mairie lors des Journées du patrimoine.

• Pour L'Autre Canal : 15 représentations estivales en extérieur.

• Pour le Théâtre de la Manufacture : 42 représentations en extérieur pour 1 376 spectateurs.

• Pour le CCN-Ballet de Lorraine : « 4, place de la Carrière » pour les 40 ans de l'inscription de l'ensemble XVIIIe de Nancy au patrimoine mondial de l'Unesco, « Discofoot » au Goethe-Institut pour son 60e anniversaire.

DES ACTIONS INCLUSIVES ET SOLIDAIRES

Outre le développement d'une politique tarifaire adaptée aux publics et les visites proposées tout au long de l'année, les établissements ont conduit de nombreuses actions pour faciliter l'accès à la culture et favoriser l'inclusion :

Pour l'Opéra :

• Implication des salariés dans la création de mesures de cohésion des équipes pour du développement durable accessible à tous ;

• Création d'actions culturelles bienfaisantes avec les personnes en situation de rééducation après réanimation au CHRU de Nancy-Brabois, en lien avec le service de soins palliatifs ;

• Composition d'un chœur avec 20 personnes primo-arrivantes ;

• Projet culturel « Violetta.s » à destination de 1 300 personnes, dont les usagers et membres de l'Institut de Cancérologie de Lorraine, sur le thème de l'inclusion sociale et des minorités des genres.

Pour L'Autre Canal :

• Réinsertion : Visites et rencontres toute l'année pour les personnes bénéficiaires du RSA, en partenariat avec le dispositif Flash Mob du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ;

• Médico-social : parcours « musique et dessin » avec les jeunes du Réseau éducatif 54, parcours « ambiant techno » pour les jeunes déficients visuels de Santifontaine, parcours d'écriture musicale pour les élèves adultes du Buisson Ardent ;

• Étudiants : mise à disposition d'espaces, visites et rencontres avec des artistes ;

• Ateliers dans les centres carcéraux de Toul et Écrouves ;

• Actions intergénérationnelles en lien avec un Ehpad.

Pour le CCN-Ballet de Lorraine :

• Une saison 2022-2023 intitulée « TLM » (tout le monde)

• Dispositifs « Corps Pluriel » et « Tous à la danse » avec et pour les personnes en situation de handicap, l'unité pédopsychiatrique du CHU de Nancy, le centre de soins pour adolescents, l'institut des jeunes sourds de Jarville-la-Malgrange et le centre d'éducation pour déficients visuels Santifontaine de Nancy, autour des valeurs thérapeutiques de la danse ;

• Près d'une vingtaine de répétitions publiques gratuites annuelles, ouvertes à toutes et tous au CCN ;

• Des cours de danse pour près de 300 adhérents dès 4 ans, chaque année, avec des spectacles en temps scolaire ouverts aux familles et aux seniors, en lien avec l'Office nancéien des personnes âgées.

Pour le CDN – Théâtre de la Manufacture :

• Organisation de visites et de vues aux spectacles sur les séances partagées, en lien avec le tissu associatif et les structures partenaires du champ social et solidaire ;

• Mise en place d'une politique d'accueil accessible à tous.

Concert au Parc Sainte-Marie dans le cadre d'Amours d'été

LES ACTIONS ESTIVALES

L'Autre Canal a été partenaire de l'évènement « Fêtnat » au Plat'Haut de Haye (200 spectateurs)à la fois sur la programmation et sur l'expertise technique. Il a également organisé le festival de concerts en plein air « Amours d'été », en partenariat avec le collectif Facteur Musique réunissant une quarantaine d'associations locales. Au total, 14 représentations au parc Sainte-Marie et à Art-sur-Meurthe et 7 100 spectateurs.

Le CDN – Théâtre de la Manufacture a tenu 4 représentations durant l'été 2023, dont deux en partenariat avec Le Livre sur la Place, pour 1 254 spectateurs.

À l'Opéra : 5 représentations de « La Traviata » pour 5 164 spectateurs (99% de remplissage), le salon des artistes avec 60 spectateurs (complet), « L'Opéra berceau » avec 118 personnes (complet), 38 visites et animations pour près de 40 000 jeunes.

Enfin, le CCN – Ballet national de Lorraine a organisé deux ateliers découverte de la danse contemporaine à l'auditorium de la Pépinière, avec une vingtaine de participants chacun.

Un engagement dans le Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)

Les quatre établissements labellisés de la ville sont partie prenante du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle.

Tous ont intégré l'offre scolaire en ligne et le dispositif « Pass culture » en offre individuelle et collective. Tous développent une offre jeune public, notamment en offre famille et sur le temps scolaire.

Tous ont participé au projet « Au cœur de l'œuvre » permettant aux élèves de découvrir leurs coulisses et de travailler sur une œuvre, d'en explorer les formes, les techniques, les significations et de s'interroger entre autres sur le travail de l'artiste et la place du spectateur.

Ils ont contribué à la richesse du CTEAC par de nombreuses autres actions comme par exemple :

À L'Autre Canal : avec l'accueil de restitutions de deux projets fédérateurs, de la chorale d'un collège, de l'école chantante, de résidences inversées, d'un parcours intergénérationnel, et de la participation d'une maternelle pour la première « Au cœur de l'œuvre mini ».

Au CDN – Théâtre de la Manufacture : avec la participation au parcours « Éducation aux Médias et à l'Information - Égalité filles-garçons » avec le spectacle « Renversante », et la mise en place d' un parcours avec le Muséum-Aquarium de Nancy pour les collèges et lycées. Par ailleurs, 35 représentations ont touché 1 112 jeunes.

Journée européennes du patrimoine - spectacle du CCN Ballet de Lorraine

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

Opéra National de Lorraine

L'Opéra national de Lorraine développe pour 2024 un projet d'Opéra citoyen, précurseur sur de nombreux sujets sociétaux (transmission, développement durable, solidarité) et une mise en coordination avec les opéras de la Région Grand Est.

CDN – Théâtre de la Manufacture

En 2024, le CDN – Théâtre de la Manufacture poursuivra sa programmation culturelle dédiée au jeune public dans le cadre du CTEAC. Il continuera également à soutenir et à accompagner les compagnies théâtrales du territoire et à assurer une présence dans la ville à travers le projet « Quartiers libres ».

CCN – Ballet national de Lorraine

Le CCN – Ballet de Lorraine était en attente, depuis de nombreuses années, d'espaces de création et de spectacles mieux adaptés à ses fonctions nationales. Grâce à l'acquisition en 2023 du site de l'ancienne faculté de pharmacie par la Ville de Nancy, le CCN – Ballet de Lorraine pourra disposer de ce nouveau lieu et se prépare à sa future installation dans les 14 000 m2 de la rue Albert-Lebrun.

Un appel à projets architecturaux sera lancé en 2024 et les travaux débuteront en 2025 pour un emménagement en 2027. Ce projet participera à la dynamique de mutation du quartier, en y prévoyant des espaces culturels et de convivialité.

L'Autre Canal et L'Octroi

L'EPCC L'Autre Canal est composé de la Ville de Nancy, de la Région Grand Est et de l'État (Ministère de la Culture – Direction régionale des affaires culturelles).

Pour assurer la gestion de l'ensemble bâtimentaire comprenant L'Autre Canal et L'Octroi à partir de 2025, la Ville a décidé fin 2023 de confier aux équipes de L'Autre Canal et de l'association OK3 le soin de travailler conjointement à la formalisation d'un projet commun autour d'une nouvelle dynamique de projet culturel pour le territoire « Austrasie ».

Ce projet, intitulé « L'Autre Canal, au cœur des transitions du site Austrasie », fait l'objet d'un cofinancement par le Centre National de la Musique.

Spectacle de restitution du projet Au coeur de l'oeuvre

Restitution de la residence inversée à lOctroi de la classe de CE1 - CE2 de l'école Braconnot

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La Ville de Nancy développe une politique d'éducation artistique et culturelle coordonnée, faisant de la jeunesse sa priorité. L'objectif est de toucher tous les jeunes, en particulier ceux qui en ont le plus besoin, en s'appuyant sur l'offre culturelle riche existante, portée par les services culturels ou patrimoniaux de la Ville, ainsi que par les artistes et acteurs culturels du territoire.

L'éducation artistique et culturelle est faite d'actions ponctuelles (visites, spectacles, rencontres), mais aussi de projets au long cours engageant notamment les écoles.

Cette synergie sur le territoire nancéien est permise grâce au Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC), qui réunit la Ville de Nancy, la DRAC Grand Est, le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz et la Métropole du Grand Nancy.

CHIFFRES CLÉS 2023

Les actions d'EAC ont touché **20 000** **jeunes Nancéiens** sur 18 933 élèves de la maternelle à la terminale

58 **projets d'EAC** menés dans les 44 écoles de la ville

31 **écoles ont bénéficié d'un projet fédérateur** (6 de plus qu'en 2022)

58 **ateliers / restitutions sous toutes les formes** en présence de l'équipe de la coordination du CTEAC

1 850 **enfants de moyenne et grande section de maternelle ont assisté au grand concert de la Saint-Nicolas à la salle Poirel**

OBTENTION DU LABEL 100% EAC

Label 100 % EAC obtenu en décembre 2022 et délivré en janvier 2023 . Ce label délivré par le préfet de Région distingue les politiques d'EAC qui s'inscrivent dans une démarche partenariale et globale et qui visent la généralisation de l'éducation artistique et culturelle sur leur territoire.

Son obtention a permis de renforcer la visibilité de la politique portée par la ville et de faciliter encore davantage le travail avec les différents acteurs impliqués. Il a notamment permis de travailler de manière plus coordonnée sur le champ de la petite enfance, du périscolaire et de l'extrascolaire

PLUSIEURS PARCOURS PROPOSÉS

En 2023, 23 classes se sont engagées dans un **parcours « Au cœur de l'œuvre »,** dont 5 dans la restitution d'un spectacle vivant à la salle Poirel.

Six classes de CM2 et de 6e ont par ailleurs intégré un **parcours « Éducation aux médias et à l'information » (EMI) sur la thématique de l'égalité filles-garçons,** en partenariat avec Radio Fajet. Les élèves ont participé à un « débat kids » au sein de la future Maison des femmes et 70 d'entre eux se sont transformés en chroniqueurs d'une émission de radio, enregistrée et diffusée sur Fajet.

Huit classes d'une école (193 élèves) ont également participé au **parcours EMI « L'Est des écoliers »,** en partenariat avec l'Est Républicain, et ont pris le rôle de jeunes reporters, travaillant sur l'information, le journal papier et les podcasts. Dans le cadre du 40e anniversaire de l'inscription des trois places de l'ensemble XVIIIe au patrimoine mondial de l'Unesco, **un « débats kids »** a également été organisé en présence de trois classes de CP et CE1 et a abouti à la rédaction par les élèves d'un 4 pages spécial Unesco dans l'Est des écoliers.

Enfin, **un nouveau parcours « Architecture et patrimoine »** a été proposé en 2023, avec la participation de trois classes de CM1 et CM2.

Débat Kids

MISE EN PLACE DE RÉSIDENCES

Trois classes de CM2 ont participé à **trois résidences inversées** en 2023, en partenariat avec L'Octroi (« En vert et avec tous »), L'Autre Canal (« Celtic Tramps ») et le Jardin Botanique Jean-Marie Pelt. Ces résidences inversées permettent aux enfants de vivre leur temps scolaire dans un autre espace que celui de l'école et de découvrir l'établissement et son activité dans une dynamique collective et créative.

Sept classes de l'école maternelle et élémentaire Beauregard (175 élèves) ont participé à **l'expérimentation de la grande résidence,** en partenariat avec la Galerie 9 autour des archives familiales.

LES ARTISTES LOCAUX MOBILISÉS

En 2023, **40 projets ont mobilisé directement 67 artistes** du territoire dans les écoles : 17 projets avec 32 artistes arts visuels et 23 projets avec 35 artistes du spectacle vivant.

Parmi ces projets, on peut noter une école chantante, deux orchestres à l'école et une réalisation de clip vidéo.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

- Poursuite de la démarche pour que chaque élève du 1er degré puisse bénéficier d'une action d'EAC, en renforçant les projets éveillant l'esprit critique, notamment autour des discriminations et de l'environnement.
- Mise en œuvre d'une offre structurée et coordonnée d'actions d'éveil culturel et artistique en direction de la petite enfance.
- Participation au chantier mené sur le périscolaire.
- Travail autour du champ social, solidaire et inclusif.
- Initiation d'ateliers d'artistes dans les écoles sur une durée d'un an renouvelable.
- Intégration d'un réseau pour partager autour des résultats et des bonnes pratiques, avec l'ambition de devenir un laboratoire et un territoire modèle en matière d'EAC.

Festival OME

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET EVÈNEMENTIEL

La Direction du Développement Culturel et Evénementiel regroupe deux départements et quatre services :

• Département de l'événementiel : services des Grands Evénements et du Livre sur la Place

• Département du développement culturel : services des Scènes Municipales et du développement culturel

Elle a la charge des événementiels culturels et artistiques de la Ville, la gestion d'équipements relevant du spectacle vivant et assure la mise œuvre et le suivi du soutien municipal aux acteurs culturels professionnels du territoire (hors lieux labellisés).

BUDGET (CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)

Direction Developpement Culturel et Evènementiel			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	2 318 730 €	977 892 €	1 340 838 €
Investissement	35 281 €	- €	35 281 €
Total	**2 354 011 €**	**977 892 €**	**1 376 119 €**
Développement Culturel			
Fonctionnement	1 024 000 €	- €	1 024 000 €
Investissement	6 399 €		6 399 €
Total	**1 030 399 €**	**- €**	**1 030 399 €**
Scènes Municipales			
Fonctionnement	66 763 €	392 192 €	- 325 429 €
Investissement	28 882 €	- €	28 882 €
Total	**95 645 €**	**392 192 €**	**- 296 547 €**
Evènementiel			
Fonctionnement	1 227 967 €	585 700 €	642 267 €
Investissement	0	0	
Total	**1 227 967 €**	**585 700 €**	**642 267 €**

MOYENS HUMAINS (PAR CATÉGORIE, EN ETP)

Direction Developpement Culturel et Evènementiel			
A	**B**	**C**	**Total**
8	**5**	**14,24**	**27,24**
Développement Culturel			
2		0,5	2,5
Scènes municipales			
1	2	12	15
Evènementiel			
4	2	3	9

Développement culturel

Le département Développement Culturel est composé de deux services : le Développement culturel et les Scènes Municipales.

Il met en œuvre les politiques publiques concourant à soutenir les filières professionnelles culturelles relevant du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel, de la lecture (hors lecture publique), ainsi que les disciplines croisées. Les soutiens apportés sont financiers, stratégiques et opérationnels.

Il a pour missions :

• L'accompagnement stratégique des porteurs de projets culturels dans leur développement ; le traitement, le suivi et le cadrage de leurs demandes de soutien financier ; et la coordination opérationnelle de leurs actions sur le territoire ;

• La gestion des deux scènes municipales ;

• La mission transversale de ressources pour les services de la Ville et de la Métropole.

Les objectifs sont de :

• Participer à l'aménagement culturel du territoire dans le respect des droits culturels (accessibilité de la culture à tous avec le droit d'y participer et de s'y épanouir) ;

• Favoriser la création et l'émergence artistique des porteurs de projets culturels professionnels ;

• Accompagner et mettre en place une offre culturelle éducative et artistique pour le jeune public ;

• Engager la culture sur la voie du développement durable (circuit-court culturel).

Cinéma en plein air

FÊTE DE LA MUSIQUE ET CINÉMA PLEIN AIR

Le département a piloté en 2023 la programmation de la Fête de la musique au parc de la Pépinière et place d'Alliance, et organisé **deux séances de cinéma en plein air rassemblant 680 personnes.** Ce nouveau rendez-vous culturel s'est déployé dans la cour de l'école Buthégnemont. Ont été programmés deux films tournés dans la métropole : Mon chat et moi – La grande aventure de Rroû (film jeunesse et familial) et Fifi.

CHIFFRES CLÉS 2023

120 dossiers de demandes de soutien instruites

70 opérateurs culturels accompagnés par le service

19 créations artistiques soutenues (spectacle vivant)

2 résidences artistiques « Quartiers en fête »

Quartier en fête au Faubourg des Trois Maisons

RÉSIDENCES ARTISTIQUES DANS LES QUARTIERS

Des résidences artistiques ont été mises en place dans les quartiers pour tisser du lien entre le territoire, les habitants et les artistes professionnels, en développant des projets culturels construits ensemble sur une durée de deux ans, en lien avec les forces vives du quartier (écoles, structures d'accueil de la petite enfance, MJC, lieux culturels, associations...).

Baptisé « Quartiers en fête », ce dispositif prévoit le déroulement de quatre résidences entre septembre 2022 et juin 2027. Deux étaient en cours en 2023 :

• à Haussonville-Chiennerie, avec la compagnie de théâtre Logos et leur projet « On a un plan ! » (2022-2024), qui comprend la réalisation de documentaires, des ateliers d'écriture et de mises en voix, des répétitions publiques, du cinéma en plein air et une chasse aux trésors ;

• à Crosne-Vayringe, avec la compagnie de danse Osmosis et son projet « Zone artistique transitoire – Nos rivages... Nos traversées... Nos empreintes » (2023-2025), qui comprend quatre performances dansées accompagnées de concerts de musique amplifiée, de déambulations, de projections et de moments de convivialité.

ACCUEIL DE TOURNAGES DE FICTION

Trois projets cinématographiques, représentant 14 jours de tournage, ont été accueillis et soutenus par la Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy, dans le cadre du réseau de tournages Grand Est PLATO, en partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) : Furry girl (court-métrage de Tiphaine Haas), Nos urgences (court-métrage de Linh-Dan Pham – 1ère diffusion au Festival de Cannes 2023) ; Rabibocher (court-métrage de Benoît Martin).

Ces projets ont été accompagnés par le Bureau d'accueil des tournages de l'Agence culturelle Grand Est et ont reçu une aide à la production de la Région Grand Est.

UN ACCOMPAGNEMENT LORS DE L'ÉTÉ CULTUREL

Afin d'assurer un été culturel 2023 riche et diversifié, le département Développement culturel est intervenu en accompagnement de 8 événements :

• Les concerts d'été du Facteur Musique (concerts en plein air sous le kiosque du parc Sainte-Marie, 7 dates programmées, 3 700 spectateurs) ;

• Les quartiers d'été du Mémô (deux semaines d'animations et de festivités organisées du 4 au 14 juillet au Plateau-de-Haye, 19 événements, 150 personnes attendues par jour) ;

• Le festival Nancyphonies (22 concerts du 7 au 22 juillet, 5 264 spectateurs, et 3 masterclasses publiques organisées au Conservatoire) ;

• Le festival OME – Oberlin musiques électroniques (deux week-ends de 3 jours au site Alstom dédiés aux musiques électroniques, au street art et à la street food, 3 500 visiteurs en tout) ;

• Le Festival international du film de Nancy (du 25 août au 3 septembre, ateliers, projections de courts et longs métrages, débats et remises de prix pour les court-métrages et les documentaires) ;

• Le Bazardier (festival de musiques nouvelles et improvisées à la MJC Lillebonne, les 1er et 2 septembre, 50 personnes par soir) ;

• Donké (festival de musiques d'Afrique du Nord et de l'Ouest, concerts, danses, percussions, marché des associations humanitaires et d'artisanat, restauration africaine, les 1er et 2 juillet à la MJC Lillebonne).

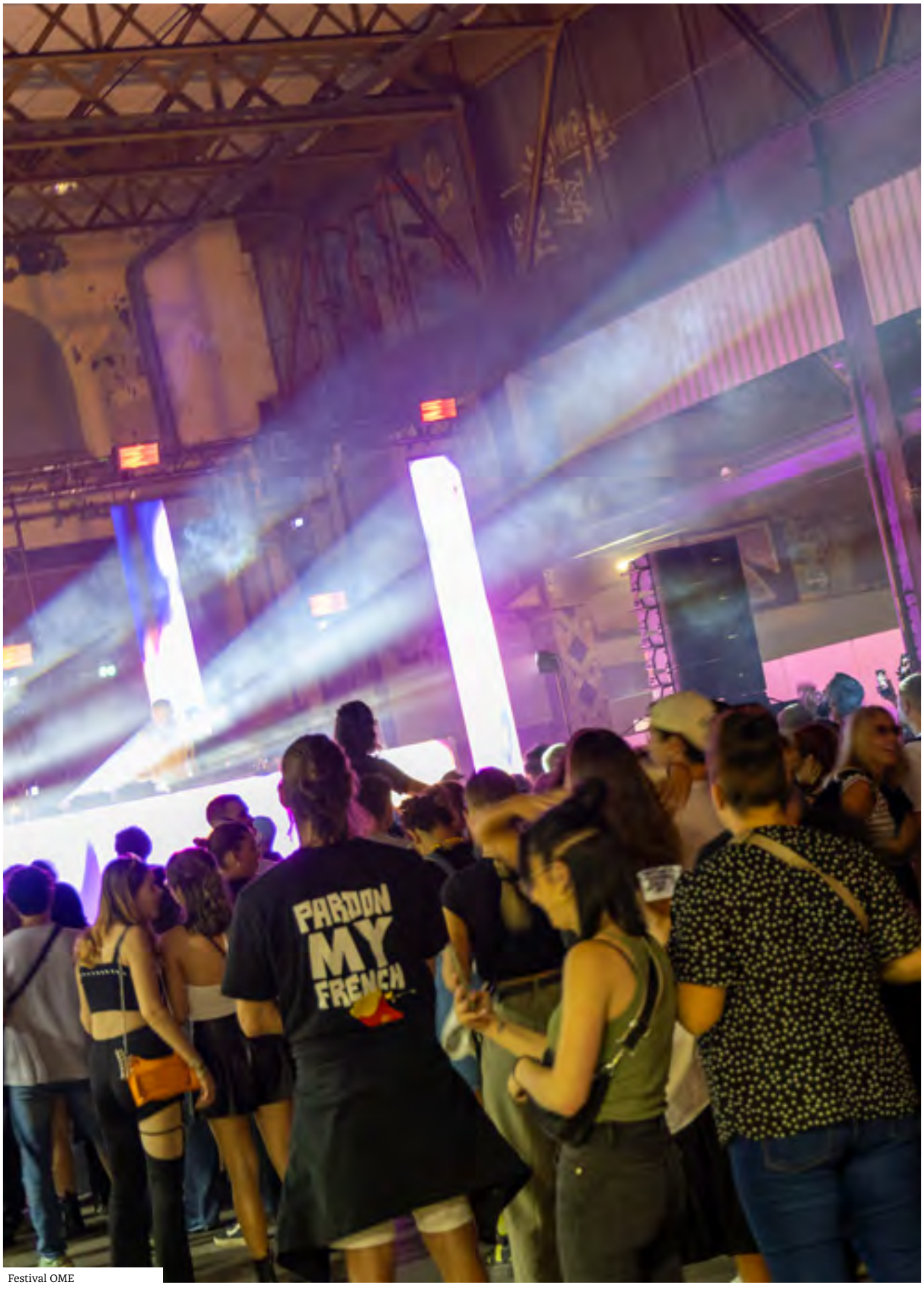

Festival OME

SCÈNES MUNICIPALES

Le service Scènes municipales assure la gestion de deux sites : l'Ensemble Poirel et le Théâtre de Mon Désert.

L'Ensemble Poirel est composé d'une salle de spectacle de 883 places, de deux galeries d'exposition reliées par une mezzanine, de studios de répétition loués par l'Opéra national de Lorraine, de loges et de locaux techniques.

Le Théâtre de Mon Désert a une capacité de **93 sièges et 200 places** en configuration debout. Le projet artistique de ce lieu s'articule autour de trois soutiens : à la création artistique, par la mise en place de **résidences** ; à la diffusion de **projets structurants** (Nancy Jazz Pulsations, Semaine de l'Impro, Rendez-vous d'Autrement Dit, Concours national de théâtre étudiant…) ; et à la formation, par l'accueil de **formations diplômantes** (Conservatoire, Diplôme National des Métiers d'Art et de Design Daunot…).

La programmation de ces établissements est structurée autour :

• de **spectacles diffusés par les producteurs,** associatifs ou professionnels, qui louent la salle Poirel ;

• d'**expositions** présentées dans les galeries Poirel, sous le commissariat de Nancy-Musées et en coordination avec le service ;

• de concerts et de répétitions de l'**Opéra national de Lorraine** ;

• de créations professionnelles du territoire ayant bénéficié d'une aide à la création artistique de la Ville dans le cadre du dispositif **« Ça joue à Nancy »** ;

• de sorties de résidence ouvertes au public dans le cadre du dispositif « Ça répète à Nancy » (aide à la production réservée aux structures professionnelles du territoire) ;

• de **temps forts municipaux** : Livre sur la Place, Fêtes de Saint-Nicolas, Pause Famille, Journée Internationale du Droit des Femmes ;

• de spectacles d'associations de **pratiques artistiques amateurs**.

CHIFFRES CLÉS 2023

62 500 spectateurs
pour la saison 2022-2023

160 levers de rideaux

30 producteurs différents
programment dans
les deux établissements

« ÇA JOUE À NANCY » : LA CULTURE EN CIRCUIT COURT

Ce dispositif permet aux Nancéiens de découvrir les spectacles ou performances créés sur le territoire par des structures professionnelles. Il s'articule autour de moments forts de l'année culturelle municipale (Fêtes de Saint Nicolas, Journée internationale des Droits des Femmes) ou en collaboration avec des structures partenaires (Centre Culturel Malraux – Scène nationale de Vandœuvre, Gradus ad Musicam...).

Les créations sélectionnées ont déjà été soutenues par la Ville de Nancy, soit dans le cadre du dispositif de résidence « Ça répète à Nancy », soit dans le cadre du dispositif de soutien à la création.

Les spectacles peuvent se dérouler à la salle Poirel, au Théâtre de Mon Désert, sur le domaine public, dans les établissements scolaires ou dans d'autres lieux.

En 2023, onze rendez-vous, présentant aussi bien de la danse, du théâtre, de la musique, des arts du cirque ou du théâtre de marionnettes et d'objets, ont été proposés pour un total de 4 543 spectateurs, dont 2 000 scolaires.

Ça répète, au théâtre de Mon Désert

« ÇA RÉPÈTE À NANCY » : UN SOUTIEN À LA PRODUCTION LOCALE

Ce dispositif soutient la production de spectacles ou de performances professionnelles (création, adaptation ou reprise), en attribuant aux porteurs des projets des moyens financiers, techniques et matériels.

Depuis 2020, ce dispositif a permis les résidences de création de 32 projets issus du territoire. En fonction des projets, ces résidences peuvent avoir lieu au Théâtre de Mon Désert ou dans d'autres lieux culturels, mais aussi dans des espaces publics ou des quartiers de la ville.

Sept projets ont été soutenus en 2023, portés respectivement par le Cirque Gones, les compagnies Ormone et Distorsions, la compagnie La Gigogne, la compagnie Zia, la compagnie Les Patries imaginaires, Zarganizokar, et la compagnie Bournïak.

DES ACTIONS AVEC D'AUTRES SERVICES MUNICIPAUX

En 2023, une résidence de recherche et création a été réalisée en association avec la direction Écologie et Nature. Un spectacle a été offert à tous les élèves des écoles maternelles de Nancy, en lien avec la direction des Politiques éducatives et le service Evénementiel pour les fêtes de saint Nicolas.

Deux jours de rencontres professionnelles ont eu lieu au Théâtre de Mon Désert autour de l'évènement RUN de Nancy-Musées.

DES ACTIONS VERS LES PUBLICS

Dans le cadre de ses actions culturelles ponctuelles pour développer les publics, le service Scènes municipales a organisé, en 2023, neuf visites de salle et trois rencontres de scolaires avec des artistes. Les Journées européennes du Patrimoine ont quant à elles attiré 800 visiteurs.

LES PROGRAMMATIONS DES PRODUCTEURS

Accueilli en résidence à Poirel, l'orchestre de l'Opéra national de Lorraine a livré de nombreux spectacles autour de différents compositeurs, dont plusieurs programmes jeune public et une création d'action culturelle avec des acteurs de la communauté LGBTI+ de Nancy.

Parmi les producteurs associatifs : l'Association Lorraine de Musique de Chambre a proposé 9 spectacles (dont Katia et Marielle Labèque en duo au piano) ; le Nancy Jazz Pulsations a programmé 4 soirées concerts (dont le concert exceptionnel d'Asaf Avidan retransmis sur Arte) ; l'Ensemble Stanislas a accueilli 4 concerts ; et le Gradus Ad Musicam en a donné 3 (dont l'Oratorio de Noël de Bach).

Les partenaires conventionnés de la Ville (le Festival International de Chant Choral, le Festival Nancyphonies, l'association Diwan En Lorraine, l'Harmonie nancéienne) ont également présenté des spectacles.

De son côté, le producteur professionnel privé Label LN a programmé 22 spectacles d'humoristes et de musiciens, notamment la première date de la tournée nationale de Renaud,les deux dates de reprises du one man show de Gad Elmaleh, ou encore Caroline Estremo.

Des soirées thématiques ont également été organisées par des producteurs professionnels, avec **La Semaine de l'Impro, les productions Daniel Gindele, See You Soon, Anim 15 production, Le Bruit Qui Pense...**

De nombreux amateurs se sont aussi produits via l'Orchestre Symphonique Universitaire, la MJC Desforges, les écoles de danse Aurélia Danse, Christiane François...

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

• **Le nouveau projet pour la galerie Sud de l'Ensemble Poirel :** les réflexions sont en cours pour faire de cette galerie un lieu d'exposition temporaire pour les arts visuels, ouvert aux professionnels du territoire sur appel à projets. Une préfiguration des usages pourrait être réalisée en 2024 pour un déploiement en 2025.

• Programme d'investissement et de rénovation des scènes municipales avec notamment le remplacement du groupe de production froid de la salle Poirel pour un coût estimatif de 180 000 €.

Le Monumental Tour, place Stanislas

ÉVÉNEMENTIEL

Le département de l'Evénementiel est scindé en deux services :

• Les Grands événements (Fêtes et Week-end de Saint-Nicolas, guinguettes estivales, mapping vidéo de la place Stanislas, feu d'artifices du 14 juillet) ;

• Le Livre sur la Place (salon de septembre, programmation de rencontres et résidences tout au long de l'année).

CHIFFRES CLÉS 2023

24 000 spectateurs
au **spectacle pyrotechnique du 14 juillet**

70 000 spectateurs
au **défilé de la Saint-Nicolas**

20 000 spectateurs
au **Monumental Tour,** place Stanislas

650 950 spectateurs
pour le **mapping estival « La Belle Saison »**

130 000 visiteurs

et **554** auteurs au Livre sur la Place

MAPPING ESTIVAL « LA BELLE SAISON »

Chaque soir d'été depuis 2007, un vidéo-mapping monumental présenté place Stanislas célèbre l'alliance d'un patrimoine remarquable et de la création contemporaine. Diffusé sur l'une des plus grandes surfaces de projection d'Europe, ce rendez-vous contribue à renforcer l'attractivité du territoire et le tourisme. En 16 éditions, ces représentations gratuites ont attiré 7 millions de spectateurs.

Depuis 2021, la réalisation de ces vidéo-mapping a été confiée à la société AV Extended, lauréate du « Trophées des Lumières » 2021 de la Fête des Lumières à Lyon. Elle propose depuis trois ans un spectacle intitulé « La Belle Saison », inspiré par le thème de l'eau.

Programmée du 16 juin au 10 septembre, l'édition 2023 a rassemblé 650 950 spectateurs sur la place Stanislas (contre 500 000 en 2022).

Feu d'artifice du 14 juillet sur le quartier Nancy Thermal

14 JUILLET

Le spectacle pyrotechnique du 14 juillet a cette année été organisé aux abords de Nancy Thermal, afin de célébrer l'ouverture de l'établissement et l'aboutissement d'un projet emblématique majeur pour le rayonnement du territoire. Confié à la société de Tomblaine Jouets et Spectacles de l'Est, le spectacle a été tiré depuis l'enceinte du Conseil départemental et a duré environ 15 minutes. Il a attiré 24 000 spectateurs, sans compter ceux situés sur des points hauts de la ville depuis lesquels le spectacle était visible comme la guinguette du parc de la Cure d'Air.

La guinguette du parc Charles III

GUINGUETTES ESTIVALES

Mises en place dans le cadre de la crise sanitaire, dès l'été 2020, les guinguettes estivales avaient pour but de soutenir l'économie locale et ses acteurs, notamment les cafetiers et restaurateurs. Devant le succès rencontré l'opération a été renouvelée chaque été.

Les guinguettes estivales proposent des temps de convivialité dans différents quartiers de la ville, à travers la mise en place et l'exploitation d'une activité commerciale, d'animations et de programmations culturelles éphémères.

En 2023, 6 guinguettes ont été installées du 16 juin au 3 septembre, chacune gérée par un ou plusieurs établissements en association : la Guinguette de la Cure d'Air (au parc de la Cure d'Air) ; la Guinguette des 3 Barjots (au parc Charles III) ; la Guinguette Terroirs (au jardin du musée de l'École de Nancy) ; les Terrasses de Carnot (sur la place Carnot) ; Tous au bal (au parc Blondlot) et la Guinguette des toits de la Craffe (du 15 juin au 30 juillet).

Deux autres guinguettes ont également été installées dans le cadre de la Plage des 2 Rives (une sur chaque rive), gérées par la Métropole du Grand Nancy.

Malgré des conditions météo moins favorables qu'en 2022, la fréquentation des guinguettes est restée satisfaisante sur l'ensemble des sites.

MONUMENTAL TOUR

Placé sous le patronage de la Commission nationale française pour l'Unesco, le Monumental Tour est un concept de shows exceptionnels porté par le DJ Michael Canitrot, associant patrimoine et création contemporaine (musique électronique, projection vidéo architecturale, scénographie, mise en lumière). L'un des objectifs est de sensibiliser le public, notamment les jeunes, à la préservation et à la restauration des trésors architecturaux et patrimoniaux.

Dans le cadre du 40e anniversaire de l'inscription des trois places XVIIIe de Nancy au patrimoine mondial de l'Unesco, **le Monumental Tour a fait escale sur la place Stanislas le vendredi 15 septembre 2023, avec un show applaudi par 20 000 spectateurs de toutes générations,** qui a remporté l'Award de « L'Événement de l'année 2023 » lors du salon professionnel Heavent Meetings à Cannes, en mars 2024.

Organisé par la Ville de Nancy, avec le soutien de la Métropole du Grand Nancy et de la brasserie Jean-Lamour, cet événement a reçu le partenariat d'Histoire & Patrimoine et du Crédit mutuel.

Le grand village de Saint-Nicolas, place Charles III

LES FÊTES DE SAINT-NICOLAS

Grand événement populaire inscrit dans l'histoire de Nancy, les Fêtes de Saint-Nicolas célèbrent chaque année le patron de la Lorraine, en mariant tradition et création actuelle. Au fil du temps, les Fêtes de Saint-Nicolas ont pris de l'ampleur et rythment désormais la vie des Grands Nancéiens pendant plus d'un mois, à travers de nombreuses animations. Depuis 2018, elles sont également inscrites à l'inventaire français du Patrimoine Culturel Immatériel et sont devenues un marqueur incontournable de l'attractivité du territoire nancéien. Elles connaissent un succès grandissant.

Les Fêtes de Saint-Nicolas se sont déroulées cette année du 24 novembre 2023 au 7 janvier 2024. Elles ont comme chaque année été co-construites par les directions de la Ville de Nancy et leurs nombreux partenaires institutionnels, privés et associatifs, sans oublier les habitants.

Les faits marquants de cette édition :

• **Huit villages commerçants,** avec une offre culturelle variée (une centaine de spectacles, animations et ateliers) et 950 000 visiteurs pour Le Grand Village de la place Charles III ;

• **Un vidéo-mapping « La légende de saint Nicolas »** diffusé chaque soir place Stanislas (100 150 spectateurs) ;

• **Des créations d'artistes et artisans émergents exposées** sur le domaine public et des créations participatives réalisées avec les habitants (124 jeunes et seniors impliqués) ;

• **Plus de 200 exposants aux quatre marchés d'artistes et d'artisans d'art** (23 300 visiteurs) ;

• **Plus de 120 programmations et animations gratuites** proposées (spectacles, concerts, contes, visites, ateliers…), avec plus de 24 000 enfants touchés ;

• **12 000 participants aux Courses de Saint-Nicolas** avec 7 200 spectateurs ;

• **Plus de 3 000 participants aux animations dans les quartiers,** dont l'événement « Saint-Nicolas sur l'eau » le 16 décembre ;

• **7 800 seniors bénéficiaires d'un colis** et 200 seniors invités à un thé dansant à l'Hôtel de Ville ;

• **600 CD solidaires offerts** aux bénéficiaires des associations de solidarité de la métropole ou vendus à leur profit.

Cette édition a par ailleurs fait l'objet d'une importante campagne de communication sur tout le Sillon lorrain (Épinal, Nancy, Metz, Thionville, Luxembourg), ainsi qu'au niveau de la presse (écrite ou audiovisuelle) régionale et nationale.

Destination Nancy – Office de Tourisme a également participé à la promotion de ces fêtes et vendu un millier de produits dérivés chartés.

WEEK-END DE SAINT-NICOLAS

Grand temps fort des Fêtes de Saint-Nicolas, le Week-end de Saint-Nicolas s'est déroulé les 9 et 10 décembre 2023.

Le défilé de 24 chars (décorés sur le thème du XVIII[e] siècle, en lien avec le 40[e] anniversaire de l'inscription des trois places au patrimoine mondial de l'Unesco) a attiré 70 000 spectateurs, malgré une pluie diluvienne. Il s'est accompagné de **26 spectacles professionnels interprétés par 525 artistes de 18 compagnies locales, nationales et internationales.**

En dehors du défilé, de nombreux artistes de rue ont animé le centre-ville durant deux jours. **La programmation du dimanche a offert 42 spectacles de 17 compagnies,** essentiellement en déambulation sur le chemin piéton et la place Stanislas : fanfares et batucadas, théâtre, cirque, danse, marionnettes, mime, distribution de bonbons, machines mécaniques et grandes formes spectaculaires.

Constituée d'habitants de la métropole, la Fanfare des Enfants du Boucher a rassemblé cette année 75 musiciens de tous âges, qui ont joué sur la place Stanislas en attendant le défilé. De même, 110 habitants ont intégré les compagnies Les Enfants du Fouettard et Anes Stram Gram pour les deux flash mobs participatifs du week-end.

Sur le plan économique, la programmation du Week-End de Saint-Nicolas représente 44 intermittents embauchés, 520 nuitées dans les hôtels, 1 493 repas et 282 sandwichs. Destination Nancy a comptabilisé de son côté 5 293 visiteurs extérieurs accueillis pendant le week-end (93 % français, 7 % étrangers).

Le défilé de Saint-Nicolas

45[E] ÉDITION DU LIVRE SUR LA PLACE

Le Livre sur la Place est le premier grand salon littéraire de la rentrée. Depuis 1979, il est le résultat de la collaboration de la Ville de Nancy avec les libraires nancéiens réunis au sein de l'association « Lire à Nancy ». Le salon a reçu dès sa création le prestigieux soutien de l'Académie Goncourt, dont les membres l'honorent chaque année de leurs présences.

La 45e édition s'est déroulée du 8 au 10 septembre 2023, avec pour présidente l'ancienne garde des Sceaux Christiane Taubira, également femme de lettres et passionnée de culture.

L'Allemagne était le pays invité de cette édition, avec une programmation mise en œuvre avec le Goethe-Institut de Nancy, qui a donné la part belle aux plus grands auteurs germanophones. À noter également, la lecture de contes de Grimm par Brigitte Fossey et l'avant-première du film Anselm de Wim Wenders.

Lors de ce salon 2023 :

• 554 auteurs étaient présents ;

• 174 événements programmés (rencontres, tables rondes, lectures…) ;

• 7 prix remis ;

• 130 000 visiteurs.

Le Livre sur la Place est aussi l'occasion d'accueillir à Nancy l'enregistrement d'émissions radiophoniques en public sur les antennes de Radio France (France Inter, France Bleu…), dont deux émissions du « Masque et la Plume » et, **pour la première fois cette année, un numéro de « Affaires sensibles ».**

Une quinzaine d'actions ont également permis d'aller vers tous les publics : interprétation de huit rencontres en Langue des Signes Française, présences d'écrivains dans les quartiers, rencontre littéraire avec le personnel du CHRU, rencontre en milieu carcéral, lecture-spectacle intergénérationnelle pour les enfants de la pouponnière départementale, actions pour les publics scolaires (près de 2 000 jeunes touchés).

En 2023, Le Livre sur la Place a par ailleurs initié des **« débats d'idées »** pour faire dialoguer chercheurs, intellectuels, philosophes sur la marche du monde. **Quatre rendez-vous ont été proposés durant le week-end** et d'autres ont été programmés tout au long de l'année.

En 2024, l'objectif du salon est de confirmer les nouvelles orientations éditoriales : pays étranger tous les deux ans, présence renforcée des auteurs étrangers chaque année, augmentation des lieux de programmation sur Nancy et la métropole, développement des débats d'idées.

LES RENCONTRES DU LIVRE SUR LA PLACE

Entre deux salons, les Rencontres du Livre sur la Place proposent des rendez-vous réguliers et gratuits tout au long de l'année.

L'année 2023 fût particulièrement riche avec huit rencontres : François Gemenne en janvier, Philippe Claudel en février, Uwe Wittstock en mars, Nathalie Cabrol en avril, Bernhard Schlink en septembre, John Grisham en octobre (sa seule date en France), Hélène Rossinot en novembre, et Jean-Baptiste Andrea (prix Goncourt 2023) également en novembre.

En 2024, l'objectif est d'affirmer la déclinaison du Livre sur la Place sur l'année : grandes rencontres, salon Littérature et gastronomie, nuit de la lecture, débats d'idées, résidences d'écriture…

Le Livre sur la Place, Place de la Carrière

Les courses de Saint-Nicolas au parc de la Pépinière

SPORTS

La direction se décline en trois services : la gestion des équipements sportifs, les activités physiques et de santé, le suivi associatif et la coordination administrative des manifestations. L'une de ses missions prioritaires est d'accompagner l'exécutif dans l'application de son programme et de mener à bien la mission de service public en accompagnant au mieux les associations et les habitants.

Le service des Équipements sportifs compte 43 agents. Il gère 25 gymnases, 4 terrains de football, 2 de rugby, 1 de beach-volley, 5 de pétanque et 1 boulodrome couvert, 1 stand de tir, 1 ball trap (sur Maron), 22 city stades, 1 skate parc et 1 pumptrak.

La gestion consiste à assurer l'entretien et le suivi des structures, l'accueil du public, veiller à la sécurité des biens et des personnes. Le service organise également la mise à disposition des structures sportives aux clubs.

Le service Activités physiques et de santé regroupe 10 agents. Il intervient dans différents domaines, tels que la dispense des cours d'EPS dans toutes les classes des écoles primaires, l'organisation de stages sportifs pendant les vacances scolaires, l'animation sport dans le cadre des activités périscolaires, la participation à des manifestations sportives municipales, la gestion du sport bien-être à destination des seniors, l'animation estivale sur le site de la Méchelle.

Le service Suivi associatif et coordination administrative des manifestations est assuré par 3 agents. Il instruit les demandes de subventions associatives sportives (fonctionnement, aides exceptionnelles sur projet) en lien étroit avec l'élu référent, rédige les délibérations, organise et coordonne, avec le concours des autres services municipaux, les différentes manifestations sportives municipales.

Un secrétariat mutualisé entre les trois services sera créé en 2024, afin de répondre plus efficacement aux associations et aux usagers.

BUDGET *(CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)*

Direction des Sports			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	1 050 945 €	147 931 €	903 014 €
Investissement	40 279 €	- €	40 279 €
Total	**1 091 224 €**	**147 931 €**	**943 293 €**

MOYENS HUMAINS *(PAR CATÉGORIE, EN ETP)*

Direction des Sports			
A	**B**	**C**	**Total**
1	**9,4**	**44**	**54,4**

CHIFFRES CLÉS 2023

96 clubs occupent nos installations pour 35 pratiques différentes

350 000 € dédiés aux sports dans l'enveloppe du Budget Participatif : implantation de modules fixes d'activité physique, parcours santé urbain, tennis de table, terrains de pétanque…

70 lieux de pratique sportive sur le territoire

31 000 licenciés (15 000 sport + 10 000 licenciés UNSS), 80 disciplines, 160 clubs sportifs qui reçoivent une aide directe (subventions) ou indirecte (mise à disposition d'équipements, de matériel…)

Budget de 1 M€ pour accompagner les associations sportives

1 000 jeunes de 4 à 18 ans touchés pendant les stages durant les vacances scolaires

Courses de la Saint-Nicolas :

3 500 enfants de primaires,
1 800 ados de collèges et lycées,
900 étudiants participants

6 500 participants sur Octobre Rose

GESTION DES ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

Quatre installations sportives (Louis Armand, Claude Le Lorrain, Degueldres et Meziere) ont été transférées vers la Métropole et quatre agents d'exploitation le seront également d'ici juillet 2024.

Les travaux de rénovation du stade Tighazoui ont débuté en 2023 et s'achèveront en 2024. Le montant total de l'opération est de 950 000 €. Parallèlement, **les études pour la restructuration des stades Matter et Victor** ont été lancées et se poursuivront en 2024, année où le stade Leprun sera de son côté transformé en terrain synthétique.

Parmi les autres travaux notables réalisés en 2023, on note **le changement du sol sportif du gymnase du Placieux et la rénovation de la façade du gymnase Poincaré.** Une fresque au sol a également été réalisée au city stade Coubertin par l'association Spray Lab.

À noter que dans le cadre des Journées du patrimoine dédiées au sport, le gymnase Poincaré a été ouvert au public, avec présentation de la flamme olympique des JO d'hiver de 1968.

ANIMATIONS SPORTIVES POUR LES ENFANTS, LES ADOS ET LES SENIORS

Engagée dans le développement d'une pratique sportive pour tous, la Ville de Nancy favorise la découverte et l'apprentissage de l'éducation physique et sportive à tout âge, en proposant des animations tout au long de l'année.

► Enfants et ados

Sur le temps scolaire, les éducateurs sportifs (ETAPS) de la Ville interviennent chacun 17h par semaine dans les écoles. Sur l'année scolaire 2022-23, cette organisation a permis aux 21 écoles élémentaires publiques de Nancy de bénéficier chacune d'une heure d'activité physique hebdomadaire en compagnie d'un éducateur sportif diplômé. **Plus de 2 500 élèves** ont été concernés. Ces interventions permettent de répondre aux objectifs de l'Éducation nationale.

Sur le temps périscolaire, les ETAPS interviennent désormais à raison de 3h par semaine pour 200 élèves inscrits aux activités sportives.

Sur le temps extrascolaire, les ETAPS interviennent tous les mercredis après-midi dans les accueils de loisirs municipaux. Une cinquantaine d'enfants en bénéficie chaque semaine.

Pendant les vacances scolaires, des activités sportives estivales sont proposées en juillet-août et des stages sportifs pendant les petits congés. Pour les organiser et avoir une offre sportive adaptée et diversifiée, la Ville de Nancy fait appel aux clubs sportifs de son territoire. **Ainsi, 173 stages sportifs ont été proposés en 2023, à raison de 10h par semaine, avec une trentaine de disciplines au choix.** Depuis 2022, il est possible de coupler l'inscription aux stages sportifs avec une inscription en accueil de loisirs municipal.

À noter que la tarification progressive des activités sportives a permis d'améliorer l'accès de tous à la pratique sportive même si on constate encore une participation à plus de 70% des enfants dont les parents ont un QF élevé.

À partir de l'été 2024, les ETAPS interviendront également sur le site de la Méchelle, pendant l'animation de la Plage des 2 rives.

► Seniors :

Les ETAPS interviennent à raison de 4h30 par semaine auprès des seniors (+ de 65 ans) résidents ou riverains des foyers Gabriel-Mouilleron, Pichon et Chevardé. Tous les lundis et mercredis, une sortie en marche nordique leur est proposée dans les différents parcs publics de la ville. Une cinquantaine de seniors y participe.

Un éducateur intervient également au foyer résidence Chevardé pour apprendre aux seniors à se servir des agrées constituant le Parcours d'Accessibilité Santé Seniors.

Depuis octobre 2022, une offre **« Sport bien-être » a été mise en place à destination des + de 55 ans,** afin de préserver leur capacité physique le plus longtemps possible et contribuer ainsi à leur santé. En octobre 2023, **81 seniors étaient inscrits à ces activités.**

Toutes ces interventions sont proposées gratuitement.

Gym bien-être des Seniors

MANIFESTATIONS ET SUBVENTIONS

Chaque année, le service accompagne **l'organisation des grandes manifestations sportives du territoire :** Octobre Rose, Courses de la Saint-Nicolas, Semi-Marathon, Rallye de Lorraine Historique, Rallye de Lorraine...

"Bouge", journée de l'olympisme au Parc de la Pépinière

Du 10 au 16 juin 2023, il a également organisé pour la **3e année consécutive la manifestation sportive et festive « Bouge »,** qui s'est déroulée cette année au parc de la Pépinière, autour du plateau Cerdan, afin d'accompagner le Championnat de France universitaire de basket 3×3. **Cette édition a réuni 3000 participants et 24 clubs.** Les écoles ont été très présentes et le Championnat de France Universitaire de Basket 3×3 a permis de toucher des publics non ciblés, notamment les collégiens et lycéens.

Un concours de photographies de sport, intitulé « Starting Blocks »,
a par ailleurs été lancé en 2023, avec la participation d'artistes professionnels et bénévoles. Il se prolongera en 2024 avec le festival « Starting Blocks », en mars, et l'exposition des clichés des artistes retenus.

En 2024, le nouveau portail informatique pour les demandes de subventions sera finalisé. Il permettra aux associations de déposer toutes leurs demandes de financements de manière dématérialisée, puis, dans un second temps, de déposer toutes leurs demandes autres (salles, gymnases...).

ÉTATS GÉNÉRAUX DU SPORT

Suite aux états généraux du sport, le parlement du sport a été créé en septembre 2023 comme un nouvel organe associatif sportif. Dans la continuité, en janvier 2024, se sont déroulés les 2e États généraux du sport de la Ville de Nancy, après une table ronde sur le thème « Quel modèle pour le Sport dans nos Territoires ? », en présence de Marie-Georges Buffet. Ces États généraux ont permis de lancer une concertation sur les nouveaux critères d'attribution des subventions aux clubs pour la saison prochaine.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

2024, ANNÉE OLYMPIQUE :

• Organisation d'une journée paralympique le 10 juin avec des animations place Stanislas.

• Organisation de la manifestation "Bouge" avec des animations sportives les 22 et 23 juin dans le parc de la Pépinière

• Organisation d'une journée à destination des enfants des écoles primaires pour célébrer les jeux Olympiques

Mise en œuvre du nouveau portail informatique pour les demandes de subvention pour les associations.

Les états généraux du sport

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre communal d'action sociale de Nancy développe, en faveur des seniors, des personnes handicapées, des familles et des plus précaires, des actions et projets d'aide et d'accompagnement pour améliorer le quotidien et faciliter la vie des Nancéiens.

Le CCAS est un établissement public administratif communal disposant d'une personnalité juridique distincte. Il est composé de 95 agents. Un rapport d'activité spécifique est réalisé annuellement. Cette fiche présente néanmoins les principales activités du CCAS pour 2023.

Le conseil d'administration du CCAS est présidé par le maire de Nancy, président de droit. Il est composé de 16 administrateurs.

La ville alloue au CCAS une subvention de près de 6 millions d'euros.

Accompagnement social

La direction de l'Accompagnement Social du CCAS a pour mission l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de fragilité économique ou sociale et en recherche d'insertion sociale et professionnelle. Le soutien et l'accompagnement social sont privilégiés tant sur le plan individuel que collectif dans une approche globale, partenariale et de proximité.

Par l'intermédiaire de ses 5 points d'accueil, dans les mairies de quartier et au siège du CCAS, la direction de l'Accompagnement Social s'attache à développer des actions de lutte contre la précarité, notamment alimentaire et énergétique et favorise l'accès au logement.

Elle est constituée de 24 agents titulaires et de 10 salariés en CDD d'insertion (CDDI), répartis au sein des deux épiceries solidaires.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

En février 2023, le travail de diagnostic territorial d'analyse des besoins sociaux s'est concrétisé par un portrait social de la population nancéienne qui doit aider la Ville et le CCAS mais également l'ensemble des acteurs qui œuvrent au service des ménages à construire un projet social le plus en phase avec les besoins de la population. Cette analyse a été réalisée avec un niveau de précision inédit, détaillée par quartier avec une observation des indicateurs depuis 1990 et des projections sur leur évolution.

Les axes prioritaires retenus :

• **ACCÈS AUX DROITS :** améliorer l'accès aux droits et aux services pour tous les publics.

• **FAMILLES PRÉCAIRES : r**épondre aux besoins des familles précaires, vivant sous le seuil de pauvreté et à + 200 € du seuil.

• **SENIORS :** Accompagner les seniors et anticiper les besoins liés au vieillissement.

Epicerie sociale

LES ÉPICERIES SOCIALES

Le CCAS gère deux épiceries sociales : la Boutique du Plat'Haut au Plateau-de-Haye et la Boutique des Deux Villes au quartier Haussonville. Elles permettent aux clients bénéficiaires l'accès aux denrées courantes et variées à faible coût (10 % à 30 % du prix commerce). En contrepartie, les bénéficiaires sont accompagnés individuellement dans la réalisation d'un projet sous forme d'un contrat. L'admission va de 3 mois minimum à 1 an maximum. Elles fonctionnent grâce à 5 encadrants et 10 salariés en insertion professionnelle.

Dans un contexte d'inflation, une nouvelle aide « Coup de Pouce épicerie » a été mise en place en janvier 2023 pour les ménages rencontrant des difficultés pour honorer leurs charges, avec un accès aux boutiques limité à 3 mois sans notion de projet.

279 ménages ont bénéficié des épiceries sociales.

DISPOSITIF ÉQUILIBRE

Ce dispositif offre un accompagnement budgétaire et administratif : accès aux droits, logement, gestion budgétaire, accès à l'alimentation. **108 ménages ont été accompagnés en 2023.**

Le dispositif dispose également d'une cuisine pédagogique située sur le Plateau-de-Haye, où sont proposées des actions collectives autour de la santé, de la nutrition et de la gestion de budget.

DOMICILIATION

Les personnes sans domicile stable ou fixe ayant une attache à Nancy (emploi, lieux de résidence, famille…) peuvent bénéficier d'une domiciliation au CCAS leur permettant de disposer d'un justificatif de domicile, de recevoir leur courrier et d'accéder à leurs droits.

Au 31 décembre 2023, 366 personnes étaient domiciliées. 6 187 courriers ont été reçus.

AIDES FACULTATIVES

Des aides facultatives peuvent être allouées aux habitants, selon différentes thématiques. **En 2023, 3 301 demandes ont été instruites représentant un budget de 296 051 € réparti de la manière suivante :**

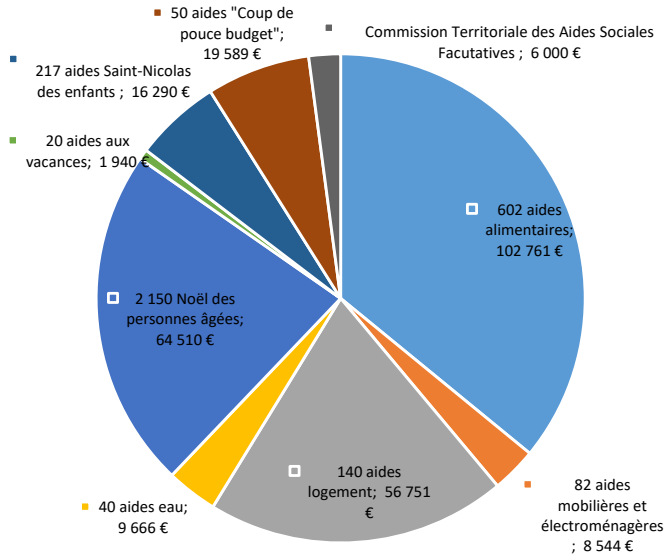

LA MISSION LOGEMENT

En 2023, 101 relogements ont été effectués. Concernant la prévention des expulsions, **95 situations ont été portées à la connaissance du maire et 15 diagnostics réalisés.**

LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Cette opération vise à aller à la rencontre des personnes en situation de grande exclusion dans les rues de Nancy, afin d'échanger avec elles à partir d'un questionnaire anonyme, qui permet d'avoir une connaissance actualisée de leur situation et de leurs besoins.

La Nuit de la Solidarité s'est déroulée pour la deuxième fois à Nancy le 25 janvier 2023 sur l'ensemble du territoire de la commune. Elle a permis de compter à un instant T le nombre de personnes se trouvant en situation de rue, c'est-à-dire n'ayant pas d'endroit où dormir pour la nuit ou dormant dans un lieu impropre au sommeil (voiture, tente, hall d'immeubles, etc.) d'une part. D'autre part elle a contribué à une meilleure connaissance du profil et des besoins de ces dernières afin de faire progresser les dispositifs et politiques publiques d'accueil, d'hébergement et d'insertion.

LANCEMENT DU « PLAN ERRANCE »

En février 2023 a été lancé le « Plan Errance », qui se décline en plusieurs actions. En novembre, ont ainsi été mis en place les **« Repas du soir ».** Cette opération consiste en une distribution de repas chauds au restaurant municipal, rue Pierre-Fourier, à consommer sur place ou à emporter. Elle a été réalisée avec l'aide de bénévoles et grâce à la coordination de nombreuses associations. Cette distribution permet également d'offrir d'autres services aux personnes bénéficiaires : entretiens avec un travailleur social, consultations médicales…

Novembre – Décembre 2023

• 39 jours d'ouverture

• 1 824 repas distribués

• 1 598 repas consommé sur place

• 222 repas sur le format « à emporter »

• 174 hommes et 25 femmes accueillis

En décembre, **une bagagerie solidaire** a été ouverte rue Sainte-Anne. Elle permet d'offrir aux personnes à la rue un lieu de stockage pour leurs affaires personnelles. Ce besoin avait été identifié lors de la première Nuit de la Solidarité organisée à Nancy.

Le « Plan Errance » comprend d'autres actions : atelier des solidarités, médiation sociale, halte soins addiction…

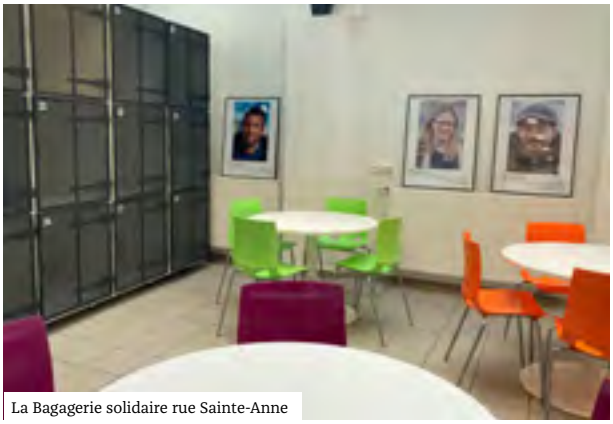

La Bagagerie solidaire rue Sainte-Anne

CRÉATION D'UNE PERMANENCE D'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX

Ouverte en août 2023, cette permanence permet d'accueillir chaque jeudi après-midi, sans rendez-vous, des personnes ayant besoin d'accéder aux outils numériques et d'être accompagnées pour leurs démarches administratives en ligne. **25 permanences ont été organisées et pour 96 personnes reçues.**

AUTRES ÉVÉNEMENTS 2023

En janvier, le CCAS s'est engagé, en partenariat avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et la Métropole du Grand Nancy, dans la **lutte contre la précarité menstruelle.**

En juin, à l'occasion de la Fête des Jardins du Plateau-de-Haye, la Boutique du Plat'Haut s'est associée avec les structures et partenaires du quartier pour proposer différentes animations ludiques : vélo mixeur, smoothies, permis brouette…

En octobre, l'association de commerçants Les Vitrines de Nancy est devenue partenaire et fournisseuse des chèques cadeaux de la campagne « Seniors et Saint-Nicolas », alliant soutien aux acteurs locaux et choix diversifié.

Autonomie

Les missions de la direction de l'Autonomie sont de favoriser le bien-être à domicile des seniors (plus de 65 ans), d'anticiper les besoins et les attentes des nouveaux publics seniors pour mieux y répondre, et de rendre les seniors acteurs du développement de Nancy en tant que ville inclusive, solidaire, culturelle et innovante.

La direction Autonomie regroupe 37 agents.

LES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Nancy compte cinq résidences autonomie : Boudonville, Chevardé, Donop, Gabriel-Mouilleron et Pichon. Elles représentent une offre de **256 appartements : 8 T1, 234 T1bis et 14 T2.**

Le taux d'occupation est de 82%. La moyenne d'âge des résidents est de 81,3 ans.

À noter que 24 appartements sont rénovés annuellement et qu'une moyenne de 200 états des lieux sont effectués chaque année.

Les résidences autonomie sont également ouvertes à tous les seniors de la ville, qui peuvent se joindre aux résidents pour profiter de la restauration sur place, des activités et des sorties proposées.

En 2023, 27 282 repas ont été servis au sein des résidences autonomie, 4 090 heures d'activités ont été proposées pour 1 871 participations, et 110 sorties ont été programmées.

SERVICES À DOMICILE

La plupart des démarches pour bénéficier des services à domicile peuvent se faire en ligne sur Nancy.fr.

La livraison de repas à domicile a concerné 382 bénéficiaires (en file active) en 2023 : 61 237 repas traditionnels ont été livrés, dont 9 864 repas spécifiques (régime alimentaire).

Le service de télé-assistance compte 328 abonnés (411 en file active).

L'équipe pluridisciplinaire du CCAS assure le suivi de 269 ménages pour des bénéficiaires comprenant à 81% des personnes âgées de 75 ans et plus.

Les services du Médiacteur (petit bricolage à domicile) ont compté 219 interventions en 2023.

Le service Téléphon'Âge (une coordinatrice pilote et 9 bénévoles) compte pour sa part 104 abonnés et a représenté 593 heures de conversation en 2023.

Par ailleurs, 114 personnes fragiles et vulnérables figurent sur le **registre communal du plan d'alerte et d'urgence.**

AUTRES PRESTATIONS

7 475 foyers ont bénéficié d'un colis de fin d'année et 200 personnes ont participé au temps dansant & gourmand « Saint Nicolas fait salon » à l'Hôtel de Ville le lundi 11 décembre. 638 personnes ont été accueillies pour la distribution de la Carte Nancy Seniors.

ÉVÉNEMENTS 2023

• Mise en place du Conseil Nancéien des Aînés.

• Ouverture et expérimentation de la plateforme « Nancy Entraidants ».

• Organisation de la Journée Nationale des Aidants, le 6 octobre 2023 sur le quartier Rives-de-Meurthe.

"Saint-Nicolas fait salon"

• Mise en place de médiateurs numériques (services civiques) dans les résidences autonomie.

• Organisation de rencontres des établissements nancéiens d'hébergement pour personnes âgées.

• Charte de partenariat avec les bailleurs sociaux : OMh, SLH et Batigère.

• Soutien du CCAS en direction des maisons de retraite nancéiennes.

• 33 000 € de contribution pour le financement de transports adaptés et de prestations musicales en faveur des résidents âgés.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

Dans le cadre du plan d'actions découlant de l'analyse des besoins sociaux (ABS) :

• Renforcement des dispositifs d'aides alimentaires avec notamment la pérennisation des repas du soir.

• Élargissement de la compétence du CCAS en matière d'accompagnement social aux personnes bénéficiaires des minimas sociaux à travers la signature d'une convention de partenariat avec le Conseil Départemental.

• Démarche pour faire émerger une structure facilitatrice des mobilisations citoyennes, associatives, privées et institutionnelles.

• Projet de création d'un lieu extérieur de tolérance aux rassemblements avec l'utilisation d'une rame de tram.

• Renforcement des actions notamment sur l'accès aux dispositifs de santé et la précarité énergétique.

Sur le volet Autonomie :

• Pérennisation de la plateforme entraidants.

• Développement de l'ancrage dans les territoires favorisant « l'aller vers ».

• Poursuite des investissements dans l'entretien et la modernisation des résidences autonomie.

• Revalorisation du budget pour les colis de fin d'année.

• Renforcement du soutien apporté aux EHPAD à but non lucratif.

Village de la prévention du cancer au Parc de la Pépinière

SANTÉ PUBLIQUE

La Ville de Nancy est engagée depuis plusieurs années dans la promotion de la santé et du bien-être avec des axes prioritaires : la réduction des inégalités territoriales, environnementales et sociales, ainsi que l'autonomie des Nancéiens en matière de santé. Le projet municipal 2020-2026 affirme sa volonté d'apporter des réponses aux besoins des habitants, notamment sur les questions touchant à la santé et au bien-être.

BUDGET (CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)

Mission Santé Publique			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	46 799 €	- €	46 799 €
Investissement	14 519 €	- €	14 519 €
Total	**61 318 €**	**- €**	**61 318 €**

MOYENS HUMAINS (PAR CATÉGORIE, EN ETP)

Mission Santé Publique			
A	**B**	**C**	**Total**
1	**1**	**1**	**3**

CHIFFRES CLÉS 2023

46 actions de sensibilisation réalisées

83 assises installées et 50 restaurées dans le cadre du « Plan bancs »

12 campagnes de communication grand public

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2023

Le champ d'action de la santé publique inclut tous les systèmes de promotion de la santé, de prévention des maladies, de lutte contre les addictions, la santé mentale et la lutte contre la maladie. Pour cela, il est nécessaire d'informer le public sur les modalités d'accès aux soins, de prise en charge médicale et au bien-être, selon les pathologies.

En 2023, la mission Santé Publique a accompagné les associations et les institutions du territoire pour la mise en œuvre de leurs actions grand public : colloques, stands d'information et de sensibilisation, courses caritatives…

La Course Octobre Rose

La course d'Octobre Rose, pilotée par Nancy Athlétique Métropole, a accueilli un village de la prévention permettant à plusieurs partenaires, dont l'Institut de Cancérologie de Lorraine, la CPAM, le CHRU et Elsan Majorelle, d'informer et de sensibiliser les participants au dépistage du cancer du sein.

La mission Santé Publique, en lien avec l'association Cérébrolor, a également sensibilisé 80 professionnels de la petite enfance, de la santé et de la police sur le syndrome du bébé secoué lors d'une conférence.

DEUX CONVENTIONS DE PARTENARIAT

La Ville de Nancy a par ailleurs renouvelé son engagement auprès de l'association Afa Crohn-RCH-France en signant une **convention de partenariat avec l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) pour sensibiliser le public et les professionnels de la restauration sur les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI)** et permettre aux personnes atteintes de ces pathologies d'accéder à des toilettes gratuitement.

Dans le cadre de la lutte contre les addictions, la Ville de Nancy a signé **une convention de partenariat avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives,** afin de mener des actions de prévention auprès du public jeune et de mettre en œuvre le Plan local de lutte contre le tabac.

UNE JOURNÉE D'ACTION AUTOUR DE LA SANTÉ MENTALE

La santé mentale est également un axe de travail majeur pour la Ville. Un village de la prévention a été créé en juin, rassemblant une dizaine de partenaires. Les stands de sensibilisation ont permis à près d'une centaine de personnes d'être informée sur l'offre de soin et d'accompagnement du territoire. Un ciné débat sur le thème de la schizophrénie a clôturé la journée, permettant à 80 personnes d'échanger sur cette maladie avec des professionnels de santé.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la Ville de Nancy continuera en 2024 ces actions de sensibilisation, d'information de promotion et de prévention autour de la santé.

La mission Santé Publique renforcera notamment son engagement dans la lutte contre toutes les formes d'addictions, à travers plusieurs projets : la démarche Ville Libre Sans Tabac, la création d'une charte « Label nuit », une campagne de prévention auprès des étudiants sur les conduites à risques…

Le « Plan bancs » se poursuivra également, avec l'installation de 100 assises supplémentaires sur l'espace public.

VILLE ATTRACTIVE, ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

Coloriage citoyen sur les pavés de la Grande Rue

DÉVELOPPEMENT

De façon globale, les missions de la direction du Développement consistent à favoriser le développement, l'innovation et l'attractivité économique du territoire nancéien, en lien avec l'ensemble des partenaires concernés, qu'ils soient institutionnels (notamment la Métropole du Grand Nancy), associatifs ou professionnels.

Plus précisément, les missions générales sont :

• Assurer un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs économiques (commerçants, artisans, porteurs de projets...), afin de permettre une co-construction du développement économique, commercial et touristique ;

• Assurer un suivi réglementaire des activités commerciales : terrasses et étalages, licences et débits de boisson, marchés couverts et de plein air ;

• Soutenir et renforcer la politique d'animation commerciale, au centre-ville et dans les quartiers ;

• Assurer le suivi des implantations et de la vacance commerciales et œuvrer à la lutte contre la vacance commerciale, au développement de l'offre commerciale et à l'accompagnement des porteurs de projets ;

• Soutenir les acteurs et les initiatives économiques innovantes, notamment répondant aux enjeux de l'Économie sociale et solidaire ;

• Assurer la gestion du fonctionnement du port de plaisance Saint-Georges, dans le cadre de la convention de concession entre la collectivité et les Voies navigables de France.

BUDGET (CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)

Direction du Développement			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	440 507 €	1 364 286 €	-923 779 €
Investissement	15 308 €	840 €	14 468 €
Total	**455 815 €**	**1 365 126 €**	**-909 311 €**

MOYENS HUMAINS (PAR CATÉGORIE, EN ETP)

Direction du Développement			
A	**B**	**C**	**Total**
1,9	**3**	**8,6**	**13,5**

CHIFFRES CLÉS 2023

120 enregistrements de licences
et **320** débits de boissons temporaires

682 terrasses autorisées
pour 419 établissements

85 ouvertures de commerces et 39 reprises

677 bateaux journaliers (hors résidents mensuels)

4 077 camping-cars accueillis

156 étalages autorisés

Commerçants sur les marchés :
Marché central : 44
Marché Haussonville : 12
Marché des Etalagistes : 15
Marché Ville Vieille : 11
Marché Plateau de Haye : 140

RENOUVELLEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

La convention partenariale portant sur le développement et le rayonnement du commerce et de l'artisanat à Nancy et la convention relative aux objectifs et moyens entre la Ville de Nancy et l'association Les Vitrines de Nancy ont été renouvelées pour la période de 2023-2026.

DES ÉCHANGES RÉGULIERS AVEC LES COMMERÇANTS

Un accompagnement spécifique des commerçants a été mis en place dans le cadre des travaux de la ligne 1 et de la piétonisation : réunions bimensuelles, rencontres individuelles et collectives régulières avec les commerçants concernés.

Des temps de rencontres trimestrielles ont été organisées avec le Maire et l'ensemble des commerçants en 2023 et un accueil des nouveaux commerçants a été mis en place et sera reconduit chaque année.

ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

Deux nouveaux villages de Saint-Nicolas ont vu le jour sur le chemin piéton, permettant ainsi l'accroissement de l'attractivité sur ce secteur aux usages renouvelés.

Par ailleurs, les métiers d'art ont été intégrés dans certaines éditions de la brocante sur la place Charles III. En 2024, il est prévu de mettre en place un nouveau marché spécifique aux métiers d'art, un week-end par mois, pendant 6 mois sur la place Charles III.

Le marché central à Nancy

AMÉLIORATION DES MARCHÉS

En 2023, le travail mené sur l'amélioration du marché du Plateau-de-Haye a été poursuivi, avec notamment le renforcement de l'encadrement et des modalités de fonctionnement.

Concernant le marché central, un cahier des charges a été établi, suivi du lancement de la procédure d'appel d'offres pour une assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur l'analyse structurelle, fonctionnelle et l'optimisation de fonctionnement de ce marché.

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Outre le travail d'accompagnement des porteurs de projets et le suivi des implantations commerciales, la direction a participé au développement et à la mise en place d'animations pour le chemin piéton : décoration, pique-nique géant, coloriage citoyen sur les pavés de la Grande-Rue.

En 2023, la direction a également assuré le suivi des démarches concernant la préemption du local commercial sis 11 rue Saint-Jean (rétrocession du bail commercial et lancement de la procédure de rétrocession du local, avec validation du cahier des charges et lancement de l'appel à candidatures).

Le port de plaisance

PORT DE PLAISANCE SAINT-GEORGES

Plusieurs nouveautés ont marqué l'année 2023 au port de plaisance : **Une expérimentation de borne centralisée permettant aux plaisanciers de gérer toutes les démarches** (enregistrement, payement, ouverture des accès à l'eau et à l'électricité, accès aux sanitaires et gestion de la barrière d'accès) a été initiée. Elle a fait ressortir un besoin de renforcement du réseau internet permettant un fonctionnement optimal de cet outil. Des travaux d'installation de la fibre ont donc été lancés. A noter également : **la pose de nichoirs, la mise en place d'un totem d'informations sur le cheminement touristique** entre canal et Meurthe et **la pose de panneaux de signalisation interdisant le stationnement sur les quais.**

L'équipe de la capitainerie a par ailleurs été renforcée par l'arrivée d'un troisième agent.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

• **Réorganisation de la direction :** la Direction du Développement devient en 2024 la Direction du Développement local. Ses missions seront axées sur les questions d'attractivité économique, commerciale et touristique. Elle se composera d'un volet commerce (suivi réglementaire et suivi de la vie commerciale) et d'un volet d'accompagnement économique et urbain.

• **Commerces :** délocalisation des puces et du marché de la Ville-Vieille dans le cadre du démarrage des travaux du Musée lorrain ; nouvelle convention avec l'association Saveurs Paysannes ; réalisation d'un guide d'accompagnement pour les commerçants ; travail sur l'amélioration de l'espace commercial du Plateau-de-Haye et création d'un marché local un mercredi sur deux.

• **Développement commercial :** travail d'articulation avec la mise en place de l'opération de revitalisation du territoire (ORT) ; réflexion sur le plan d'actions de la SEM Nancy Défi.

• **Port de plaisance :** mise en place du transfert du port à la Métropole, avec maintien des fonctions à la Ville (personnel mis à disposition de la Métropole) ; réalisation du bilan de fin de concession, aide à l'établissement des objectifs de la nouvelle concession avec recherche de l'opérateur, et accompagnement des plaisanciers résidents à sortir du périmètre Saint-Georges / Sainte-Catherine ; développement des actions et animations en matière de biodiversité, suite aux préconisations du label Pavillon Bleu.

Accueil des nouveaux apprentis de la ville de Nancy

ACTION POUR L'EMPLOI

La Ville de Nancy à travers son service Action pour l'emploi propose et développe des chantiers d'insertion autour de trois supports d'activité : la rénovation des bâtiments, l'entretien des espaces verts et de la voirie, en complémentarité des services de la Ville.

Ces chantiers d'insertion permettent aux personnes éloignées de l'emploi de développer des compétences et ainsi faciliter leur insertion professionnelle à travers un parcours d'accompagnement collectif et individualisé. Au-delà d'un retour vers l'autonomie financière, cet accompagnement vers l'emploi contribue à la levée des freins sociaux et permet aux bénéficiaires de retrouver une place dans la société.

En parallèle, la Ville de Nancy soutient l'accompagnement des mineurs et jeunes adultes dans le cadre de missions de Travail d'intérêt général (TIG) ou de mesures de réparations, en les accueillant au sein de ses chantiers d'insertion pour des peines allant de 20 à 400 h.

Le service gère également le suivi administratif des contrats d'apprentissage répartis sur l'ensemble des services de la Ville de Nancy, permettant ainsi à des jeunes de 16 à 29 ans une entrée dans la vie active progressive.

BUDGET *(CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)*

Service Action pour l'emploi			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	313 635 €	11 000 €	302 635 €
Investissement	7 997 €	- €	7 997 €
Total	**321 632 €**	**11 000 €**	**310 632 €**

MOYENS HUMAINS *(PAR CATÉGORIE, EN ETP)*

Service Action pour l'emploi			
A	**B**	**C**	**Total**
1	**1**	**10**	**12**

CHIFFRES CLÉS 2023

Pour les chantiers d'insertion :

90 salariés accueillis en insertion en 2023 (7 femmes et 83 hommes), principalement des demandeurs d'emploi de longue durée

Plus de **78 %** **de ces personnes ont un faible niveau de qualification** (niveau 3 et inférieur)

52 % **sont bénéficiaires du RSA**

14 % **sont des travailleurs handicapés**

26 % **sont issus des Quartiers Politique de la Ville.**

Pour l'apprentissage :

48 apprentis (dont 30 nouveaux) pour l'année scolaire 2023-2024, répartis au sein des différents services de la Ville et du CCAS

Les jeunes accueillis ont entre 17 ans et 28 ans et préparent des diplômes de niveau CAP à master

32% **se forment à des métiers techniques,** **33%** **à des métiers de la petite enfance et** **35%** **à des métiers du tertiaire.**

LES 40 ANS DU TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le service Action pour l'emploi est partenaire de l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice. À ce titre, il accueille des personnes soumises à des travaux d'intérêts généraux dans le cadre des chantiers d'insertion.

Le service accueille sur ses chantiers 1 à 3 personnes en TIG par mois pour des condamnations allant de 70 à 240 h. Des contrats en insertion peuvent ensuite être proposés aux plus motivés. Sept personnes ont saisi cette opportunité en 2023.

Par ailleurs, le 23 juin 2023, le service a participé à l'organisation des 40 ans du TIG dans les salons de l'Hôtel de Ville. À cette occasion, un ancien « tigiste » devenu agent de la Ville de Nancy, après un contrat en insertion, a témoigné de son parcours.

LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

En octobre 2023, le service a accueilli un conseiller numérique en service civique dans le cadre d'un agrément de 7 mois, afin de travailler sur la fracture numérique auprès des salariés en insertion des chantiers de la Ville. L'objectif est de les accompagner vers l'autonomie numérique sur des outils variés et à travers plusieurs thématiques : la sécurité sur internet, les réseaux sociaux, les différents supports, la gestion et le traitement des documents, les applications utiles aux démarches quotidiennes.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

En 2024, le service a pour projet de développer une nouvelle activité support pour les chantiers d'insertion : l'entretien des locaux. L'objectif est de diversifier les activités proposées pour toucher un plus large public, notamment les femmes, peu représentées dans les chantiers actuels de la Ville.

Les Grands Moulins de Paris

URBANISME ET HABITAT

La direction Urbanisme et Habitat élabore et met en œuvre les orientations stratégiques en matière d'urbanisme et de logement à l'échelle de la Ville de Nancy au vu des orientations politiques et du cadre réglementaire et en lien étroit avec la Métropole du Grand Nancy également compétente en la matière. Elle est composée du Département Urbanisme Stratégique et des services Urbanisme Réglementaire et Habitat & Politique de la Ville.

BUDGET *(CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)*

Direction Urbanisme et Habitat			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	440 289 €	57 788 €	382 501 €
Investissement	131 461 €		131 461 €
Total	**571 750 €**	**57 788 €**	**513 962 €**

MOYENS HUMAINS *(PAR CATÉGORIE, EN ETP)*

Direction Urbanisme et Habitat			
A	**B**	**C**	**Total**
5,8	**5**	**9**	**19,8**
Urbanisme			
3,8	4	9	16,8
Habitat et Politique de la Ville			
2	1		3

Urbanisme

Le département de l'urbanisme assure plusieurs compétences réglementaires, ainsi que des suivis de projets :

• Instruction des autorisations d'urbanisme liées au droit des sols (ADS) et celles liées aux enseignes, pré-enseignes et publicités ;

• Conseil architectural et accompagnement auprès des porteurs de projets ;

• Suivi des projets d'aménagement (Villemin Maringer, Alstom, Grands Moulins, Collège Louis-Armand, Nancy Cœur d'Ilot) ou de renouvellement urbain (Plateau-de-Haye, Haussonville) ;

• Suivi de l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification des grands projets d'aménagement en collaboration avec les services métropolitains.

DISPOSITIF TEMPORAIRE DE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Le Règlement Local de Publicité de la Ville (RLP) de Nancy étant devenu caduque le 13 juillet 2022 et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) étant encore en cours d'élaboration par la Métropole du Grand Nancy, nous avons dû mettre en place, entre le 14 juillet 2022 et le 31 décembre 2023, un dispositif temporaire pour l'instruction des demandes d'autorisations préalables.

En l'absence de RLP, c'est le règlement national qui s'applique. Les autorisations d'enseignes et de publicités relèvent de la compétence du Préfet. Cependant, la Direction Départementale des Territoires (DDT) ne disposant pas des ressources nécessaires pour procéder à l'ensemble des instructions déposées sur son territoire, elle s'est rapprochée des services de la Ville de Nancy. Une convention a donc été signée pour confier l'instruction à la direction de l'urbanisme de la Ville.

UNE POLITIQUE DE QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS

La direction de l'urbanisme a élaboré en 2022 une charte pour la qualité des constructions, adossée au profil de certification NF Habitat HQE « Ville de Nancy », en partenariat avec CERQUAL. Signée par 15 opérateurs publics et privés intervenant sur le territoire communal, cette charte définit les critères à respecter dans la conduite des projets, leur insertion urbaine et environnementale, la durabilité des constructions et la qualité de l'offre de logements. **De nouveaux opérateurs ont signé la charte en 2023. Ils sont actuellement 17 signataires.**

Durant l'année 2023, deux projets d'ampleur ont été élaborés dans le respect de cette charte et feront l'objet d'un dépôt de permis de construire au premier trimestre 2024.

TRAVAIL EN COURS SUR LE PROJET DE PLUI HD

La direction a travaillé à la prise en compte dans le futur PLUi des objectifs de la charte pour la qualité des constructions de la Ville de Nancy et à l'intégration de ses critères. Pour cela, elle a assuré l'animation d'un comité de pilotage d'élus de la Ville chargés de répondre au projet de règlement communiqué à la rentrée 2023 par la Métropole.

Sur proposition des élus municipaux, une liste d'amendements, déclinés par territoire en concertation avec les adjoints concernés, a été communiquée à la Métropole en fin d'année. Ces amendements et propositions couvrent les règles de protection du paysage, de la biodiversité et du patrimoine bâti, des règles de contrôle des hauteurs maximales des constructions, des règles d'offre de stationnement et de mixité fonctionnelle.

Le travail se poursuit avec le service de la planification de la Métropole jusqu'à la finalisation du document, qui sera soumis à concertation et enquête publique avant son adoption définitive prévue pour 2025.

INTERVENTION DE L'ARCHITECTE CONSEIL

Un marché public avec un architecte conseil est en cours avec la Ville pour une durée de trois ans et deux permanences sont organisées chaque mois pour recevoir les porteurs de projet. L'architecte conseil participe à des réunions de travail élargies et multi-partenariales, et assure le dialogue avec les équipes de maîtrise d'œuvres pour atteindre les objectifs en matière de qualité urbaine et architecturale de la ville de Nancy.

CHIFFRES CLÉS 2023

236 dossiers de permis de construire, démolir et aménager

1 853 dossiers de déclarations préalables

1 856 instructions de certificats d'urbanisme et de dossiers de déclarations d'intention d'aliéner

400 rendez-vous avec des particuliers, des promoteurs...

54 immeubles subventionnés au titre du ravalement de façades pour un budget de 82 000 €

8 immeubles subventionnés au titre de la végétalisation, pour un budget de 5 000 €

1899 certificats de numérotage et arrêtés de numérotation de voirie

30 recours gracieux

5172 courriers et courriels traités

PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS (PPA) AVEC SCALEN

L'Agence d'urbanisme SCALEN fonctionne comme une plateforme partenariale d'échanges qui favorise les stratégies concertées pour répondre aux enjeux territoriaux partagés. Elle propose des méthodes de travail « sur mesure » et développe des outils innovants pour informer, donner à comprendre, anticiper pour aider à décider et à agir.

Dans ce cadre, la Ville de Nancy a signé une convention de partenariat avec l'agence pour travailler sur un certain nombre de sites stratégiques : le collège Louis-Armand, l'Ile Vilgrain, les serres municipales, la rue de Tomblaine et la Cité administrative.

En 2024, le PPA avec SCALEN se poursuivra, avec des échelles de travail contribuant à la réflexion stratégique et opérationnelle de la Ville de Nancy, dont notamment l'analyse du potentiel

de renouvellement urbain des sites stratégiques en mutation : reconversion de la Cité administrative en un quartier écologique et solidaire ; reconversion de l'ancienne faculté de pharmacie en un pôle culturel incluant notamment le CCN - Ballet de lorraine…

AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ANCIEN COLLÈGE LOUIS-ARMAND

En 2023, la direction a conduit, avec l'agence SCALEN, l'étude de préfiguration de l'opération d'aménagement de la Cité des solidarités sur le site de l'ancien collège Louis-Armand.

Elle a travaillé en lien avec la direction du développement social, de la jeunesse et de la santé de la Métropole sur le programme des activités dédiées à l'Économie sociale et solidaire. L'étude intègre également l'hypothèse de la relocalisation du CHRS Marguerite-Vallette.

Le jardin de la Citadelle

Les principes d'aménagement, les programmes et les hypothèses de constructibilité qui ressortent de l'étude de SCALEN vont permettre à la Métropole d'engager les discussions avec : l'EPFGE, pour intégrer l'opération à la convention cadre et préparer l'acquisition du site auprès du Département ; les collectivités territoriales partenaires (Conseil départemental, Ville de Villers-lès-Nancy) pour arrêter le programme et les principes d'aménagement ; les structures intéressées par une implantation sur le site (ARELIA, Secours populaire, Restos du cœur, OHS, Université de Lorraine, promoteurs…) pour affiner la faisabilité de l'opération d'aménagement.

PROJET DE RECONVERSION DE L'ANCIEN RECTORAT

Dans le cadre de la cession de l'ancien Rectorat par l'État, la direction de l'urbanisme a travaillé sur un projet de reconversion du site pour créer des logements sociaux en lien avec un bailleur. La Ville a élaboré un projet global et cohérent, avec réhabilitation de la porte de la Citadelle et conservation du jardin public de la Citadelle.

PARTICIPATION AUX PROJETS MÉTROPOLITAINS

En lien avec la Métropole, la direction poursuit son travail sur le site en mutation des Grands Moulins de Paris, la reconversion de l'ancienne friche Alstom et les derniers chantiers en ZAC (Austrasie, Plateau-de-Haye…).

Habitat et politique de la ville

Au titre de la politique de la ville, le service de l'habitat travaille sur des projets dont l'objectif est de réduire les inégalités et d'améliorer l'intégration et les conditions de vie des habitants des trois quartiers prioritaires : Plateau-de-Haye, Haussonville et Saint-Michel-Jéricho.

Le service a notamment pour mission de répondre aux besoins en hébergements, de favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain.

NOUVEAU CONTRAT DE VILLE 2024-2030

En 2023, l'évaluation du contrat de ville a mobilisé l'ensemble des partenaires (État, Métropole, communes…) à travers le partage d'éléments d'analyse quantitatifs et qualitatifs.
La mobilisation des habitants, par le biais des conseils citoyens de la politique de la ville, a également fait partie du processus d'évaluation. L'objectif est de rendre compte de la mise en œuvre et des résultats des actions déployées, d'alimenter la réflexion sur la politique de la ville et de préfigurer les prochains contrats de ville. En complément, un diagnostic précis du territoire a été mené en partenariat avec l'agence d'urbanisme SCALEN, en s'appuyant sur une enquête auprès des habitants et des acteurs.

Parallèlement, le nouveau contrat de ville 2024-2030 a été élaboré. Intitulé « Engagements quartiers 2030 », il définit un projet local pour chaque quartier prioritaire, en s'inspirant des préoccupations des habitants exprimées lors des phases de consultations citoyennes.

RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE DE QUARTIER DU HAUT DU LIÈVRE

La transformation urbaine du Plateau-de-Haye, engagée depuis plusieurs années, s'est poursuivie en 2023 dans l'objectif de renforcer l'attractivité du quartier et la qualité de vie des habitants.

Mais le quartier a été la cible d'importants actes de vandalisme lors des émeutes de l'été 2023 : mairie de quartier incendiée, commerces et bureau de poste saccagés, et nombreuses autres dégradations. La mobilisation de l'ensemble des services de la Ville et de la Métropole a permis d'agir avec efficacité pour répondre le plus rapidement possible aux besoins des habitants et des usagers du quartier et effacer les traces liées à ces débordements.

La ville souhaite profiter de la reconstruction du bâtiment de la mairie de quartier pour mener une réflexion sur la création d'un nouveau pôle de service public au Haut du Lièvre. Cette réflexion se poursuivra en 2024.

SAINT MICHEL – JÉRICHO - GRANDS MOULINS

Ce territoire regroupe le quartier intercommunal Saint-Michel-Jéricho, à cheval sur Malzéville et Saint-Max, et le secteur dit des Grands Moulins de la commune de Nancy.

Alors que le quartier Saint-Michel-Jéricho est géré par un syndicat intercommunal à vocation unique, la partie nancéienne

de ce territoire est marquée par une moindre présence de structures associatives et un dynamisme de quartier moins important. Cependant, avec l'aménagement du site Alstom en cours de réflexion et la reconversion du site des Grands Moulins, ce territoire sera en profonde mutation dans les années à venir. Le projet de transformation des Grands Moulins a d'ailleurs déjà insufflé une dynamique dans le quartier avec notamment la démarche de mémoire autour de cet ancien site industriel initiée par l'Atelier de Vie de Quartier.

LES JARDINS PARTAGÉS DU PLATEAU-DE-HAYE

Actuellement, l'Association des jardins partagés du Plateau-de-Haye dispose de 60 jardins mis à disposition de structures associatives (10) et d'habitants (50). En 2023, une convention a été signée avec la Métropole du Grand Nancy pour la mise en place de composteurs.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT

Les associations intervenant dans le domaine du logement sont partie intégrante de la mise en œuvre de la politique de l'habitat et du maintien de la cohésion sociale dans la ville. C'est pourquoi la Ville de Nancy a développé avec elles un large partenariat et les soutient financièrement dans leurs actions. **En 2023, le budget alloué était de 8 000 €.**

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE « GRAND NANCY HABITAT »

Les activités de la société anonyme publique locale « Grand Nancy Habitat » correspondent à des missions d'intérêt général intéressant la Ville de Nancy, principalement au titre de la campagne de ravalement et du programme d'intérêt général « Agissez pour votre logement », afin d'aider les propriétaires dans leurs démarches techniques, administratives et financières. **En 2023, la Ville a alloué un budget de 100 000 € à « Grand Nancy Habitat » dans le cadre d'une convention de prestations de services intégrés. Concernant plus spécifiquement le programme « Agissez pour votre logement » la Ville a abondé les participations de l'ANAH et du Grand Nancy par 22 attributions de subventions (8 éco primes et 14 primes autonomie) pour un montant de 9 754 €.**

UN CENTRE-VILLE REVITALISÉ POUR UNE « VILLE VIVANTE »

Une Opération de Revitalisation du Territoire a été engagée pour agir de manière coordonnée sur la résorption de la vacance commerciale, sur la vacance des logements, sur la lutte contre l'habitat indigne, sur la revitalisation commerciale, sur l'amélioration du cadre de vie, sur le patrimoine, et sur l'accessibilité du centre-ville.

Dans le périmètre du Secteur patrimonial remarquable (SPR), le centre-ville de Nancy est constitué majoritairement de logements anciens, parfois vieillissants et énergivores. Quatre îlots présentent notamment un taux important de vacance pouvant dépasser les 20 %.

Des politiques promotionnelles fortes doivent être engagées, afin de souligner les avantages concurrentiels de vivre dans le centre ancien. Dans ce cadre, **le service Habitat a proposé de faire appel à l'expertise et à l'ingénierie des urbanistes de la start-up Villes Vivantes, qui s'engage à la réhabilitation 30 logements sur 5 ans. Un partenariat a été signé fin 2023. Un budget de 420 000 € sur 5 ans sera consacré à ce projet.**

QUARTIER SAINT-PIERRE / RENÉ II / BONSECOURS

Par anticipation au projet de déménagement des activités hospitalières et universitaires vers Brabois, **une opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (OPAH-RU) a été mise en place sur le quartier Saint-Pierre/René II/ Bonsecours,** afin de s'emparer de problématiques telles que le vieillissement du parc des logements privés constaté sur ce secteur, impliquant un enjeu de résorption de la dégradation du logement.

L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ DES LOCATAIRES DE HLM

Les bailleurs sociaux se sont engagés à développer le nombre de logements proposés à la vente au bénéfice de leurs locataires, afin de favoriser leurs parcours résidentiels vers l'accession à la propriété. Le produit de ces ventes est intégralement réinvesti dans le développement de l'offre de logement social.

En 2023, trois demandes de cessions ont été présentées à la Ville par les bailleurs sociaux Vivest, Batigère et l'Office métropolitain de l'habitat (OMH) du Grand Nancy.

PLAN DE SAUVEGARDE DE LA RÉSIDENCE LES OMBELLES

Compte tenu des difficultés rencontrées par la copropriété de la résidence Les Ombelles, la Ville de Nancy, accompagnée de l'État et de la Métropole, a mis en place un plan de sauvegarde le 20 juin 2023. Ce plan doit permettre d'aider les copropriétaires à redresser durablement leur copropriété. Les partenaires publics et privés seront amenés à travailler ensemble pour établir un diagnostic précis et proposer un scénario d'intervention.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

- **Création d'un Organisme de foncier solidaire (OFS) avec la Métropole et les bailleurs sociaux,** afin de permettre aux citoyens de devenir propriétaire à un coût abordable dans les zones urbaines tendues, où le prix du foncier augmente constamment en raison de la rareté du foncier constructible.
- **Plan de relance du logement social,** en partenariat avec l'État, la Métropole et les bailleurs sociaux.
- **Poursuite des grands projets d'aménagement et de renouvellement urbain,** en lien avec les services métropolitains, tels que la mutation des Grands Moulins, la reconversion du site Alstom, OPAH-RU sur le quartier Saint-Pierre / René II / Bonsecours...

ÉCOLOGIE ET NATURE

La direction Écologie et Nature s'attèle au quotidien à gérer de manière exemplaire les espaces de nature de la Ville. Elle produit les plantes annuelles, bisannuelles et vivaces nécessaires au fleurissement de la ville et elle aménage de nouveaux espaces de nature pour contribuer à un meilleur cadre de vie pour tous, et à l'amélioration de la biodiversité en ville.

Cette action est naturellement conduite avec les Nancéiens et Nancéiennes. La direction accompagne notamment les habitants pour qu'ils contribuent eux-mêmes à la végétalisation de la ville. Elle les sensibilise et les implique à travers divers projets d'écologie urbaine et de préservation de la biodiversité.

La direction assure également au quotidien la gestion de l'espace animalier de la Pépinière et gère les aires de jeux et équipements sportifs en libre-service, le mobilier et la signalétique de l'ensemble des espaces de nature de la Ville de Nancy.

Elle surveille, entretient et renouvelle le patrimoine arboré de la Ville, afin de répondre aux attentes fortes des citoyens concernant la place du végétal en ville, mais aussi afin d'assurer les enjeux de sécurité (chutes de branches...).

BUDGET (CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)

Direction Écologie et Nature			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	752 621 €	17 075 €	735 546 €
Investissement	1 364 382 €	44 937 €	1 319 445 €
Total	**2 117 003 €**	**62 012 €**	**2 054 991 €**

MOYENS HUMAINS (PAR CATÉGORIE, EN ETP)

Direction Écologie et Nature			
A	**B**	**C**	**Total**
2	**9,4**	**91,6**	**103**

CHIFFRES CLÉS 2023

399 ha d'espaces verts à Nancy, dont **187 ha** gérés (11 parcs, 14 jardins, 31 squares et 2 cimetières)

32 000 **arbres** sur le territoire

Végétalisation verticale : **186** fosses, **910 mètres** linéaires, **1 430 m²** de façades végétalisées à terme

Cimetières : **103 895 m²** de végétalisation supplémentaire depuis 3 ans

275 000 plantes produites aux serres municipales

- 60 % **de consommation d'eau en 20 ans**

59 aires de jeux

L'équipe du Jardin éphémère

JARDIN ÉPHÉMÈRE ET AUTRES MANIFESTATIONS

Pour son 20e anniversaire, le Jardin Éphémère avait pour thème l'air en 2023, après la terre en 2020, l'eau en 2021, le feu en 2022. La création des jardiniers de la Ville de Nancy s'est envolée pour une nouvelle approche poétique et sensible. En contrepoint de cette thématique, le jardin a été l'occasion de célébrer trois anniversaires, dont les 40 ans de l'inscription de l'espace XVIIIe à l'Unesco. Toujours très apprécié, **le Jardin éphémère a attiré 603 000 visiteurs en 2023.** L'édition 2024 sera consacrée à l'industrie.

Comme chaque année, la direction organise de nombreux autres événements (Nature en fête, Pépinière en vert, Mardi aux serres, Mercredi à la Pep', Jeudis à Godron…), qui suscitent toujours un grand intérêt. Ainsi, **Nature en fête et Pépinière en vert, marchés aux plantes organisés chaque année au parc de la Pépinière et au parc Sainte-Marie, ont attiré environ 50 000 personnes sur deux week-ends, et la centaine d'animations nature proposées dans l'année ont réuni 2 600 participants.**

En 2023, la direction a également organisé trois expositions au parc animalier de la Pépinière et participé à plusieurs événements extérieurs : inauguration de Grand Nancy Thermal, Jardin de Ville Jardin de Vie, Biodiversité à nous de jouer, Ferme de Stan, Fête de l'Élevage de Lunéville, Assises nationales des insectes pollinisateurs…

Le parc François Mitterand

VÉGÉTALISATION DE LA VILLE ET GESTION DES ESPACES DE NATURE

En 2023, la direction Écologie et Nature a repris la **gestion du parc François-Mitterrand,** pour permettre une plan grande accessibilité de cet espace vert jouxtant les archives départementales.

Dans le cadre du Budget participatif, plusieurs projets ont été réalisés : la création de deux nouveaux squares, Dussaulx et Florentin, sur les Rives-de-Meurthe ; la végétalisation arbustive et l'installation de mobilier urbain dans le secteur Bazin ; l'installation d'une aire de jeux, d'une table d'orientation et de mobilier au parc de la Cure d'Air.

Trois cours d'écoles supplémentaires ont par ailleurs été végétalisées et deux autres le seront en 2024. **Le chemin piéton du centre-ville** a également été végétalisé en 2023, avec organisation de **plantations participatives.**

Enfin, **une forêt cinéraire et un éco-paturage** ont été créés au cimetière du Sud.

Éco paturage au cimétière du Sud

UNE IMPORTANTE POLITIQUE PARTENARIALE

Pour mettre en œuvre ses actions, la direction Écologie et Nature s'appuie sur de **nombreux partenariats scientifiques, techniques et culturels** développés au fil du temps. Elle s'implique également dans différents projets collectifs.

En 2023, elle a adhéré au réseau Plante et Cité, avec lequel un partenariat a débuté. Dans ce cadre, l'équipe des jardiniers de la Ville participe notamment au projet de recherche scientifique BISES sur la biodiversité des sols urbains et au projet DESSERT sur la désimperméabilisation des sols. En 2024, la Ville de Nancy sera co-organisatrice des journées techniques nationales Plante et Cité.

La direction Écologie et Nature est également partie prenante du projet « Grand Nancy, terre de pollinisateurs » de l'INRAE et est partenaire du Grand Prix National de la Rose.

Elle s'investit par ailleurs dans des programmes d'échanges internationaux. En 2023, elle a accueilli une délégation de jardiniers mexicains et mis en place des échanges en visioconférences.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

- Projet d'aménagement de la place des Vosges
- Premiers aménagements de l'espace animalier de la pépinière
- Travaux de récupération d'eau aux serres municipales conformément aux orientations du Plan de sobriété et de solidarité
- Adoption du Plan Arbres et Nature
- Validation du Plan de gestion de la Pépinière
- Réflexions sur la mise en place d'une gestion écologique et extensive de l'île Vilgrain dans le cadre de la mutation du site des Grands Moulins

ESPACE PUBLIC

La Direction intervient sur les politiques publiques relatives à la préservation et l'amélioration de la qualité de vie des Nancéiens et usagers de l'espace public. Elle veille aux usages et à la gestion du domaine public conformément aux orientations politiques et à la réglementation. Travaillant en étroite collaboration avec les différents services de la Ville, ses actions s'inscrivent dans un objectif de valorisation et de gestion évolutive et adaptable de l'espace public, de lutte contre les nuisances tout en préservant l'équilibre entre activités économiques, tranquillité des habitants et libre circulation des usagers.

Pour ce faire, la direction de l'espace public assure les missions suivantes :

• **Expertiser les demandes et accompagner les administrés, usagers et services** sur toutes les questions relatives à l'occupation du domaine public, à l'organisation de manifestations sur le domaine public, aux travaux de voirie, aux mobilités actives, à la circulation, à l'aménagement de l'espace public, au stationnement, à l'hygiène, à la gestion des risques majeurs, ainsi qu'à la prévention et l'accessibilité des ERP et manifestations.

• **Assurer le lien, le dialogue et le traitement des demandes des citoyens et usagers** relatives aux missions de la direction en misant sur la participation des citoyens.

• **Rédiger, viser et délivrer les actes municipaux** dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.

• **Participer aux études, à la mise en œuvre et apporter son expertise à l'évolution des politiques publiques,** des aménagements d'espaces ou d'adaptation des services afin de contribuer à l'amélioration permanente du service public.

Elle est constituée de 3 départements (Mobilité, Stationnement, Aménagement / Administration du domaine public / Hygiène, prévention, accessibilité des ERP, gestion des risques) et de 10 services (dont celui du Contrôle de l'espace public.)

BUDGET (CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)

Direction Espace Public			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	3 398 490 €	10 590 144 €	-7 191 654 €
Investissement	1 816 952 €	197 673 €	1 619 279 €
Total	**5 215 442 €**	**10 787 817 €**	**-5 572 375 €**
Administration du domaine public			
Fonctionnement	469 414 €	1 504 028 €	- 1 034 614 €
Investissement	3 023 €	107 904 €	- 104 881 €
Total	**472 437 €**	**1 611 932 €**	**- 1 139 495 €**
Mobilités, Stationnement, Aménagement			
Fonctionnement	2 863 106 €	9 086 116 €	- 6 223 010 €
Investissement	1 699 082 €		1 699 082 €
Total	**4 562 188 €**	**9 086 116 €**	**- 4 523 928 €**
Hygiène, Prévention - Accessibilité des ERP et gestion des risques			
Fonctionnement	65 970 €		65 970 €
Investissement	114 844 €	89 769 €	25 075 €
Total	**180 814 €**	**89 769 €**	**91 045 €**

MOYENS HUMAINS (PAR CATÉGORIE, EN ETP)

Direction Espace Public			
A	**B**	**C**	**Total**
5	**19,9**	**31,7**	**56,6**
Administration du domaine public			
1	3,9	5	9,9
Contrôle de l'espace public			
1	3	5	9
Mobilité, Stationnement, Aménagementdes risques			
1	6	18	25
Hygiène, Prévention - Accessibilité des ERP et gestion des risques			
1	7	3,7	11,7

Presentation de la concertation Carnot Leopold aux Ateliers de vie de quartiers

MOBILITÉS, STATIONNEMENT, AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Le Département Mobilités, Stationnement et Aménagement de l'Espace Public intervient sur différents champs relatifs à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de mobilités et d'aménagements de l'espace public.

Pour ce faire, le département MSAEP assure les missions suivantes :

• Expertiser les demandes des usagers et services sur toutes les questions relatives à l'usage et la gestion de l'espace public, aux travaux de voirie, aux mobilités, à la circulation, au stationnement (parkings et voirie).

• Participer à la définition et à la mise en œuvre des projets d'aménagement ou d'adaptation de l'espace public en lien avec la Métropole du Grand Nancy.

• Instruire, réglementer, coordonner, autoriser les diverses interventions sur le domaine public et veiller au respect des règles édictées dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.

• Réglementer et surveiller le stationnement

• Rédiger, viser et délivrer les actes municipaux dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.

Il est constitué de 4 services : Stationnement sur voirie, Parkings, Aménagement Urbains, Circulation et Coordination des travaux sur l'espace public.

CHIFFRES CLÉS 2023

24 parkings en ouvrages ou aires de stationnement (8 300 places)

Surveillance et contrôle de plus de

10 000 places de stationnement payant sur voirie

635 arrêtés relatifs à la gestion du domaine public

1,8 M€ de la section investissement du budget communal pour les **travaux d'entretien et d'attractivité des parkings**

1 320 demandes d'interventions sur le domaine public

Les travaux sur la Ligne 1

RÉAMÉNAGEMENT DE LA LIGNE 1 DE TROLLEYBUS

Conformément aux Plan Métropolitain des Mobilités (P2M) adopté fin 2021, le Grand Nancy a fait le choix d'un trolleybus 100 % électrique en remplacement du TVR. L'année 2023 a été consacrée aux travaux préparatoires et concessionnaires avant ceux d'aménagement de la plateforme de la ligne 1 et de végétalisation sur Nancy. Ils se poursuivront sur l'année 2024.

POURSUITE DE LA DÉMARCHE « VILLE À 30 »

Plusieurs communes de la Métropole ont travaillé en 2022 sur le concept de la « Ville à 30 », une démarche qui s'est poursuivie sur 2023 pour aboutir à une mise en œuvre à l'été 2023 à Nancy. Ce travail sur la « Ville à 30 » va dans le sens d'un meilleur partage de l'espace public et d'un apaisement de la vitesse, au profit des piétons et des vélos.

Zone piétonne rue des Dominicains

AMÉNAGEMENT DE L'AIRE PIÉTONNE

Après une concertation menée pendant plus d'un an, les aménagements liés à la piétonisation d'une partie du centre-ville de Nancy se sont échelonnés sur toute l'année 2023, sur un périmètre allant de la rue Gambetta à la rue Saint-Nicolas. La piétonisation est étroitement liée à la transformation du plan des mobilités déployée à l'échelle de la Métropole du Grand Nancy, qui vise à faire évoluer les modes de déplacement (que ce soit en voiture, en transport en commun, à vélo ou à pied), afin d'offrir à chacun une solution adaptée à ses besoins.

EXTENSION DU STATIONNEMENT PAYANT

En 2023, le stationnement payant a été étendu sur les secteurs Rives-de Meurthe et Thermal (+ 3000 places) et deux nouvelles aires de stationnement ont été créées sur Rives-de-Meurthe (Bras Vert et mail de l'Horloge).

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

- Modernisation des outils de gestion du domaine public et de surveillance du stationnement.
- Plan stationnement : travail de mise en cohérence et communication sur le stationnement payant (en voirie et dans les parkings en ouvrage)
- Préparation du transfert des parkings gérés et concédés de la Ville de Nancy à la Métropole du Grand Nancy au 1er janvier 2025
- Finalisation des travaux d'aménagement du chemin piéton, installation du mobilier urbain (arceaux à vélos, bancs, poubelles...), plantation des fosses de végétalisation...
- Accompagnement en lien avec la métropole de tous les projets d'aménagement liés aux mobilités et aux espaces publics : travaux ligne 1 trolley, pistes cyclables, requalification place de la République...

ADMINISTRATION DU DOMAINE PUBLIC

Le département Administration du domaine public est composé de deux services : Occupation du domaine public et Attractivité et valorisation du domaine public.

Son champ de compétences intervient au niveau des foires attractives, des cirques, de la fête de la musique, des enseignes commerciales, des animations commerciales et festives, de la publicité, des déménagements et de toute occupation temporaire du domaine public soumise à autorisation, y compris les manifestations revendicatives ou les survols de drones (en lien avec les services de la Préfecture).

CHIFFRES CLÉS 2023

Environ **5 000** **éléments d'enseignes relevés et facturés,** hors Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

326 **arrêtés d'occupation temporaire du domaine public**

88 **courriers d'autorisations**

120 **arrêtés de stationnement/circulation** dans le cadre de manifestations

240 **arrêtés** dans le cadre des foires attractives

100 **avis** sur des demandes de survol de drone

3 800 **autorisations dans le cadre des déménagements** (1 136 pour les professionnels, 2 664 pour les particuliers)

La Foire attractive de Nancy

ACCOMPAGNEMENT DES MANIFESTATIONS

Comme chaque année, le département s'est occupé de l'organisation et de la gestion administrative, technique et financière des foires attractives de printemps et d'automne et des cirques, ainsi que de la préparation administrative de la fête de la musique en transversalité avec les autres directions et services concernés.

Il a également accompagné l'organisation d'autres événements sur le domaine public, comme le direct de l'émission Télématin, la Ferme de Stan, le Forum Bois...

OCCUPATIONS COMMERCIALES TEMPORAIRES

Plusieurs conventions ont été signées dans le cadre des occupations commerciales temporaires sur le domaine public, notamment pour les villages de Saint-Nicolas, les manèges et brasseries dans les parcs, les kiosques, le golf miniature...

DÉMÉNAGEMENTS

En 2023, la procédure en matière de déménagements a été simplifiée et automatisée pour ce qui concerne les déménagements des professionnels. L'évolution de l'outil a permis un gain de temps dans la délivrance des autorisations.

RÉFLEXION EN COURS SUR LA BRASSERIE DU PARC DE LA PÉPINIÈRE

Suite à la mobilisation déclenchée par le projet de destruction-reconstruction de la Brasserie du parc de la Pépinière, une réflexion a été engagée pour redéfinir le projet afin de prendre davantage en considération la valeur patrimoniale de ce bâtiment. La remise en question du projet initial a nécessité de prévoir la prolongation de l'exploitation de la brasserie par le biais d'une procédure d'appel à propositions qui a mené à une nouvelle convention d'occupation temporaire courant jusqu'au 31 décembre 2025.

Concertation sur le devenir de l'espace Carnot/Léopold

CONCERTATION SUR LE DEVENIR DE L'ESPACE CARNOT/LÉOPOLD

Une concertation sur le devenir de l'espace Carnot/Léopold a également été engagée en 2023. Le service et de manière générale la direction de l'Espace Public ont accompagné les travaux des citoyens sur les aspects d'aménagements et d'animation de cet espace. En effet, selon les options qui seront choisies, la foire attractive de printemps et le cirque pourraient être impactés par ce projet. La démarche se poursuivra en 2024.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

- Poursuite des projets autour de l'avenir de la brasserie de la Pépinière, de la transformation de l'espace Carnot-Léopold et de ses implications vis à vis de la foire attractive et du cirque.
- Renforcement des festivités de fin d'année.
- Changement de logiciel pour le relevé des enseignes.

CONTRÔLE DE L'ESPACE PUBLIC

L'occupation temporaire de l'espace par des travaux est soumise à réglementation et a pour principal objectif de maintenir et assurer une qualité de vie à tous (usagers et riverains), en garantissant la sécurité, en minimisant les nuisances et en conciliant cette occupation avec d'autres activités : terrasses des bars et restaurants, travaux des concessionnaires, fêtes et manifestations, déménagements. Il est donc important de respecter une information transversale quant à une bonne répartition des utilisations de cet espace.

Des contrôles sont ainsi effectués pour vérifier la bonne occupation de cet espace par les entreprises et la bonne réalisation des travaux, en conformité avec les règles de différents codes (de l'urbanisme, de la route, de la voirie routière et de l'environnement). Tous les agents de la filière technique sont assermentés en fonction des missions qu'ils effectuent.

Le service est constitué de deux entités : l'une gère les autorisations d'occupation temporaire du domaine public par les entreprises dans le cadre de la réalisation de travaux privés ; la seconde effectue les contrôles relatifs aux autorisations d'urbanisme.

CHIFFRES CLÉS 2023

Occupation temporaire du domaine public :

Environ **3 000 demandes traitées**

Contrôles d'urbanisme (déclaration d'achèvement de travaux et liens avec les notaires)

1 131 dossiers traités contre 767 en 2022

137 dossiers d'infraction (91 en 2022), dont une dizaine envoyée au procureur

AMÉLIORATION DES BONNES PRATIQUES

En 2023, des échanges ont été réalisés avec les autres services de contrôleurs d'urbanisme du Grand Est, afin de promouvoir une culture commune et mener une réflexion quant aux bonnes pratiques au titre des contrôles d'urbanisme.Les formations en la matière étant peu nombreuses,les échanges de bonnes pratiques au sein d'un réseau permettent donc de développer ses connaissances et les modes opératoires à mettre en œuvre dans le cadre de la procédure pénale d'infraction.

RENFORCEMENT DES CONTRÔLES

L'augmentation du nombre de dossiers traités (1131 contre 762 en 2022) et de dossiers d'infraction (137 contre 91 en 2022) s'explique par plusieurs facteurs. Elle est liée à une augmentation des demandes des notaires, dans le cadre de ventes de biens, et des déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux. Elle est également le fruit du renforcement de la présence sur le terrain des contrôleurs d'urbanisme mais aussi d'une plus grande vigilance des riverains qui sollicitent de plus en plus la Ville via les réseaux sociaux et Nancy en direct.

Le renforcement de l'équipe en 2024 et le développement des liens transversaux avec les services de la Ville et de la Métropole permettront de conforter ces contrôles.

HYGIÈNE, PRÉVENTION - ACCESSIBILITÉ DES ERP ET GESTION DES RISQUES

Le département est constitué de deux services :

Le service Hygiène définit chaque année un programme d'actions visant à préserver, protéger et améliorer la qualité de vie des Nancéiens pour protéger leur santé. Ce service met l'accent sur l'aspect préventif en exerçant, par exemple, des missions de prévention, d'information, de contrôle et de conseil. Ses secteurs d'activité sont le contrôle des établissements en matière d'hygiène alimentaire, la lutte contre l'habitat insalubre, la surveillance des établissements diffusant de la musique amplifiée et la lutte antivectorielle. L'objectif est d'empêcher l'apparition de situations préjudiciables à la santé ou au bien-être des habitants.

Le service Sécurité Prévention assure la gestion et le suivi sécuritaire des établissements recevant du public (ERP), en relation avec la Préfecture et les services départementaux d'incendie. Il participe à la sécurité des manifestations de toutes natures et assure la coordination sur les problèmes de sécurité intervenant sur le domaine public et dans les bâtiments publics et privés.

CHIFFRES CLÉS 2023

Service Hygiène :

483 interventions suite à des signalements

43 courriers de mise en demeure

145 courriers de mise en garde

Service Sécurité Prévention :

216 dossiers présentés en sous-commission départemental de sécurité

112 visites périodiques d'ERP

33 visites d'ouverture d'ERP

16 dossiers de manifestations instruits

PARTICIPATION AU PLAN DE SAUVEGARDE DE LA RÉSIDENCE LES OMBELLES

En collaboration avec les services de l'État et de la Métropole du Grand Nancy, le service Hygiène de la Ville a participé au lancement du plan de sauvegarde de la résidence Les Ombelles au Plateau-de-Haye, premier dispositif de ce genre à être mis en œuvre en Meurthe-et-Moselle. Cette résidence présente des difficultés au niveau de la structure des bâtiments et des équipements techniques, qui entraînent des conditions d'habitation ou d'usage dégradées. Des études techniques, sociales, urbaines, juridiques et financières vont être lancées pour mieux connaître la résidence et ses occupants. Un projet de réhabilitation sera ensuite défini dans le cadre du plan de sauvegarde.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

• Lancement d'un partenariat avec la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) et un prestataire extérieur pour les contrôles sanitaires dans les établissements de restauration et publication de l'ensemble des résultats sur « Alimconfiance ».

• Application de la réglementation concernant les lieux de diffusion de sons amplifiés, publics ou privés.

• Mise en place d'un marché métropolitain à bons de commandes pour la lutte contre les espèces nuisibles et parasitaires.

• Participation à l'étude de réalisation d'un Plan intercommunal de sauvegarde dans le cadre de la gestion des risques majeurs sur la Métropole du Grand Nancy.

SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ ET PROPRETÉ

La direction Sécurité, Tranquillité et Propreté se compose de quatre services : la Police municipale, la Brigade de surveillance de la voie publique, la Brigade de surveillance des espaces verts (gardes parcs) et la mission Écocitoyenneté.

BUDGET (CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)

Direction Sécurité, Tranquillité et Propreté			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	2 950 653 €	44 700 €	2 905 953 €
Investissement	114 231 €		114 231 €
Total	**3 064 884 €**	**44 700 €**	**3 020 184 €**

MOYENS HUMAINS (PAR CATÉGORIE)

Direction Sécurité, Tranquillité et Propreté			
A	**B**	**C**	**Total**
3	**7**	**102**	**112**

Police municipale

La police municipale de Nancy a pour mission de déployer une action de proximité auprès et au bénéfice des Nancéiens aux fins :

• **d'assurer un partage de l'espace public** respectant les catégories d'usagers les plus vulnérables ;

• **d'assister et de sécuriser les évènements** ayant cours sur le ban communal ;

• **d'assurer un travail partenarial** avec les différents acteurs de la sécurité publique, mais également avec les bailleurs sociaux et les sociétés de transport de personnes ;

• **de multiplier les contacts avec la population** pour mieux en discerner les attentes, analyser l'espace public en fonction des aspirations sollicitées et en faire part aux services partenaires.

Le service enregistre une augmentation régulière de ses effectifs, qui sont passés de 63 agents en janvier 2021 à 79 agents en 2023.

CHIFFRES CLÉS 2023

Renforcement de l'action de proximité :

Plus de **4 000** **patrouilles pédestres** (1 500 en 2022)

51% de l'action de la PM réalisée hors centre-ville

1 500 **élèves ont participé à des actions de sensibilisation et de prévention** (port de la ceinture de sécurité, permis piéton)

Activité en hausse :

16 678 **mains courantes enregistrées** (+15% par rapport à 2022)

Plus de **10 000** **appels téléphoniques** (8 700 en 2022)

23 139 **verbalisations électroniques réalisées** (+15% par rapport à 2022)

L'INTÉGRATION D'AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

En 2023, cinq agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ont été intégrés au sein du service de police municipale, afin de prendre en compte un certain nombre de missions en lien avec le stationnement.

En 2024, leurs pouvoirs de verbalisation seront étendus vers les domaines de la salubrité, de l'urbanisme et de l'occupation du domaine public. Ils seront également formés à la mise en fourrière des véhicules en stationnement très gênant.

MISE EN PLACE DE LA VIDÉO VERBALISATION

D'abord testée à titre expérimental à partir de juin 2023, la vidéo verbalisation a été étendue et généralisée fin 2023. Les ASVP intégrés au service seront formés à ce nouveau dispositif en 2024.

Centre opérationnel de vidéo surveillance

CONSTITUTION D'UNE BRIGADE MOTOCYCLISTE

En 2023, la police municipale a fait l'acquisition de 2 motocyclettes de grosse cylindrée dans le but de constituer une brigade motocycliste. Dans cette optique, deux agents ont suivi une formation de perfectionnement à la conduite professionnelle de motocyclette. Deux autres seront formés en 2024.

ACHAT D'UN SIMULATEUR DE TIR

Afin de permettre des mises en situation que l'entraînement réel ne permet pas, le service s'est équipé d'un simulateur de tir. En complément, un travail a été mené sur la méthode de raisonnement opérationnel amenant à la prise de décision d'usage de la force et à sa gradation.

RENFORCEMENT DE LA PROXIMITÉ

L'année 2023 a permis de renforcer les actions de proximité, avec une **augmentation significative du nombre de patrouilles pédestres effectuées** (plus de 4 000 en 2023) et plus de la moitié des actions réalisées hors centre-ville, pour une répartition plus favorable aux quartiers périphériques. Par ailleurs, un **développement des points « contact »** a permis d'aller davantage vers la population au cœur des quartiers.

L'accueil des délégués du procureur au bureau de sécurité rue Saint Nicolas s'inscrit dans cette même volonté de proximité.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

• Poursuite des objectifs en matière de proximité, de vidéo verbalisation et d'actions de sensibilisation et prévention autour de la cohabitation des usages de la voie publique et de la lutte contre les incivilités.

• Renforcement de la formation des agents en vue de la période estivale 2024 qui sera marquée par un fort absentéisme des forces de police nationale du fait des Jeux Olympiques.

• Sécurisation des locaux des Cordeliers.

Brigade de surveillance de la voie publique

La Brigade de surveillance de la voie publique a pour mission de **veiller au respect des arrêtés municipaux dans le domaine de la gestion des déchets et de la propreté, et dans celui du stationnement gênant. Elle veille également au maintien de la qualité de l'espace public.**

En 2023, la BSVP était constituée de 8 agents (4 titulaires et 4 stagiaires), ce qui a représenté en moyenne, par jour, la présence de 2,2 agents titulaires et de 2,6 agents stagiaires sur le terrain.

DÉCHETS ET PROPRETÉ

La BSVP constate les incivilités sur le domaine public : non-respect de l'heure et du jour de collecte des sacs d'ordures ménagères ou de recyclables, déjections canines, mictions, bris de verre, tags... Elle repère également les points d'apport volontaire pleins.

Pour les ordures ménagères et recyclables, les agents procèdent, le cas échéant, à l'ouverture des sacs pour rechercher leurs propriétaires. S'ils sont identifiés, les agents établissent des constats avec photos pour la facturation.

La brigade transmet ces informations aux services municipaux ou métropolitains concernés pour intervention. Elle sollicite notamment Nancy Ville Propre pour des demandes d'enlèvement d'hétérogènes ou de déchets dans le cadre des facturations et prend contact avec les habitants et commerçants qui ont fait des demandes sur l'application Gestion Relation Citoyen (GRC).

En 2024, les opérations « propreté » seront développées en soirée et les week-ends.

CHIFFRES CLÉS 2023

1 083 courriers d'avertissement, dont 1 021 à l'attention de riverains et 62 à destination de commerçants

309 facturations, dont 294 à l'attention de riverains et 15 à destination de commerçants

925 m³ de déchets évacués au centre technique

Stationnement gênant :

5 338 contraventions

STATIONNEMENT GÊNANT

Les principales cibles de la BSVP sont les stationnements « très gênants », c'est-à-dire sur les passages piétons, les trottoirs ou encore les pistes cyclables, et le stationnement « gênant » qui concerne pour l'essentiel les zones de livraison ou les zones piétonnes.

Dans ce cadre, les agents constatent, photographient et qualifient l'infraction, puis procèdent à la verbalisation électronique, à la rédaction d'un rapport, ou à la transmission des informations à la police municipale si l'infraction relève de sa compétence ou s'il y a besoin de faire appel à la fourrière.

MAINTIEN DE LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

La BSVP effectue des patrouilles de surveillance et assure l'information et le dialogue avec la population et les commerçants. L'ensemble des dysfonctionnements constatés sur le domaine public sont ensuite remontés aux services compétents de la Ville et de la Métropole. La formation prévue en 2024 pour les ASVP dans les domaines de la salubrité, de l'urbanisme, de l'occupation du domaine public et des mises en fourrière viendra conforter cette action.

Brigade de surveillance des espaces verts (gardes parcs)

Les gardes parcs ont pour mission **d'assurer la quiétude et la sécurité à l'intérieur des parcs en favorisant le « aller vers » à l'endroit des usagers pour les informer et leur rappeler les règles d'usage. Ils participent également à l'organisation de toutes les manifestations à l'intérieur des parcs,** en étant un service ressource pour en garantir la mise en œuvre et leur bon déroulement. Ils procèdent à l'ouverture et à la fermeture de tous les parcs tout au long de l'année (et en cas d'alerte météorologique), ainsi que des cours d'école ouvertes au public durant la période estivale. Ils assurent une veille de l'état des parcs et des équipements s'y trouvant et signalent aux services compétents tous les désordres constatés pour intervention et réparation.

Le service est composé de 18 gardes parcs, d'un responsable et de son adjoint.

CHIFFRES CLÉS 2023

27 parcs et jardins répartis sur le territoire

121 manifestations organisées dans les parcs de la Ville

OUVERTURE ESTIVALE DES COURS D'ÉCOLES

En 2023, les gardes parcs ont intégré la gestion de l'ouverture et de la fermeture de cinq cours d'écoles ouvertes au public durant la période estivale. En 2024, quatre cours supplémentaires sont susceptibles d'être intégrées au dispositif.

ENCADREMENT DES GUINGUETTES

Les gardes parcs ont participé en 2023 à l'encadrement de trois guinguettes installées respectivement dans les parcs Charles III, Blondlot et de la Cure d'Air.

La Guinguette du Parc Charles III

DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS USAGERS

L'année 2023 a été marquée par la mise en place et la ritualisation des points « contact » avec les usagers pour les sensibiliser aux bonnes pratiques à l'intérieur des parcs (notamment l'interdiction de fumer).

Des actions de contrôle et de sensibilisation ont également été développées auprès du public, en particulier concernant les chiens non tenus en laisse et les engins de déplacement personnels motorisés.

Mission Écocitoyenneté

L'implication citoyenne est au cœur de la feuille de route du mandat et nécessite une proximité et un accompagnement au quotidien des habitants et usagers de la ville. C'est pourquoi, bien que les thématiques portées par la mission Écocitoyenneté relèvent parfois des compétences métropolitaines (déchets et propreté), l'interface de la Ville apparaît primordiale pour rester au plus près des habitants, commerçants, étudiants, entreprises et associations qui composent la ville.

L'intervention de la mission Écocitoyenneté s'inscrit dans une démarche de prévention et de sensibilisation à travers des animations et des actions de communication.

PRÉVENTION DES DÉCHETS

La mission œuvre à la déclinaison du PLPDMA 2020-2026 (programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés) du Grand Nancy. À ce titre, plus de 250 contributions ont été enregistrées et analysées pour faire évoluer le PLPDMA et répondre aux attentes des usagers du territoire. La mission participe également à la sensibilisation aux nouvelles consignes de tri / zéro plastique/ zéro mégot.

Elle est par ailleurs l'interface permettant de décliner sur le terrain le plan d'actions « Nancy, Ville libre sans tabac » et est associée au projet ALCOME porté par la Métropole, qui vise à obtenir des subventions afin de lutter contre la présence de mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public.

La mission s'implique également dans la lutte contre le gaspillage alimentaire (gourmet bag, circuits courts...), en lien avec les acteurs du territoire (Région, Département, Métropole).

OPÉRATIONS DE RECYCLAGE

La mission Écocitoyenneté organise chaque année diverses collectes : sapins, bouchons, piles, ampoules, vêtements. La ville de Nancy a notamment collecté 10 000 sapins en 2023 et 6 tonnes de vêtements au sein des crèches sur les 6 dernières années qui ont été redistribués au sein d'associations.

La mission participe aussi à l'implantation de sites de compostages partagés, en lien avec la direction Écologie et Nature et les maîtres composteurs de la Métropole.

ANIMATIONS

Chaque année, la mission assure la coordination de manifestations, telles que « Novembre, mois sans tabac », la Semaine européenne de réduction des déchets, « clean walk », etc.

Elle organise également des animations en interne sur les écogestes destinées aux agents de la Ville et du CCAS.

En 2023, elle a travaillé à la mise à jour, au lancement et à l'application de la charte des manifestations écoresponsables.

Lancement Charte Manif'Ecoresponsables

COMMUNICATION

Plusieurs actions ont été menées en 2023 pour renforcer, optimiser et actualiser la communication aussi bien en interne et qu'en externe : **mise à jour du site internet de la Ville et celui de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable (MHDD) du Grand Nancy ; rédaction d'articles dans le IN, le Nancy Mag et L'Écho du tri.**

À noter qu'un **nouveau service pour les syndics est désormais disponible sur le site de la MHDD depuis le 1er août 2023 :** mhdd.grandnancy.eu/memo-copros

En 2024, une campagne de communication sera mise en œuvre pour lutter de manière globale et avec pédagogie contre les incivilités. Elle comprendra notamment un focus « étudiants » et un focus « commerçants ».

CITOYENNETÉ

La Direction de la Citoyenneté exerce principalement des missions régaliennes pour le compte de l'État. À ce titre, elle est composée de trois services :

• **État Civil :** mariages, PACS, naissances, reconnaissances, changements de prénom, changements de nom, décès, gestion des concessions, délivrance des actes d'État Civil, traitement des actes dématérialisés (via COMEDEC), traitement des demandes usagers (via l'application de Gestion Relation Citoyen - GRC).

• **Population-élections et mairies de quartier :** délivrance de titres sécurisés (carte d'identité, passeport), recensement citoyen, attestation d'accueil, certificat de résidence, attestation départ de la commune, certificat de concubinage, inscription liste électorale, légalisation de signature, copie certifiée conforme.

Les mairies de quartiers accueillent les usagers pour les démarches administratives, identiques à celles délivrées au sein du service en mairie-centre, mais aussi pour des missions relevant d'autres services : préinscriptions scolaires, inscriptions aux centres de loisirs, règlement de factures (accueil, restauration scolaire, centre de loisirs), inscription aux activités sportives pour les enfants et adolescents, délivrance des pass bus seniors...

• **Cimetières :** accueillir, orienter et conseiller le public, contrôle des prestataires lors des interventions dans les cimetières relatives aux travaux et aux inhumations, faire respecter la réglementation funéraire.

BUDGET *(CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)*

Direction de la Citoyenneté			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	85 604 €	661 403 €	-575 799 €
Investissement	35 651 €	- €	35 651 €
Total	**121 255 €**	**661 403 €**	**-540 148 €**

MOYENS HUMAINS *(PAR CATÉGORIE, EN ETP)*

Direction de la Citoyenneté			
A	**B**	**C**	**Total**
2		**59**	**65**

CHIFFRES CLÉS 2023

Service état civil :

4 523 naissances

372 reconnaissances

317 mariages

2 180 décès

83 235 actes d'état civil traités dans COMEDEC

48 286 demandes d'usagers gérées via l'application GRC

420 PACS

784 dissolutions ou modifications de PACS

141 divorces

46 changements de régime matrimonial

60 changements de prénom

Service population-élections et mairies de quartier :

35 121 demandes de titres sécurisés (+ 8% par rapport à 2022)

366 demandes d'attestations d'accueil en 2023 (+ 11% par rapport à 2022)

889 traitements de recensement citoyen

1 720 inscriptions sur la liste électorale

2 395 seniors reçus en mairies de quartier pour une demande de pass bus (1 962 en 2022)

Service des cimetières :

900 funérailles : 525 crémations et 375 inhumations (118 nouvelles concessions, 7 reconcédées)

INCENDIE DE LA MAIRIE DE QUARTIER DU PLATEAU-DE-HAYE

Dans la nuit du 29 au 30 juin 2023, la mairie de quartier du Plateau-de-Haye a été incendiée. Un aménagement provisoire a été mis en place au sein de la Maison départementale des solidarités dès le 3 juillet, puis au 1227 avenue Raymond-Pinchard à partir du 4 septembre.

DÉLIVRANCE DES TITRES SÉCURISÉS

Dans le cadre de l'engagement national pour les titres d'identité, la Mairie de Nancy a atteint l'objectif du «contrat urgence titre», à savoir une augmentation de 20 % du nombre de demandes enregistrées entre le 1er mai et le 2 juillet par rapport à la période du 2 janvier au 26 février.

De mi-juin à mi-octobre, pour répondre à cet afflux de demandes de titres, un centre temporaire d'accueil a été mis en place pour optimiser le nombre de rendez-vous proposés aux usagers. Dix dispositifs de recueil de demandes supplémentaires ont été déployés dans ce cadre, en complément des dix dispositifs habituels.

De plus, les usagers ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous sur internet pour les dépôts de titre.

On peut noter que 59% des usagers qui déposent une demande de titres à Nancy ne sont pas nancéiens. 32,8% vivent dans le Grand Nancy et 26,2% en dehors du Grand Nancy. Cette proportion démontre que l'efficacité de traitement des demandes de titres est largement reconnue.

ÉTAT CIVIL

Le service a enregistré en 2023 un nombre croissant de dossiers de changement de nom, de rectifications administratives des actes d'état civil (mariages et naissances), de demandes GRC pour la cellule état civil, et de demandes de duplicata de livrets de famille. Le dispositif de traitement informatisé des actes d'état civil (COMEDEC) a par ailleurs atteint son déploiement total.

CIMETIÈRES

Un nouveau conservateur est arrivé au service des Cimetières en 2023. Cette année a également vu l'ouverture d'un site novateur avec une forêt cinéraire au cimetière du Sud et l'installation d'un ossuaire musulman au cimetière du Sud.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

- Poursuite de l'amélioration de l'accueil des usagers
- Organisation des élections européennes
- Célébrations des renouvellements de vœux et de PACS avec remise de cadeaux.
- Mise en œuvre de la polyvalence pour la totalité des agents du service avec un plan de formation 2024/2026
- Cimetières : remise en fonction du puits de dispersion et développement de la forêt cinéraire

La fresque d'Alice Thomy-Thomas réalisée au parc Sainte Marie dans le cadre d'un projet issu du budget participatif

PARTICIPATION ET INSTANCES DE QUARTIER

La Mission Participation et instances de quartier assure pour la ville le développement des démarches de coopération citoyenne.

Cette mission passe notamment par un accompagnement des 11 ateliers de vie de quartier répartis sur les 5 secteurs de la ville ainsi que d'autres associations qui participent à l'animation de leur quartier.

Elle assure également le fonctionnement matériel et la coordination de l'Assemblée Citoyenne Nancéienne (ACN) qui réunit différents acteurs de la ville (habitants, acteurs des territoires et instances de participation citoyenne, élus et agents des services de la Ville) dans une logique d'observation et de réflexion sur la démocratie locale, ses instances et ses outils.

La Mission Participation assure la gestion et l'animation du budget participatif déployé depuis 2021 afin de permettre aux habitants de participer à la transformation de la ville et de leur quartier. Pour cela, la mission assure la communication et la promotion de la démarche, en partenariat avec les instances participatives et les associations, mais également la coordination des différents services de la ville pour l'analyse des projets déposés et la mise en œuvre de ceux retenus par les citoyens.

Elle assure enfin la coordination et l'accompagnement d'associations de bénévoles dédiées à l'animation des quartiers qui développent plus de 40 manifestations à l'année.

BUDGET ***(CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)***

Mission Participation et instances de quartier			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	146 999 €	- €	146 999 €
Investissement	- €	- €	0 €
Total	**146 999 €**	**- €**	**146 999 €**

MOYENS HUMAINS ***(PAR CATÉGORIE, EN ETP)***

Mission Participation et instances de quartier			
A	**B**	**C**	**Total**
1	**3**	**1**	**5**

CHIFFRES CLÉS 2023

1 M€ de la section investissement du budget communal **dédié au Budget Participatif** et gérés par les différents services.

7 temps de concertation, 50 personnes tirées au sort et 98 456 € de crédits d'investissement pour la concertation Carnot-Léopold

20 524 € de fonctionnement attribués aux Ateliers de Vie de Quartier

38 919 € de prestations liées à des concertations récurrentes (réunions publiques, Assemblée Citoyenne, Observatoire)

87 100 € de subventions aux associations bénévoles d'animation des quartiers

ATELIERS DE VIE DE QUARTIER

La ville de Nancy compte 11 Ateliers de Vie de Quartier (AVQ). En 2023, **130 réunions et commissions ont été pilotées par les AVQ et accompagnées par la mission** Participation et instances de quartier.

ASSEMBLÉE CITOYENNE DE NANCY

En 2023, **huit sessions délibératives de l'Assemblée Citoyenne de Nancy (ACN)** ont été organisées sur le thème du partage de l'espace public local. Composée de 150 membres tirés au sort sur la liste électorale et une liste de volontaires, l'A.C.N. a rendu ses conclusions dans un rapport remis au Conseil Municipal de décembre. La démarche a permis de définir un espace public de qualité où la priorité est donnée à l'accessibilité des plus fragiles.

L'A.C.N. rappelle ainsi qu'il convient de garantir un égal accès de tous les habitants à l'espace public, ce qui implique de rendre la ville à portée des plus vulnérables que sont les piétons, en particulier les enfants, les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Aussi, les fonctions assignées par l'A.C.N. à un espace public de qualité, constituent une contribution aux orientations des politiques d'aménagement et de mobilités du territoire, et pourraient faire l'objet d'expérimentations lors de la mise en œuvre de nouveaux projets d'aménagement concertés avec les citoyens.

Parmi les espaces publics que l'A.C.N. proposait d'aménager dans cette perspective, étaient considérés la place des Vosges et l'ensemble Carnot-Léopold.

Séance pléniere de l'assemblée citoyenne

CONCERTATION PUBLIQUE SUR L'ESPACE CARNOT-LÉOPOLD

La Ville a souhaité associer étroitement les citoyens au projet de transformation et d'aménagement de la place Carnot et du Cours Léopold. La transformation de cet ensemble prestigieux fait l'objet de débats depuis longtemps, notamment en raison de l'installation annuelle de la foire attractive.

Un comité citoyen de 50 personnes représentatives de la population Nancéienne par tirage au sort, était accompagné de consultants spécialisés, pour une concertation inédite visant à explorer les différentes pistes d'évolution de cet espace public.

Plusieurs niveaux de concertation ont été mobilisés et combinés afin de construire une proposition la plus ouverte possible des évolutions attendues. La démarche de concertation s'est adressée d'abord aux instances participatives communales, que sont les A.V.Q et l'A.C.N., élargie ensuite au grand public dans le cadre d'une concertation numérique, pour aboutir à la constitution du Comité réuni à 3 reprises pour formuler des recommandations pour la requalification de l'espace Carnot -Léopold au Conseil Municipal du 19 février 2024.

BUDGET PARTICIPATIF

Dans le cadre du Budget Participatif 2023, **210 projets ont été déposés et 36 projets développés (7 programmes) pour 4 170 votants.**

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

- Accueil en novembre 2024 de la Rencontre nationale des collectivités et établissements publics organisateurs d'un budget participatif.
- Évaluation à mi-parcours du Budget Participatif de la Ville de Nancy.
- 26 400€ inscrits au budget en subvention de fonctionnement pour les 11 AVQ.

MISSION RAYONNEMENT

COMMUNICATION

Le service Communication Institutionnelle, rattaché à la Mission Rayonnement, est mutualisé avec la Métropole. **Il est chargé de définir, piloter et coordonner la stratégie globale de la communication de l'institution.**

BUDGET *(CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)*

Communication Institutionnelle			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	738 223 €	- €	738 223 €
Investissement	- €	- €	- €
Total	**738 223 €**	**- €**	**738 223 €**

MOYENS HUMAINS *(PAR CATÉGORIE, EN ETP)*

Communication Institutionnelle			
A	**B**	**C**	**Total**
11	**1**	**1**	**13**

Agents mutualisés Ville-Métropole

CHIFFRES CLÉS 2023

Une communauté forte sur les réseaux sociaux

Facebook : **99 323** abonnés

Instagram : **30 899** abonnés

X (Twitter) : **24 861** abonnés

YouTube : **1 530** abonnés

CRÉATIONS DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION

Le service communication a réalisé en 2023 de nombreuses campagnes de communication pour les grands évènements nancéiens (Livre sur la Place, Fêtes de la Saint Nicolas, Belle Saison, saison estivale, programmation muséale, RUN...) mais aussi pour des actions plus ponctuelles portées par les services.

Les temps forts du service se sont articulés autour des campagnes de communication suivantes :

• Le lancement de Nancy Thermal au printemps avec notamment « Nancy Thermal en fête » les 25 et 26 mars ;

• Les travaux de la Ligne 1 et l'arrivée du Trolley ;

• « Nancy Fête ses trois Places », campagne de communication à l'échelle nationale à l'occasion du 40ème anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des Places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

• Création d'un plan de communication global pour les deux institutions (Ville de Nancy et Métropole du Grand Nancy) ;

• Élaboration de plans de communications thématiques ;

• Affirmer la ligne : un territoire de projets, solidaire, thermal et culturel ;

• Développer de nouveaux formats de communication (vidéos, conférence de presse thématiques) ;

• Investir de nouveaux terrains (TikTok) ;

RELATIONS INTERNATIONALES

L'action internationale de la Ville de Nancy vise à renforcer le rayonnement, l'attractivité et la solidarité du territoire. Elle s'articule autour de trois objectifs :

- **(Re)placer Nancy et le Grand Nancy sur la carte de l'Europe ;**
- **Conforter l'ouverture européenne et internationale de Nancy et du Grand Nancy ;**
- **Ancrer les évènements européens et internationaux.**

BUDGET *(CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)*

Relations Internationales			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	163 664 €	17 000 €	146 664 €
Investissement			- €
Total	**163 664 €**	**17 000 €**	**146 664 €**

MOYENS HUMAINS *(PAR CATÉGORIE, EN ETP)*

Relations Internationales			
A	**B**	**C**	**Total**
6		**2**	**8**

Agents mutualisés Ville-Métropole

KANAZAWA : 50 ANS DÉJÀ

En 2023, Nancy a célébré les 50 ans de son jumelage avec Kanazawa au Japon. Cet anniversaire a été l'occasion d'accueillir une délégation politique conduite par le maire de Kanazawa, ainsi que différentes délégations thématiques (masques de No, Feuille d'or, cuisiniers, hospitaliers). Une visite miroir d'une délégation nancéienne a permis de promouvoir le volet économique et touristique du territoire. Dans le cadre du jumelage avec Kanazawa, les coopérations dans les domaines de la santé et de la politique des seniors ont été identifiés comme axes prioritaires.

L'année 2024 permettra de poursuivre la mise en œuvre de ce jumelage notamment avec l'attribution de bourses à des étudiants de Kanazawa venant étudier à l'ENSAD de Nancy.

NOUVEAU JUMELAGE AVEC VINNYTSIA

Une nouvelle charte de jumelage a été signée avec la Ville de Vinnytsia en Ukraine, afin de développer des projets concrets durables sur les thématiques identifiées : démocratie participative, transformation écologique, santé, culture, éducation, sport, université, innovation, économie et solidarité internationale. Ce jumelage sera mis en œuvre en 2024 et 50 jeunes Ukrainiens seront accueillis à Nancy dans ce cadre.

PROJETS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La coopération décentralisée vise à accompagner des villes dans leurs transformations démocratique, sociale et solidaire, ou climatique.

En 2023, un nouveau projet de coopération décentralisée avec Saïda au Liban a été initié, en lien avec la Métropole du Grand Nancy, dans le domaine de la jeunesse, de la participation citoyenne et de l'économie locale. Cet accompagnement à la transformation démocratique de Saïda se poursuivra en 2024.

Le projet de coopération décentralisée avec Torréon au Mexique s'est par ailleurs poursuivi, afin d'accompagner cette ville dans sa transformation climatique. Une délégation de Torreón sera accueillie à Nancy en 2024.

LIENS RENFORCÉS AVEC KARLSRUHE

La 5e rencontre des Conseils municipaux de Nancy et de Karlsruhe, organisée à Nancy et placée sous le signe des politiques publiques de solidarité, a permis aux élus de renforcer leurs liens, leurs compétences et d'imaginer de futurs projets de coopération. Ceux-ci seront mis en œuvre en 2024 : projets culturels, journée franco-allemande, bourses étudiants de Karlsruhe…

Rencontre entre les Conseils municipaux de Nancy et Karlsruhe

NANCY AU CŒUR DE L'EUROPE

Les questions européennes ont été mises à l'honneur en 2023, avec notamment **l'obtention par la Ville de Nancy du label d'accueil de jeunes au titre du programme « Corps européen de solidarité ».**

Dans le cadre de la manifestation **« En mai, faites l'Europe »,** visant à rapprocher l'Europe de ses citoyens à travers de nombreux événements festifs et populaires, la Ville de Nancy a souhaité cette année s'adresser particulièrement au public jeune, dans tous les quartiers de la ville. Ainsi, **de nombreux évènements ont été organisés du 9 au 21 mai 2023, en lien avec les Ateliers de Vie de Quartier (AVQ), sur le thème « Les talents européens du territoire » :** ateliers, conférences, débats, jeux, animations, parcours européens, expositions, spectacles, rendez-vous sportifs et culinaires.

Par ailleurs, **la conférence organisée avec le Centre européen universitaire de Nancy autour de la question « Quelle Europe géopolitique après l'agression russe en Ukraine ? »** a réuni les ambassadeurs en France de la République Tchèque, de la Hongrie, de la Pologne et de la Slovaquie.

STAGES D'ÉTÉ INTERNATIONAUX

Consciente de l'importance de l'ouverture au monde des jeunes générations, la Ville de Nancy a poursuivi en 2023 son travail autour des stages d'été, qui permettent l'échange de jeunes Nancéiens avec des jeunes des villes jumelées. À l'occasion des 50 ans de ce dispositif, d'anciens stagiaires ont pu témoigner de ce que cette expérience leur a apporté. À l'été 2024, dix stagiaires des villes jumelées seront à nouveau accueillis à Nancy.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Au titre de la solidarité internationale, la Ville de Nancy a tenu à apporter en 2023 son soutien aux populations touchées par les séismes intervenus en Turquie et Syrie et au Maroc, ainsi qu'aux populations israéliennes, palestiniennes et du Haut-Karabakh. Ce soutien s'est concrétisé par l'attribution de subventions exceptionnelles à des associations œuvrant dans le domaine de la solidarité internationale.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

- Célébration des anniversaires de quatre jumelages : avec Newcastle (70 ans), Liège (70 ans), Padoue (60 ans) et Kiryat Shmona (40 ans).
- Poursuivre les actions en faveur de la promotion de la paix, notamment auprès de nos villes jumelées, et les accompagner dans leur reconstruction pour celles qui connaissent la guerre.
- Renforcement des liens avec l'Ukraine à travers la mise en œuvre du jumelage avec Vinnytsia et l'accueil de 50 jeunes Ukrainiens à Nancy.

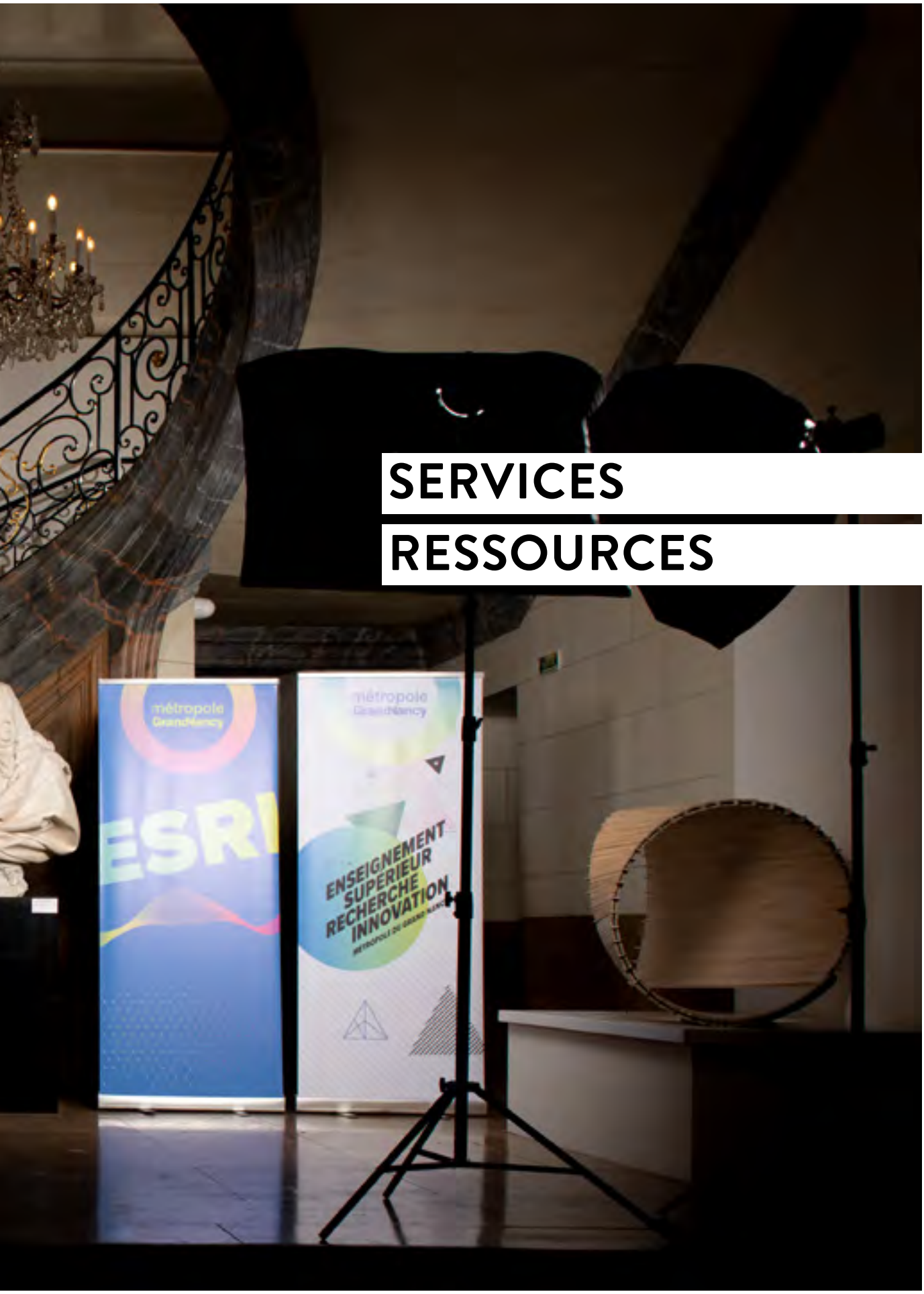

SERVICES RESSOURCES

La cour végétalisée de l'école maternelle du Montet

PATRIMOINE ET IMMOBILIER

La Direction Patrimoine et Immobilier pilote la stratégie immobilière de la collectivité. Elle assure la gestion technique et financière des bâtiments de la Ville et du CCAS à travers des opérations de travaux de toutes dimensions garantissant la sécurité et le confort des usagers ; la gestion des fluides ; et une démarche d'optimisation de son parc immobilier. Elle assure également la réalisation des opérations structurantes d'un point de vue bâtimentaire inscrites au plan pluriannuel d'investissement selon la commande politique et les besoins des usagers concernés.

Elle est constituée de 3 départements :

• Études et Projets

• Stratégie Foncière et Immobilière

• Bâtiments et Énergie

BUDGET *(CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)*

Direction Patrimoine et Immobilier			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	2 505 210 €	3 853 294 €	-1 348 084 €
Investissement	14 069 631 €	1 009 814 €	13 059 817 €
Total	**16 574 841 €**	**4 863 108 €**	**11 711 733 €**
Etudes et Projets			
Fonctionnement			- €
Investissement	8 228 396 €	760 913 €	7 467 483 €
Total	**8 228 396 €**	**760 913 €**	**7 467 483 €**
Bâtiments et Energie			
Fonctionnement	1 687 442 €	34 100 €	1 653 342 €
Investissement	5 170 121 €	248 900 €	4 921 221 €
Total	**6 857 563 €**	**283 000 €**	**6 574 563 €**
Stratégie Foncière et Immobilière			
Fonctionnement	817 769 €	3 819 194 €	-3 001 425 €
Investissement	671 114 €	- €	671 114 €
Total	**1 488 883 €**	**3 819 194 €**	**-2 330 311 €**

MOYENS HUMAINS *(PAR CATÉGORIE, EN ETP)*

Direction Patrimoine et Immobilier			
A	**B**	**C**	**Total**
4	**21**	**9**	**34**
Etudes et Projets			
2	5	1	8
Bâtiments et Energie			
1	12	8	21
Stratégie Foncière et Immobilière			
1	4		5

ÉTUDES ET PROJETS

Le département Études et Projets a pour mission de mener à bien les opérations structurantes, plus particulièrement dans le domaine du bâtiment, correspondant à une commande politique et répondant aux attentes des usagers et utilisateurs, lesquels sont mentionnés dans la « feuille de route » du mandat.

Dans ce cadre, le département exerce les missions suivantes :

• Réalisation d'études de faisabilité permettant de vérifier l'opportunité fonctionnelle, technique, financière et temporelle du besoin au regard du site pressenti ;

• Commande et suivi des études préalables d'un site pour accueillir la future opération (relevés topographiques, diagnostics amiante et plomb, diagnostics structurels, sondages de sol...) ;

• Pilotage des études de programmation jusqu'à la réalisation du programme technique détaillé permettant la consultation, puis la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre ;

• Conduite des opérations, durant les phases « Études » et « Direction de l'exécution des travaux » jusqu'à la livraison de l'équipement et la fin de la « garantie de parfait achèvement » ;

• Suivi budgétaire des opérations inscrites au plan pluriannuel d'investissement : élaboration du budget prévisionnel, suivi des dépenses, préparation budgétaire annuelle, recherche et suivi des financements, participation à l'élaboration des dossiers de demandes de subventions ;

• Élaboration des pièces administratives inhérentes à la conduite des opérations ;

• Présentation des projets aux instances de quartiers et diverses réunions publiques ;

• Réalisation des projets retenus dans le cadre du Budget Participatif.

CHIFFRES CLÉS 2023

15 projets structurants en cours

158 M€ TTC inscrits au plan pluriannuel d'investissement pour la période 2022 – 2030

10 M€ TTC dépensés en 2023

LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS EN 2023

• Démarrage des travaux du restaurant inter administration (poursuite en 2024).

• Lancement de l'appel d'offres travaux pour le Musée Lorrain.

• Démarrage des travaux du groupe scolaire du Placieux (poursuite en 2024).

• Travaux de désamiantage sur le bâtiment Lyautey, intégré au projet de classement en 5 étoiles du Grand Hôtel de la Reine, et poursuite des études.

• Réfection de trois cours d'écoles en jardins d'écoles sur un total de 13 réalisées.

• Démarrage des études pour la 2e tranche de travaux de la Villa Majorelle.

La Villa Majorelle à Nancy

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

• Poursuite des projets structurants et de nouveaux projets comme la reconstruction de la mairie de quartier du Plateau-de-Haye.

• Lancement de l'appel d'offres travaux pour la médiathèque du Plateau-de-Haye.

• Lancement des études préalables pour le stade Matter/ Victor.

• Démarrage du chantier pour la création de la Maison des Femmes.

Le gymnase Poincaré à Nancy

BÂTIMENTS ET ÉNERGIE

Le département Bâtiments et Énergie assure la sécurité des biens et des personnes dans les bâtiments, la pérennité des biens composants le parc patrimonial de la Ville, ainsi que la gestion des fluides et l'exploitation des installations s'y afférant (électricité, gaz, eau, réseau de chauffage urbain…).

A ce titre, sont exécutées des opérations de toutes tailles visant la préservation du patrimoine, la transition énergétique, l'adaptation des locaux accueillant des agents et du public, mais aussi des opérations, programmées ou non, d'entretien, de maintenance et de sécurité.

Pour répondre au mieux aux politiques publiques de la ville et aux spécificités des occupants, la gestion du parc est répartie par secteur de travaux : écoles et petite enfance ; jeunesse, sport et CCAS ; culture et culte ; bâtiments communaux et monuments historiques.

Ces opérations viennent en complément des grands projets et programmes inscrits au plan pluriannuel d'investissement.

POURSUITE DU PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

En 2023, dans la continuité du plan de sobriété et de solidarité lancé en 2022, diverses opérations ont été réalisées pour réduire les consommations d'énergie et améliorer le pilotage des installations :

• Isolation de combles (99 000 €), par exemple au musée des Beaux-Arts, à l'Opéra ou à la MJC Lillebonne ;

• Remplacement des ampoules consommatrices d'énergie par des LED (106 000 €) ;

• Installation de la télégestion (263 000 €) dans diverses écoles et autres bâtiments tels que la réserve des musées et le musée des Beaux-Arts.

Les raccordements au réseau de chauffage urbain ont également été poursuivis et amplifiés, pour les archives municipales, le futur restaurant inter administratif ou encore le site de la Maison des femmes. À la bibliothèque Stanislas, ont été installés des films photochromiques qui se teintent en présence du soleil pour limiter la transmission thermique à l'intérieur du bâtiment.

ÉCOLES ET PETITE ENFANCE

Au-delà des travaux de réparation courants (étanchéité toiture, rénovations de salles de classe), **plusieurs opérations ponctuelles ont été réalisées dans les écoles en 2023 :** rénovation de sanitaires à la maternelle Charlemagne et à l'élémentaire des Trois-Maisons, remplacement de menuiseries extérieures à l'élémentaire Charlemagne et à la maternelle Roberty, travaux de désamiantage et de rénovation à l'école Michelet, création d'un système d'alerte Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) à l'école Didion.

Dans les crèches, des protections solaires ont été posées pour le confort d'été.

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET CCAS

En 2023, les mouvements de services et la montée en effectifs de la police municipale ont occasionné d'importants travaux à l'Hôtel de Ville, au siège du CCAS et sur le site des Cordeliers.

Suite à l'incendie de la mairie de quartier au Plateau-de-Haye, la relocalisation des agents dans le local mis à disposition par le Conseil départemental a occasionné des aménagements réglementaires de sécurité et d'adaptation à l'activité d'une mairie.

Pour améliorer l'accueil du public à l'Office nancéien des personnes âgées, des travaux de mise en accessibilité et la rénovation de l'accueil et des bureaux ont été réalisés.

La résidence autonomie Chevardé a bénéficié de travaux de restructuration et de sécurisation du parking pour les résidents. Le bâtiment accolé a également été adapté pour accueillir l'association « la Mue du Lotus ».

Les travaux de ravalement de façade et de végétalisation du marché central se sont, pour leur part, poursuivis sur l'allée Sud.

Et comme chaque année, des travaux de purge des façades (pour éviter la chute de pierres) et le suivi déformétriques structurels des bâtiments (pour enregistrer leur évolution dans le temps) ont été réalisés en 2023.

PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Au titre du patrimoine historique, les remparts de la porte de la Craffe ont été mis en sécurité, ainsi que l'ensemble des socles des grilles de la place Stanislas. Les études pour la conservation des grilles ont par ailleurs été lancées.

Au musée des Beaux-Arts, les escaliers classés ont été mis en accessibilité : pose de mains courantes en fer rond, de bandes adhésives antidérapantes sur les nez de marche, de baguettes en laiton au sol pour appel à la vigilance.

À l'Opéra, une nouvelle teinturerie a été aménagée au sous-sol, avec des locaux de rangement adaptés, un réseau d'évacuation spécifique avec des cuves de récupération des eaux chargées, la mise en place d'un système de renouvellement de l'air vicié et une mise aux normes des installations de sécurité incendie.

L'ensemble Poirel a bénéficié d'importants travaux de maintenance, avec la déconstruction d'une ancienne cheminée de chauffage et le remplacement à neuf de l'onduleur de sécurité.

Suite à son incendie, **la médiathèque du Haut-du-Lièvre a été restaurée :** travaux de nettoyage et de décontamination, remplacement à neuf des faux-plafonds et de l'isolation sous toiture, réparation des installations électriques, réparation et remise en service des installations de chauffage et de vidéo-protection, remise en peinture de l'ensemble des murs.

Les grilles place de la Carrière

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

À Gentilly, la rénovation totale du stade Tighazoui a permis de rénover les terrains, de sécuriser le site et d'installer un pare ballons. Le sol du gymnase du Placieux a également été rénové, tandis que la façade du gymnase Poincaré a été ravalée, accompagnée d'un changement des menuiseries extérieures.

Enfin, dans le cadre du Budget participatif, un city stade a été créé sur l'esplanade Coubertin, avec terrains de basket et de football, et fresques au sol.

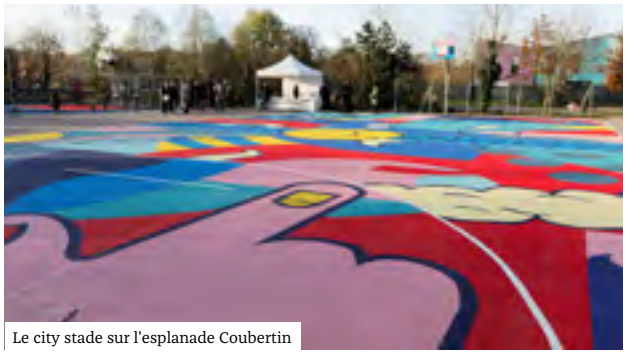

Le city stade sur l'esplanade Coubertin

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

- Actualisation du bilan gaz à effet de serre de la Ville.
- Poursuite du plan LED.
- Finalisation de la restructuration des locaux de la police municipale.
- Prise en compte du protocole forte chaleur dans les sites accueillant du public.
- Aménagement d'espaces de convivialité et de coworking à l'Hôtel de Ville.
- Réfection complète de la toiture des ateliers municipaux (400 000 € en 2024, 300 000 € en 2025) et aménagement de vestiaires femmes et hommes.
- Travaux d'accessibilité des bâtiments municipaux dans le cadre du plan « Citoyenneté et Handicap » (200 000 € de crédits pour 2024).

STRATÉGIE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

Le département Stratégie foncière et immobilière a en charge la gestion locative du patrimoine privé de la collectivité, avec un objectif d'optimisation.

Pour la partie immobilière :

• Relation avec les acteurs institutionnels, associations, entreprises, agents hébergés pour la mise en place et le suivi de contrats locatifs de toute nature (occupation du domaine public, baux commerciaux, conventions classiques, logements, terrains...) ;

• Préparation des loyers et régularisation des charges annuelles ;

• Préparation du bilan annuel des avantages en nature accordés aux structures hébergées gratuitement, de manière partielle ou totale.

Pour la partie foncière :

• Élaboration et mise en œuvre du Schéma directeur immobilier ;

• Commercialisation / vente d'immeuble, en direct ou par appel à projet ;

• Mise en œuvre du droit de préemption urbain pour répondre aux objectifs de la collectivité (logements...) ;

• Relations avec les services fiscaux.

Pour la plateforme patrimoniale :

• Suivi de l'inventaire patrimonial servant de support aux services techniques et à la gestion locative.

CHIFFRES CLÉS 2023

245 contrats de location actifs actuellement

3,2 M€ d'avantage en nature global, dont 47% pour les 7 MJC (92 contrats au total)

430 000 m² de patrimoine global (propriétaire ou locataire)

SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET VENTE DE BÂTIMENTS

L'année 2023 a été l'occasion de présenter et de finaliser le Schéma directeur immobilier (SDI) à mettre en œuvre sur le mandat, avec des perspectives jusqu'en 2030. Cela s'est traduit par la mise en vente de certains bâtiments, dont l'ancienne école des Beaux-Arts, dans le cadre d'un appel à projet visant à la création d'un hôtel haut de gamme.

La mise en œuvre du SDI se poursuivra en 2024.

L'ancienne école des Beaux-Arts rue Boffrand

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

• Suivi des grands projets de la Ville de Nancy dont: Grand Hôtel de la Reine, ancienne école des Beaux Arts avenue Boffrand et site des Grands Moulins

LOGISTIQUE GÉNÉRALE

Le Centre technique Municipal

BUDGET (CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)

Direction Logistique Générale			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	2 286 281 €	229 361 €	2 056 920 €
Investissement	396 760 €	- €	396 760 €
Total	**2 683 041 €**	**229 361 €**	**2 453 680 €**
Centre Technique Municipal			
Fonctionnement	1 168 784 €	33 161 €	1 135 623 €
Investissement	324 919 €	- €	324 919 €
Total	**1 493 703 €**	**33 161 €**	**1 460 542 €**
Moyens Généraux			
Fonctionnement	1 085 928 €	19 175 €	1 066 753 €
Investissement	71 841 €	- €	71 841 €
Total	**1 157 769 €**	**19 175 €**	**1 138 594 €**
Centre de Ressources de la Vie Associative			
Fonctionnement	31 569 €	177 025 €	- 145 456 €
Investissement			- €
Total	**31 569 €**	**177 025 €**	**- 145 456 €**

MOYENS HUMAINS (PAR CATÉGORIE, EN ETP)

Direction Logistique Générale			
A	**B**	**C**	**Total**
2	**5**	**145,4**	**152,4**
Centre Technique Municipal			
	2	90,7	92,7
Moyens Généraux			
1	2	49,7	52,7
Centre de Ressources de la Vie Associative			
1	1	5	7

La Direction de la Logistique Générale regroupe 3 départements : Le Centre Technique Municipal, les Moyens Généraux et le Centre de Ressources de la Vie Associatives (CRVA).

Centre Technique Municipal

Le Centre technique municipal est constitué de deux services :

• le service « Ateliers Régie » qui compte 6 ateliers : plomberie, électricité, peinture, métallerie, menuiserie et décors ;

• le service « Logistique Moyens Techniques », composé de la cellule Fêtes et manifestations (logistique et prêt de matériel), du support opérationnel (parc automobiles, transport gestion des déchets, poste de garde) et du bureau des achats (achats de fournitures, réception et répartition des marchandises, gestion des stocks de fournitures).

Ses missions couvrent différents champs :

• **Bâtiments et équipements :** garantir la sécurité des biens et des personnes dans les bâtiments et sites municipaux et dans le CCAS ; assurer la pérennité des ouvrages et des équipements ; développer, améliorer et moderniser les équipements ;

• **Fêtes et manifestations :** dispenser la logistique des fêtes et manifestations sur le territoire ; accompagner et soutenir les associations dans leurs actions ; mobilier et logistique pour les expositions des musées de Nancy et pour les Fêtes de la Saint-Nicolas ; réfection des décors de spectacle de l'Opéra ;

• **Parc automobile :** entretenir et optimiser le parc automobile municipal ;

• **Cartographies :** maintenir et actualiser les cartographies des réseaux, mobiliers urbains, bâtiments, sites, parcs, monuments...

Le CTM participe également à la politique d'emploi et d'insertion de la Ville, en accueillant tout au long de l'année des apprentis, des stagiaires et des personnes en insertion.

CHIFFRES CLÉS 2023

8 489 demandes d'intervention ou de prêt de matériel par les services de la Ville, dont 953 pour les fêtes et animations

Environ **1 000** **demandes en cours** (en attente de matériel ou de disponibilité des équipes)

584 341 € du budget alloués aux Fêtes de la Saint-Nicolas

et **92 053 €** au Livre sur la Place

DÉMÉNAGEMENTS LIÉS À LA MUTUALISATION ET À LA RÉORGANISATION

En 2023, le Centre technique municipal a été fortement sollicité pour les déménagements internes liés à la mutualisation de certains services de la Ville avec ceux de la Métropole et à la réorganisation d'autres services (DRH, Commande publique, Affaires juridiques, CCAS...). Ces mouvements ont mobilisé les agents du CTM, notamment ceux de la cellule Fêtes et manifestations pour les déménagements et ceux de l'atelier peinture pour le rafraîchissement des bureaux.

Au-delà de la manutention des cartons et du matériel, l'équipe a assuré une mission d'accompagnement auprès des agents concernés en amont, pendant et après les déménagements, afin de s'assurer que ce chantier n'altère pas leurs conditions de travail. Une attention particulière a été apportée afin que l'installation proposée convienne aux agents.

Ce chantier a concerné plus de 200 agents sur 5 sites et s'est étalé de mars à juin 2023. La mobilisation du CTM a permis d'éviter le recours à un prestataire privé.

CHANGEMENT DE LOGICIEL DE GESTION

L'année 2023 a également permis de poursuivre les réflexions concernant le changement de logiciel de gestion des interventions du CTM. Le logiciel ASTECH, qui remplacera à terme le logiciel actuel GIMA, doit permettre un meilleur suivi des interventions. Son déploiement a commencé et se poursuivra en 2024.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

• Rationaliser et optimiser la procédure de traitement des demandes d'intervention et de matériel, en conduisant une réflexion sur les délais des commandes et sur la planification des interventions, afin de réduire les délais d'intervention.

• Travail autour de la planification de l'activité du CTM pour anticiper au mieux les besoins en amont et réguler l'activité.

• Travaux d'amélioration des locaux, avec notamment la rénovation de la toiture et des travaux dans les espaces communs et les vestiaires, afin d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des agents.

Moyens Généraux

Le département des Moyens Généraux est un service essentiellement de prestations et d'appui aux autres services, pour leur permettre de fonctionner dans les meilleures conditions : fournitures d'équipements de protection individuelle, prestations de nettoyage, transports des agents de nuit, transports de fonds, location/maintenance de copieurs, fourniture de produits et matériels d'entretien, de fontaines à eau, approvisionnement de papiers et enveloppes, nettoyage des vêtements de travail...

Il s'occupe également de la gestion des équipements et salles municipales en lien avec le Centre de Ressources de la Vie Associative (CRVA) (Hôtel de Ville, salles socioculturelles de Gentilly, salle Raugraff, pavillon de l'Orangerie, restaurants municipaux). Il coordonne les moyens logistiques au profit des services et des tiers.

Son axe logistique consiste, dans le cadre de la mise à disposition des salles, à veiller à la réalisation sur le terrain des demandes pré-étudiées sur plan et à l'entretien des sites avant et après manifestations. Ce travail implique une parfaite coordination en interne des équipes, afin de répondre au mieux aux demandes d'installation en fonction des besoins (conférences, concerts, réunions de travail, dîner de gala, remise de distinctions...), en lien étroit avec les organisateurs aussi bien publics que privés. Le département a également en charge l'entretien (nettoyage) des bâtiments, en régie ou en externalisation par contrat auprès de sociétés privés.

Les Moyens Généraux gèrent par ailleurs la sécurité de l'Hôtel de Ville, avec un PC sécurité/incendie qui assure la sécurité des biens et des personnes 24h/24. Il gère également les appels d'urgence, ainsi que l'entrée principale des astreintes 24h/24, avec l'aide d'une société privée de sécurité pour les diverses manifestations dans le cadre de Vigipirate.

Enfin, le département a en charge l'activité de l'imprimerie municipale.

PARTICIPATION AUX GRANDES MANIFESTATIONS

Comme chaque année, les Moyens Généraux ont apporté leur concours logistique et matériel aux grandes manifestations de 2023 : Livre sur la Place, World Materials Forum, festivités de la Saint-Nicolas, centres de vaccination, Monumental Tour, cérémonie des vœux du maire...

ORGANISATION DE DEUX OPÉRATIONS DE SOLIDARITÉ

Suite aux séismes qui se sont produits en Turquie et au Maroc, le département a participé en 2023 à l'organisation de deux opérations de solidarité, avec la mise à disposition d'une salle et de supports matériels pour les dons et collectes.

REPAS DES AGENTS

En 2023, le département a organisé le traditionnel barbecue des agents aux restaurants municipaux Pierre-Fourier et Marcel-Brot. Il a également organisé le repas de fin d'année des agents dans les grands salons de l'Hôtel de Ville.

AIDE AUX DÉMÉNAGEMENTS

Dans le cadre de la mutualisation de certains services, les Moyens Généraux ont apporté leur concours aux déménagements et ont été un support actif dans l'équipement des nouveaux locaux, avec un accent mis sur la réutilisation de mobiliers en stock.

TRAVAUX DE DÉCORATION

Le rafraîchissement des éléments peints en partie basse des grands salons de l'Hôtel de Ville a été réalisé en 2023, avec aide de l'atelier "Décors" du centre technique municipal, en suivant les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

CHIFFRES CLÉS 2023

359 **manifestations organisées dans les salles internes** (Hôtel de Ville)

313 **manifestations organisées dans les salles externes** (Gentilly, Raugraff, Orangerie)

35 749 **repas servis chaque année sur les 2 sites de restauration municipale** (Pierre-Fourier et Marcel-Brot)

24 **marchés publics** permettant de répondre aux besoins de la collectivité

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

- Accompagnement de l'Association de Gestion du Restaurant Inter Administratif (AGRIA) dans la finalisation de la définition du fonctionnement du futur restaurant inter administratif rue Sainte-Catherine dont l'ouverture est actuellement programmée pour Septembre 2025.
- Optimisation de l'organisation des équipes, notamment à travers la mise en place d'un nouveau cycle de travail du PC sécurité/incendie de l'Hôtel de Ville, dans une logique d'amélioration continue du service et des conditions de travail.
- Remise en peinture de la salle Mienville, avec l'aide du service Action pour l'emploi.

Centre de Ressources de la Vie Associative

Le Centre de Ressources de la Vie Associative (CRVA) est un guichet unique dont la vocation est d'assurer un accompagnement coordonné de toutes les demandes associatives, des délégations et des partenaires de la Ville (manifestations, subventions, locaux, etc.) afin d'en assurer un traitement rapide et équitable.

Cette démarche permet de donner à la collectivité une meilleure connaissance du monde associatif et de ses actions, tout en assurant sa mise en valeur.

Le centre se développe autour de trois dimensions :

• La coordination technique des manifestations en lien avec les organisateurs et les services impliqués ;

• La mise à disposition ou la location des 32 salles municipales ;

• La coordination et la valorisation de la vie associative.

L'action du CRVA s'appuie sur les compétences et les ressources existantes dans chaque service de la Ville. Son intervention repose sur sa capacité à proposer des améliorations pour rationaliser la réponse et les interventions de la Ville auprès des acteurs associatifs, des délégations et des partenaires de manière transversale, en assurant une action coordonnée des différents services.

CHIFFRES CLÉS 2023

300 demandes de subventions

263 demandes de salles

545 demandes de manifestations et de matériel

159 demandes de ventes au déballage

AMÉLIORATION DE LA COORDINATION ENTRE SERVICES

En 2023, un nouveau process a été créé pour l'organisation des manifestations sur le domaine public, afin de mieux coordonner l'action des différents services impliqués (Espace public, Police municipale, Centre technique, Moyens généraux...)

PROJET DE PORTAIL NUMÉRIQUE

En lien avec la Métropole du Grand Nancy, le CRVA a travaillé à la préfiguration d'un outil de gestion des demandes de subventions et de réservations de salles, qui sera déployé en 2024. Cet outil permettra aux usagers (associations, particuliers, partenaires...) de déposer leurs demandes via un portail numérique et d'en suivre chaque étape d'avancement. Pour le CRVA, il servira à faciliter le suivi et le traitement de ces demandes et permettra une gestion plus fluide des réservations de salles.

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Le CRVA a organisé la Fête des Associations qui s'est tenue le 23 septembre 2023 au parc de la Pépinière. Cette manifestation a permis de faire découvrir aux Nancéiens les associations du territoire (culture, sport, loisirs, senior, handicap, écologie...) et d'échanger avec elles sur leurs actions et leur fonctionnement.

Fête des associations

RESSOURCES HUMAINES

Depuis le 1er septembre 2022, la Direction des Ressources Humaines se charge du suivi des agents de la Métropole du Grand Nancy, de la Ville de Nancy et de son CCAS.

Elle est organisée en 5 services :

• **le service « Gestion administrative des Ressources Humaines »** s'occupe de la gestion de la paie, de la carrière des agents jusqu'à la liquidation de leurs droits à la retraite et de l'absentéisme médical (situations d'arrêt, d'accident de travail et de maladie professionnelle) ;

• **le service « Recrutement formation mobilité »** se charge du recrutement, de la formation, de la mobilité des agents ;

• **le service « Relations sociales bien-être au travail »** est en charge des relations avec les partenaires sociaux (notamment l'organisation des instances représentatives du personnel), des thématiques d'actions sociales (Protection sociale complémentaire, titres restaurant), du suivi des activités visant à une bonne articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle ;

• **le service « Pilotage et organisation »** accompagne les agents en matière de gestion du temps de travail, suit les données sociales et pilote la masse salariale, développe les projets transversaux relatifs à la GPEEC, à la prospective, à l'égalité professionnelle et au SIRH ;

• **le service « Prévention et santé au travail »** réalise le pilotage des actions auprès des services en matière de prévention, de sécurité et de conditions au travail, et accompagne les agents sur les thématiques santé (médecine du travail), social et handicap (lien avec le FIPHFP notamment).

BUDGET *(CHIFFRES CA 2023)*

Direction des Ressources Humaines			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	77 053 677 €	2 430 343 €	74 623 334 €
Investissement	21 979 €	9 028 €	12 951 €
Total	**77 075 656 €**	**2 439 371 €**	**74 636 285 €**

MOYENS HUMAINS *(PAR CATÉGORIE, EN ETP)*

Direction des Ressources Humaines			
A	**B**	**C**	**Total**
15,86	**29,6**	**32,9**	**82,36**
4 apprentis			

Agents mutualisés Ville-Métropole

CHIFFRES CLÉS 2023

1 425 agents, dont 490 contractuels en emploi permanent au 31/12/2023

871 femmes et **554** hommes

Âge moyen : **47 ans et 3 mois**

7,69 % sont des travailleurs handicapés

43 apprentis

40 agents en parcours "emploi-compétences"

251 agents en télétravail

3 195 jours de formation suivis par les fonctionnaires

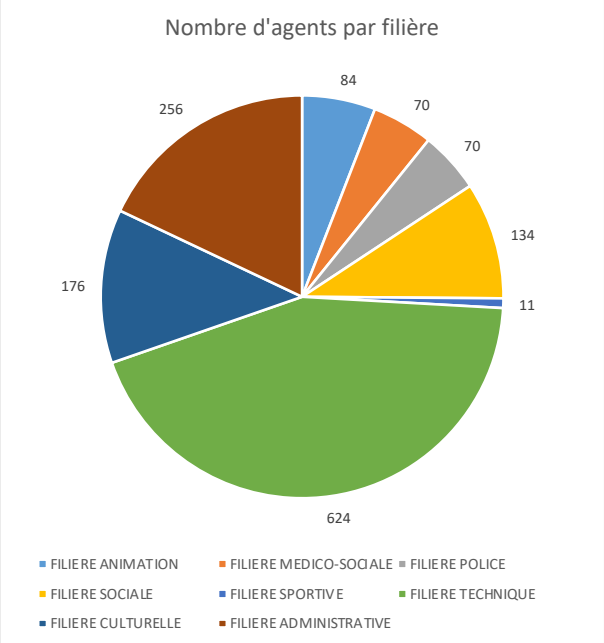

MUTUALISATION DE LA DRH

Depuis septembre 2022, la Ville de Nancy est entrée dans une démarche de mutualisation de ses fonctions ressources avec la Métropole du Grand Nancy, parmi lesquelles la Direction des Ressources Humaines. Au cours de l'année 2023, se sont succédé les chantiers de mise en commun des pratiques, d'évolution de l'organigramme de la direction et de déménagement des agents sur un même site, à l'Hôtel de Ville de Nancy.

Pour répondre à un objectif d'harmonisation des pratiques et accompagner au mieux un total de près de 4 000 agents de la Métropole, de la Ville et de son CCAS, les équipes de la DRH mutualisée ont appris à travailler ensemble, à se structurer au sein des 5 services qui la composent.

PRIME POUVOIR D'ACHAT ET PRIME EXCEPTIONNELLE

Sous la responsabilité de la Direction Générale et du nouveau directeur arrivé en cours d'année, les services de la DRH ont notamment participé aux travaux ayant permis d'aboutir à l'attribution de la « prime pouvoir d'achat » pour 91% des agents municipaux éligibles et, d'une prime exceptionnelle pour tous, pour la période du 1er mai au 31 décembre 2024.

ORIENTATIONS POUR 2024

Fin 2023, à l'issue de plusieurs semaines de négociations entre la collectivité et les représentants du personnel, un protocole d'accord est venu acter le déploiement de plusieurs mesures en direction de la revalorisation du pouvoir d'achat des agents de la Ville du CCAS.

Ces mesures s'inscrivent dans une démarche de fond plus globale autour d'un « pacte social », qui fera l'objet d'une co-construction avec les représentants du personnel dans les mois à venir pour l'amélioration globale des conditions de travail et du management des agents, un meilleur équilibre vie professionnelle/vie privée, des déroulés de carrière améliorés et la poursuite d'une politique volontariste en faveur de l'égalité femmes/hommes.

À partir de 2024, vont se dérouler des travaux avec les représentants du personnel, s'appuyant sur les services supports concernés. Ils s'articuleront autour de trois axes :

• Axe 1 : Soutenir le pouvoir d'achat des agents et consolider leur protection sociale ;

• Axe 2 : Améliorer les conditions de travail et l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle ;

• Axe 3 : Améliorer les déroulés de carrière et l'égalité professionnelle.

À chaque fois que cela sera possible et souhaitable, des outils de concertation avec les agents seront déployés.

FINANCES

La direction des finances pilote et met en œuvre la stratégie financière de la collectivité, elle s'assure de la soutenabilité de la trajectoire financière à moyen terme et de la conformité des opérations financières aux règles de la comptabilité publique. Elle est composée de 3 services :

• La stratégie budgétaire, qui pilote et coordonne la production des budgets et de leurs modifications ;

• La qualité comptable, qui exécute les opérations financières ou les contrôle lorsqu'elles sont exécutées au sein des pôles ;

• Les études et le conseil de gestion, qui assure les missions d'ingénierie financière et de contrôle de gestion ainsi que de gestion des données et systèmes d'information financiers.

Pour mener à bien ses missions et projets, la direction des finances est constituée de 34 postes. En 2023, elle a accueilli 1 stagiaire et 1 contrat d'apprentissage.

Mutualisée avec la Métropole depuis Septembre 2022, la direction des finances ne dispose pas de budget propre à la Ville de Nancy.

MOYENS HUMAINS

Cat.	Nb de postes	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
A	18	16	15,7
B	5	4	4
C	11	10	10
Total	**34**	**30**	**29.7**

Agents mutualisés Ville - Métropole

CHIFFRES CLÉS 2023

300 M€, **c'est le volume des opérations comptables traitées ou contrôlées par la direction des finances en 2023 pour la Ville de Nancy**

DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES DANS DES LOCAUX COMMUNS

2023 a constitué la première année pleine de la mutualisation de la direction des finances. Les services ont pu être réunis dans des locaux uniques à partir du 1er juillet 2023, facilitant ainsi le travail et l'organisation des équipes.

ORGANISATION DE « REVUES DE GESTION » AVEC LES DIRECTIONS DE LA VILLE

Pour la première fois, la direction des finances a organisé des **« revues de gestion » en juin et juillet 2023 avec l'ensemble des directions et services de la Ville de Nancy** afin d'instaurer un dialogue de gestion continu. Ce dialogue de gestion a pour objectif de contribuer à l'amélioration du suivi et du pilotage des budgets car il permet d'échanger sur leur exécution et sur les risques financiers liés à la mise en œuvres des politiques publiques, et de mieux anticiper les besoins des directions pour l'exercice suivant.

MISE EN ŒUVRE DE PLUSIEURS RÉFORMES RELATIVES À L'ORGANISATION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Avec un an d'avance sur l'obligation légale, la direction des finances a procédé au **changement de nomenclature budgétaire et comptable de la Ville.** La Ville est passée de la nomenclature "M14" à la nomenclature "M57". Cette obligation légale vise à harmoniser les règles applicables à l'ensemble des collectivités territoriales.

De même, bien que sa mise en œuvre soit prévue pour la mise en exécution du budget primitif 2024, une réforme de l'organisation budgétaire et comptable a été conduite à partir de l'automne 2023. Il s'agit de la mise en place d'un **nouveau référentiel budgétaire et comptable** qui modifie en profondeur les règles et modalités de gestion financière à la Ville, permettant, à terme, d'améliorer le pilotage et la gestion des budgets.

La direction des finances a également mis en œuvre la réforme du processus de contrôle de l'exécution des comptes. Il s'agit du **"contrôle hiérarchisé, a posteriori et par échantillonnage"** des dépenses et des recettes, en lien avec le Comptable public. Cette démarche permet de **réduire les délais de paiement** tout en garantissant la conformité légale et réglementaire des opérations financières.

CRÉATION D'UNE INTERFACE DE SUPPORT ET D'ASSISTANCE FINANCIÈRE

Un travail a été conduit avec la DSIT et un éditeur spécialisé pour la création d'une interface de support et d'assistance financière "e-SAF", dans le cadre d'une démarche innovante de développement dit "no-code".

CONTRÔLE ORGANIQUE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES (CRC)

La direction a également contribué au contrôle organique initié en 2023 par la Chambre régionale des comptes (CRC) du Grand Est.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

En 2024, la direction des finances poursuivra ses chantiers de développement et d'harmonisation des règles et des procédures de gestion, parmi les principaux projets structurants :

- La mise en service d'un nouveau système d'information financier (e-GF), qui remplacera l'application "Coriolis" ;
- La conception et la mise en œuvre d'une convention de services comptables et financiers avec la Direction départementale des finances publiques ;
- L'élaboration d'une programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) sous la forme d'un document unique ;
- Contribution à la mise en œuvre de la monnaie locale (Le Florain) ;
- Conduite d'un projet de diagnostic et de plan d'actions afin d'établir une "stratégie d'optimisation des recettes".

AFFAIRES JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE ET ASSEMBLÉES

La direction Affaires juridiques - Commande publique - Assemblées est mutualisée avec la Métropole du Grand Nancy depuis septembre 2022.

Elle se compose de 3 services :

• **Commande publique - Achat :** Conseil, conception et passation des contrats pour les achats de plus de 40 000 € HT pour la Ville et le CCAS (90 000 € HT pour la Métropole) ; suivi des procédures de commande publique ; développement d'une fonction « achat » (élaboration et suivi d'un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables – SPASER, coordination et planification des achats).

• **Affaires juridiques - Assurances :** Conseil juridique pour les élus et les services (expertise juridique sur les dossiers traités, participation à la rédaction des contrats et des conventions complexes) ; veille juridique ; suivi des contentieux, en lien avec les services concernés et les cabinets d'avocats ; gestion des contrats d'assurances et suivi du traitement des sinistres, politique de prévention des risques assurés.

• **Assemblées :** Contrôle et suivi des actes administratifs, afin d'en assurer la sécurité juridique (délibérations, décisions, arrêtés) ; gestion et coordination du fonctionnement organisationnel, logistique, administratif et juridique des instances métropolitaines et municipales ; participation à la prévention des conflits d'intérêt, avec l'appui du service Affaires juridiques.

BUDGET *(CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)*

Affaires juridiques, Commande publique et Assemblées			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	746 148 €	27 861 €	718 287 €
Investissement			0 €
Total	**746 148 €**	**27 861 €**	**718 287 €**

MOYENS HUMAINS *(PAR CATÉGORIE, EN ETP)*

Affaires juridiques, Commande publique et Assemblées			
A	**B**	**C**	**Total**
21,4	**2**	**7,6**	**31**

Agents mutualisés Ville - Métropole

CHIFFRES CLÉS 2023

Assemblées :

9 conseils

54 commissions

376 délibérations/ communications

526 décisions

4 857 arrêtés

Juridiques :

180 consultations formalisées en moyenne par an et par collectivité

20 contentieux nouveaux par collectivité en moyenne chaque année

Assurances :

Plus de **300** dossiers sinistres annuels pour la Métropole, une cinquantaine pour la Ville

1 dossier émeute et

1 dossier catastrophe naturelle en 2023 pour la Ville

Commande publique :

85 consultations publiées sur le profil acheteur de la Ville de Nancy : 30 procédures formalisées, 55 procédures adaptées, le tout représentant 245 marchés publics

13 avis rectificatifs publiés

568 offres reçues

351 questions posées auxquelles le service a répondu

SERVICE DES ASSEMBLÉES

En 2023, s'est opéré le **changement d'outil de gestion des actes administratifs** (déploiement de Kdélib finalisé en février 2024), **le changement de logiciels** (XActes, Xparaph), **la dématérialisation des décisions et des arrêtés** (effective en février 2024).

Les faits marquants de l'année ont été : les élections sénatoriales (9 juin), la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL), le Conseil franco-allemand, le Conseil sur la thématique de la sécurité (novembre).

SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES – ASSURANCES

L'année 2023 a été marquée par **le suivi du dossier relatif aux conséquences des émeutes urbaines** (dont avenant au contrat d'assurances) et par **la mise en place en août de la Commission d'indemnisation amiable (CIA) pour les commerçants situés le long du tracé du nouveau trolley bus** (plus de 10 réunions à ce jour).

Des **ateliers de prévention en assurances** au Centre technique municipal et un **accompagnement des services en matière de laïcité** ont été réalisés en 2023. Le service a, par ailleurs, participé au groupe de travail sur la **prévention de la corruption.**

Enfin, il est à noter que le service doit gérer une demande croissante de communications de documents administratifs (plus de 20 par an).

SERVICE COMMANDE PUBLIQUE – ACHAT

Une nouvelle fiche navette numérique (via l'outil Publik) a été déployée en 2023, permettant de tenir à jour un tableau de bord des consultations accessible à l'ensemble des services.

Un espace Confluence a également été créé, afin de mettre à disposition des modèles et des guides, des fiches thématiques, ainsi que les actualités du service. Un « Guide de l'achat et des marchés publics » a notamment été mis en ligne.

De nouvelles délégations de compétences ont été mises en place pour le maire, constituant une phase 1 de simplification et d'efficacité dans l'instruction des marchés publics.

Enfin, les conditions générales d'achat ont été homogénéisées entre la Ville de Nancy, son CCAS et la Métropole du Grand Nancy.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

- Pour les trois services, 2024 correspondra au développement de plans de formations internes, afin de développer la culture juridique des services.
- Pour les Assemblées : amélioration du dispositif de suivi des conflits d'intérêt relatifs aux élus.
- Pour les Affaires juridiques et les Assurances : poursuite des actions de prévention en matière d'assurances, notamment automobile ; et travail sur la cartographie des risques.
- Pour la Commande publique – Achat : démarrage et conduite du projet de SPASER ; mise en place d'une programmation des achats ; redéploiement du SI (?) achat ; développement des outils permettant l'exploitation des données achat ; mise en place d'un parcours de formation commande publique ; simplification des visas constituant la phase 2 de simplification et d'efficacité dans l'instruction des marchés publics.

DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION DES DONNÉES

A l'échelle de la Ville, les services mettent en œuvre des traitements de données à caractère personnel, placés le plus souvent sous la responsabilité du maire, représentant légal de la commune. Qu'il s'agisse de la gestion de la relation clients/usagers, de l'accompagnement social, de la communication, des sites internet, des ressources humaines..., mais également de traitements opérés par des prestataires "sous-traitants", le Règlement Général à la Protection des Données (RGPD) est le texte européen de référence qui s'applique.

La mission déléguée à la protection des données, mutualisée, a pour objectif de piloter la conformité RGPD de ses adhérents, soit 3 syndicats mixtes, 18 communes et leurs CCAS, dont Nancy.

Elle a notamment pour missions de :

• **Sensibiliser/informer à la protection des données** les organismes adhérents, ainsi que leurs agents ;

• **Conseiller les gestionnaires de traitements** préalablement à la mise en œuvre des traitements ;

• **Recenser les traitements de données à caractère personnel,** vérifier leur licéité et les consigner dans un registre communicable à l'autorité de contrôle (la CNIL) ;

• **Veiller à l'information des personnes** dont les données personnelles sont traitées ;

• **Répondre aux demandes d'exercices de droit des personnes concernées ;**

• **S'assurer du respect de la réglementation** dans les relations avec les tiers, notamment par la rédaction de clauses de protection de données personnelles dans les marchés publics, conventions, etc. ;

• **Gérer les violations de données,** en informant si nécessaire les personnes concernées et la CNIL ;

• **Être l'interlocuteur de la CNIL** en cas de contrôle de celle-ci ;

• **Veiller à la sécurité technique et organisationnelle des traitements mis en œuvre,** notamment avec l'aide de la DSIT ; et pour les plus sensibles, de réaliser des analyses d'impact relatives à la protection des données ;

• **Réaliser une veille juridique** des réglementations applicables.

La mission déléguée à la protection des données est composée de 2 personnes : une déléguée à la protection des données (DPO) et une juriste à la protection des données. L'année 2023 a été marquée par le départ de deux collaborateurs. Le recrutement d'un.e juriste est prévu en 2024.

La mission est par ailleurs amenée à recourir à un prestataire pour la fourniture d'une solution logicielle de gestion du registre de traitements (DPO@ssist d'Inkivari), ainsi que pour une prestation de DPO externe "ponctuelle" pour la réalisation des entretiens concernant le recensement des activités de traitement dans le registre.

La mission participe également à des échanges à l'échelle nationale et à la constitution d'une documentation ressource pour les professionnels du secteur.

CHIFFRES CLÉS 2023

250 **traitements** concernant la Ville de Nancy sur 1 500 recensés au total

55 **demandes d'exercices de droits répondues** (tous adhérents confondus)

plus de **300** **sollicitations de gestionnaires de traitement** quant à la conformité de leur process (tous adhérents confondus)

110 **clauses de protection des données dans les marchés publics** pour l'ensemble de la mission (essentiellement Métropole/Nancy)

FAITS MARQUANTS EN 2023

L'année 2023 a été marquée par la constitution d'un registre « modèle » pour les communes, avec conduite d'entretiens pour la revue des traitements concernés, puis migration vers la solution logicielle Inkivari.

La mission a également participé à divers événements nationaux ou locaux : Université des DPO (avec l'association des DPO de France), groupe de travail Grand Est des DPO (2 demi-journées), groupe de travail des DPO Villes et Métropoles de France (6 demi-journées), EUropéan Cyberweek de Rennes.

ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2024

L'année 2024 doit permettre de mener à bien plusieurs projets dans lesquels la Ville de Nancy est fortement concernée :

• L'actualisation du registre de la Ville de Nancy : migration du registre vers la solution logicielle métier DPO@ssist d'Inkivari, avec conduite d'entretiens pour mise en conformité des traitements, évaluation des besoins en formation/sensibilisation des agents et des directeurs.

• L'organisation de nouvelles campagnes de sensibilisations à destination des gestionnaires de traitements.

• La modernisation de l'espace Confluence, pour mettre à disposition de tous les informations pratiques sur la mise en conformité de la protection des données et sur l'actualité de la protection des données.

• La revue de la conformité des sites internet et des dispositifs de vidéoprotection/vidéosurveillance ;

• L'organisation de la venue de la CNIL à Nancy en juin pour toute la région Grand Est ;

Plusieurs textes importants au niveau européen (IA Act, Directive NIS 2), actuellement en discussion, seront bientôt applicables. Ils nécessitent un suivi spécifique par la mission, afin d'anticiper leur mise en application.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SERVICE À L'USAGER ET DÉMARCHE QUALITÉ

La mission « Service à l'usager et démarche qualité » est composée de 20 agents répartis au sein de six services et activités : le service Courrier, le Centre de contact, le secrétariat des élus, les chauffeurs des élus, le chargé de projets Qualité, et l'administrateur fonctionnel général (gestion des logiciels internes comme Maarch (courrier), Publick (GRC) et autres dispositifs connexes).

Le principal objectif de la mission est d'assister le secrétariat général dans le pilotage de l'axe 1 du projet d'administration « Améliorer l'accueil des usagers et des partenaires » et de conduire, en lien avec les DGA et les directions, les évolutions concourant à cette amélioration : accueil physique, téléphonique, internet, courrier, formulaires GRC (Gestion Relation Citoyen).

La mission met en place les procédures permettant de centraliser les données liées à l'accueil (taux de réponse des courriers par direction, centralisation des réclamations des usagers...) et assure l'accueil téléphonique de premier niveau via le Centre de contact qui identifie les demandes, renseigne les usagers et les met en relation avec les services et élus concernés.

Elle coordonne également, en lien avec les directions de la Ville et de la Métropole, l'organisation de la Journée d'accueil des nouveaux Nancéiens (JANN).

Enfin, en relation avec le Cabinet, elle veille à la prise en charge des besoins des élus.

BUDGET *(CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)*

Service à l'usager et démarche qualité			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	231 573 €	- €	231 573 €
Investissement	- €	- €	- €
Total	**231 573 €**	**- €**	**231 573 €**

MOYENS HUMAINS *(PAR CATÉGORIE, EN ETP)*

Service à l'usager et démarche qualité			
A	**B**	**C**	**Total**
2	**3**	**14,8**	**19,8**
Service Courrier			
	1	**4**	**5**

CHIFFRES CLÉS 2023

135 500 appels entrants

130 000 **formulaires GRC** déposés sur le site internet

190 **nouveaux Nancéiens accueillis à la JANN,** avec 89 exposants au Village des services publics

19 enquêtes et **6 409** réponses dont :

- **9 enquêtes usagers pour 5 553 réponses**
- **5 enquêtes agents pour 748 réponses**
- **5 enquêtes partenaires pour 108 réponses**

AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES USAGERS

En plus d'avoir intégré en son sein la personne chargée de l'administration fonctionnelle de l'application de GRC « Nancy en Direct », la mission a participé en 2023 au travail mené par la mission « Innovation, transversalité et communication interne » visant à fluidifier la gestion des signalements concernant le domaine public, réalisés via l'application de GRC.

En lien avec la Mission Rayonnement et la mission « Diversité, inclusion et lutte contre les discriminations », elle a également participé à la refonte du site internet de la Ville de manière concertée avec des usagers, valides ou en situation de handicap.

Enfin, un atelier « Accueil » a été mis en œuvre. Il a touché une centaine d'agents exerçant des missions d'accueil au sein des différents services de la Ville.

ORIENTATIONS POUR 2024

• Déployer la GRC (Gestion Relation Citoyen) sur d'autres pans d'activités.

• Créer de nouveaux outils d'information aux usagers (envoi de sms pour rappel de rendez-vous ; simplification de la page d'accueil du site internet...)

• Améliorer la signalétique interne à l'Hôtel de Ville.

• Travailler à un « Guide des métiers d'accueil » à destination des services.

• Améliorer les relations téléphoniques avec les usagers, mais aussi avec les services internes, en étoffant les réponses de premier niveau apportées par le Centre de contact.

Le nouveau site internet de la Ville

Le service Courrier est le point névralgique de la gestion des courriers entrants et sortants de la collectivité. Il réceptionne, trie, enregistre et numérise les courriers entrants, avant de les distribuer aux différents services, à l'Hôtel de Ville ou sur les autres sites, ainsi qu'aux élu(e)s. Pour les courriers sortants, il s'occupe de l'affranchissement et de l'expédition, ainsi que de la mise sous plis de certains courriers grâce à une machine dédiée.

Les usagers ayant aussi la possibilité de solliciter les élus et les services de manière dématérialisée, le service courrier gère également les courriels de la boîte institutionnelle info@nancy.fr en les transférant vers les services compétents.

Le service compte 6 agents.

CHIFFRES CLÉS 2023

62 268 courriers entrants

9 930 courriers enregistrés/numérisés (15,95% des courriers entrants)

8 840 parapheurs distribués

174 430 courriers sortants

51 468 courriers mis sous pli

5 750 courriers retournés

373 courriels traités

40 km effectués quotidiennement par la navette desservant 21 sites pour 44 services

ADAPTATION AUX RÉORGANISATIONS DES SERVICES

La mutualisation de certains services entre la Ville et la Métropole a impliqué l'évolution de certaines procédures et la création de nouveaux outils inter-collectivités (chemises de transmission, formulaire des parapheurs). Le circuit de distribution de la navette courrier a également dû évoluer.

AMÉLIORATION ET MODERNISATION DU FONCTIONNEMENT INTERNE

Un « Guide du Courrier » a été élaboré en 2023 et largement distribué, afin de définir des règles et bonnes pratiques communes en matière de gestion des communications et des demandes des usagers et partenaires.

Une nouvelle version du logiciel de gestion du courrier Maarch, comprenant notamment un outil de traitement de texte, a par ailleurs été déployée, avec la mise en place de formations auprès des agents de la Ville, du CCAS et des services mutualisés.

Parallèlement, a également été déployé le système de parapheur électronique Xparaph, accompagné d'une évolution des circuits de visa et de signatures électroniques.

ORIENTATIONS POUR 2024

• Travail de réflexion sur l'évolution du traitement des courriers et le déploiement de la dématérialisation des documents (courriers, mails...).

• Prise en charge des formulaires de signalement « Autres » déposés par les usagers sur la plateforme de GRC, en lien avec la mission « Innovation, Transversalité et Communication Interne » et avec l'appui de l'administrateur fonctionnel général, afin d'orienter ces signalements vers les bons services de la Ville et de la Métropole.

INNOVATION, TRANSVERSALITÉ ET COMMUNICATION INTERNE

La mission « Innovation, transversalité et communication interne » a en charge :

• L'accompagnement au changement : pilotage du parcours managérial, conception et animation des temps collectifs (séminaires, ...), appui méthodologique en gestion de projets complexes, accompagnement des démarches de réorganisation ;

• **La communication interne :** mise en place de stratégies et de moyens de communication interne favorisant le partage de l'information et la valorisation des agents municipaux ;

• L'accompagnement des démarches d'évaluation ;

• **La coordination du Plan de gestion Unesco** des places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance.

La mission a été mutualisée avec la Métropole du Grand Nancy au 1er mai 2023.

BUDGET *(CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)*

Innovation, Transversalité et Communication Interne			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	8 537 €	- €	8 537 €
Investissement	- €	- €	- €
Total	**8 537 €**	**- €**	**8 537 €**

MOYENS HUMAINS *(PAR CATÉGORIE, EN ETP)*

Innovation, Transversalité et Communication Interne			
A	**B**	**C**	**Total**
3	**3**		**6**

Agents mutualisés Ville - Métropole

CHIFFRES CLÉS 2023

6 temps collectifs organisés (séminaires, journées de quartier...)

3 000 exemplaires du Guide de l'agent

28 actions dans le cadre du Plan de gestion Unesco

FORMATIONS À LA GESTION DE PROJETS

En 2023, un parcours de formations a été mis en œuvre pour **former plus de 50 agents à la gestion de projets,** en s'appuyant sur des sujets réels de la collectivité.

JOURNÉES D'ACCUEIL DES NOUVEAUX AGENTS

Conformément au projet d'administration, des journées d'accueil des nouveaux agents arrivant dans la collectivité ont été mises en place en 2023. **Deux journées ont ainsi été organisées** les 20 juin et 18 novembre. Elles ont permis à **plus de 70 nouveaux agents** d'être accueillis par le maire et la directrice générale des services, de découvrir les différents services de la collectivité et de passer un moment convivial entre nouveaux collègues.

CRÉATION D'UN GUIDE DE L'AGENT

En parallèle de l'organisation de ces premières journées d'accueil, la mission ITCI a travaillé à la conception d'un Guide de l'agent regroupant de nombreuses informations utiles concernant la collectivité et son fonctionnement. Il a été distribué lors de ces journées et également auprès de l'ensemble des agents.

PLAN DE GESTION UNESCO

En 2023, la mission a pris en charge la coordination du plan de gestion Unesco des places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance. Ce plan constitue la feuille de route stratégique et opérationnelle portée par la collectivité, en lien étroit avec la Métropole du Grand Nancy et l'État, en matière de gestion et de protection de cet espace patrimonial remarquable. Il entrera dans sa phase de mise en œuvre en 2024, avec notamment l'installation des instances de gouvernance.

ORIENTATIONS POUR 2024

• Suite à la mutualisation, la communication interne aura comme enjeu d'enrichir le lien et les collaborations déjà existantes entre la Métropole du Grand Nancy et sa ville centre : mise en place d'un nouvel intranet commun, renforcement de l'affichage sur les différents sites...

• Poursuite de l'accompagnement aux managers : temps collectifs de travail, plan de formation managériale d'ampleur...

• Dans le cadre des mutualisations et des nouvelles organisations des services, mise en place de nombreux projets de modernisation dans le but d'offrir un service public plus innovant. L'interface de l'outil de Gestion de la Relation aux Citoyens (GRC) sera notamment refondue, afin de rendre les services municipaux en ligne plus accessibles, plus ergonomiques, et en grande proximité avec les services métropolitains pour que l'usager n'ait plus à se préoccuper du « qui fait quoi ? » et que les demandes soient prises en comptes dans les meilleurs délais.

FOCUS SUR LE PROJET D'ADMINISTRATION

A la suite d'un processus d'élaboration participatif interne durant l'année 2021, la Ville s'est dotée pour la période 2021-2026 d'un projet d'administration formalisant la nouvelle organisation de la collectivité et les objectifs collectifs en matière de fonctionnement permettant à l'administration de fournir un service public de qualité, moderne, inclusif et en adéquation avec les attentes des usagers et les enjeux actuels de notre société.

Ce projet d'administration s'articule autour de 6 axes et de 35 actions.

La Mission Innovation Transversalité et Communication Interne assure l'animation et le suivi de cette démarche transversale.

En 2023, **le projet d'administration était mis en œuvre à plus de 50%.** Les taux de réalisation par axe étaient les suivants :
Axe 1 : Améliorer l'accueil des usagers et des partenaires de la Ville : 80%
Axe 2 : Placer l'humain au cœur de notre fonctionnement : 62%
Axe 3 : Favoriser le partage de l'information, la transversalité et clarifier les circuits de décision : 74 %
Axe 4 : Développer et moderniser nos outils de travail : 33%
Axe 5 : Intégrer la transition écologique dans toute l'action municipale : 53%
Axe 6 : Inscrire la participation des usagers et des agents dans la conduite des politiques publiques : 52%

L'avancement de la démarche est consultable par l'ensemble de agents via une plateforme accessible depuis l'intranet.

DIVERSITÉ, INCLUSIONS ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La mission « Diversité, inclusions et lutte contre les discriminations » a en charge :

- La promotion des valeurs d'émancipation, de laïcité et d'inclusion, en rendant l'action municipale accessible au plus grand nombre ;
- La gestion des subventions allouées par la Ville dans le cadre des droits des femmes, du handicap et des discriminations ;
- Le pilotage du projet de création d'une Maison des femmes victimes de violences à Nancy ;
- L'élaboration d'un Plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations.

BUDGET *(CHIFFRES CA 2023 - HORS CHARGES DE PERSONNEL)*

Diversité, Inclusions et Lutte contre les Discriminations			
	Dépenses	**Recettes**	**Coût net**
Fonctionnement	93 408 €	- €	93 408 €
Investissement	- €	- €	- €
Total	**93 408 €**	**- €**	**93 408 €**

MOYENS HUMAINS *(PAR CATÉGORIE, EN ETP)*

Diversité, Inclusions et Lutte contre les Discriminations			
A	**B**	**C**	**Total**
2		**0,8**	**2,8**

CHIFFRES CLÉS 2023

92 045 € de subventions allouées aux associations

75 partenaires associatifs et institutionnels

PROJET DE CRÉATION D'UNE MAISON DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

L'objectif est de créer un lieu dédié aux femmes victimes de toutes formes de violences, ainsi qu'à leurs enfants, avec pour objectif premier de les accueillir et de les mettre à l'abri en urgence dans un lieu sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7, de les accompagner et de les orienter.

Cette structure sera également ouverte aux professionnels et aux associations, afin de mener des actions de sensibilisation et de formation aux violences sexistes et sexuelles et à l'égalité femme/homme.

Ce projet est co-porté avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et mobilise de nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

L'année 2023 a été marquée par la présentation du projet architectural aux partenaires, le dépôt du permis de construire, la recherche de financement (État, Région, Département), le choix de la gouvernance avec la volonté de créer une association ad hoc, et le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour conseiller sur le fonctionnement.

En 2024, plusieurs étapes seront franchies : démarrage des travaux en mars, création de l'association ad hoc en juin, recrutement de la directrice et tuilage à partir de juillet. La recherche de financement (mécénat) se poursuivra, ainsi que le travail avec les partenaires institutionnels et associatifs.

Futur site de la Maison des Femmes

SENSIBILISATION AUX QUESTIONS DE LAÏCITÉ

En 2023, **des actions d'information et de sensibilisation ont été menées auprès des agent.e.s de la Ville par la référente laïcité de la mission. De manière plus particulière, 4 agent.e.s confronté.e.s à des problèmes ou des questions liés à la laïcité ont été accompagné.e.s.**

La mission a également créé **une valise de jeux « Laïcité »,** présentée auprès de quelques enseignant·e·s pour sensibiliser les enfants des écoles municipales, et organisé le 9 décembre **une table-ronde intitulée « En finir avec les idées reçues sur la laïcité »,** en lien avec la Licra Nancy et l'Association Culturelle Berbère, dans le cadre de la Journée nationale de la laïcité.

Ces actions seront poursuivies en 2024.

MANIFESTATIONS AUTOUR DE SEPT JOURNÉES SYMBOLIQUES

En 2023, la mission a organisé des événements dans le cadre de sept journées symboliques, afin de favoriser les valeurs de l'égalité, en lien avec les associations et les institutions partenaires.

Ont ainsi été célébrées : la journée internationale pour **les droits des femmes** (8 mars), la journée internationale pour **l'élimination de la discrimination raciale** (21 mars), **la journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie** (17 mai), **la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes** (25 novembre), **la journée mondiale contre la peine de mort** (30 novembre), et **la journée nationale de la laïcité** (9 décembre).

Il faut y ajouter **la journée nancéienne des personnes handicapées** (16 avril), pour laquelle a été organisé l'accueil de 2 000 jeunes et leurs accompagnateurs sur la foire attractive de printemps.

PLAN D'ACTIONS « CITOYENNETÉ ET HANDICAP »

À l'initiative des acteurs associatifs du monde du handicap, un plan d'actions a été élaboré pour la période 2022-2024, avec pour ambition d'améliorer l'accès à la citoyenneté des personnes handicapées à Nancy et de sensibiliser le public et les agent.e.s sur la place du handicap dans la société. Il a également pour objectif de promouvoir les actions menées en faveur de l'accessibilité et les adaptations spécifiques à disposition des personnes handicapées à Nancy.

Ce plan comprend 8 fiches actions, qui visent à répondre aux préoccupations soulevées par l'ensemble des personnes ayant apporté leur contribution en tant qu'experts, testeurs et usagers des services de la Ville.

En 2024, plusieurs actions et projets liés au handicap seront pilotés par la mission, en lien avec les associations.

PLAN TERRITORIAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En 2023, la mission a poursuivi l'élaboration du Plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations, en partenariat avec les acteurs militant pour les droits humains. Réalisé dans le cadre d'une stratégie partagée avec l'ensemble des forces vives du territoire, ce plan s'inscrit également à l'échelle européenne. En effet, la Ville de Nancy est signataire de la Charte européenne pour l'égalité des droits et assure par ailleurs la vice-présidence de la Coalition européenne des villes contre le racisme et les discriminations (ECCAR), sous l'égide de l'Unesco.

Les travaux d'élaboration du plan s'appuient sur la richesse du tissu associatif et institutionnel local, avec une démarche à double niveau : la constitution d'une équipe projet au sein de la Ville de Nancy et l'organisation de plusieurs temps de travail avec les acteurs du territoire. Les objectifs sont de renforcer la construction d'une culture commune, de poser des constats partagés et de définir des orientations et des axes de travail. L'Observatoire régional de l'intégration et de la Ville (ORIV) accompagne cette démarche.

À partir des travaux menés entre décembre 2021 et janvier 2022, cinq axes stratégiques se sont dégagés :

• Axe 1 : se fédérer autour d'engagements communs ;

• Axe 2 : identifier les discriminations pour agir ;

• Axe 3 : construire et diffuser une culture de l'égalité ;

• Axe 4 : soutenir et accompagner les personnes concernées ;

• Axe 5 : tendre à l'exemplarité en tant qu'employeur et dans les relations avec les usagers et usagères.

La Ville de Nancy s'engage à déployer les actions prioritaires identifiées dans un programme pluriannuel, qui sera mis en œuvre en transversalité avec les services de la Ville, notamment avec la direction des Ressources Humaines pour le volet interne dédié aux agents de la collectivité.

La mise en œuvre des actions programmées dans ce plan se fera en 2024, à travers :

• La coordination des journées de formation sur les discriminations en direction des acteurs engagés dans le projet ;

• La préparation du séminaire de formation sur les discriminations réalisées en direction des élu.e.s de la Ville et de la Métropole ;

• La finalisation de l'outil partagé avec tous les acteurs (annuaire guide des associations en lien avec l'ORIV) ;

• La préparation de la campagne de communication sur la discrimination raciale à engager pour la fin 2024 ;

• L'élargissement des membres de la conférence des acteurs aux professionnel de l'intermédiation et institutionnels ;

• Le pilotage de la programmation des journées symboliques.

ORIENTATIONS POUR 2024

En 2024, l'enjeu essentiel de la mission sera de maintenir la mobilisation des associations et des partenaires acteurs des projets pilotés par la mission ou partagés avec elle.

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

BALANCES BUDGÉTAIRES 2023

(CHIFFRES COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - TOUS BUDGETS)

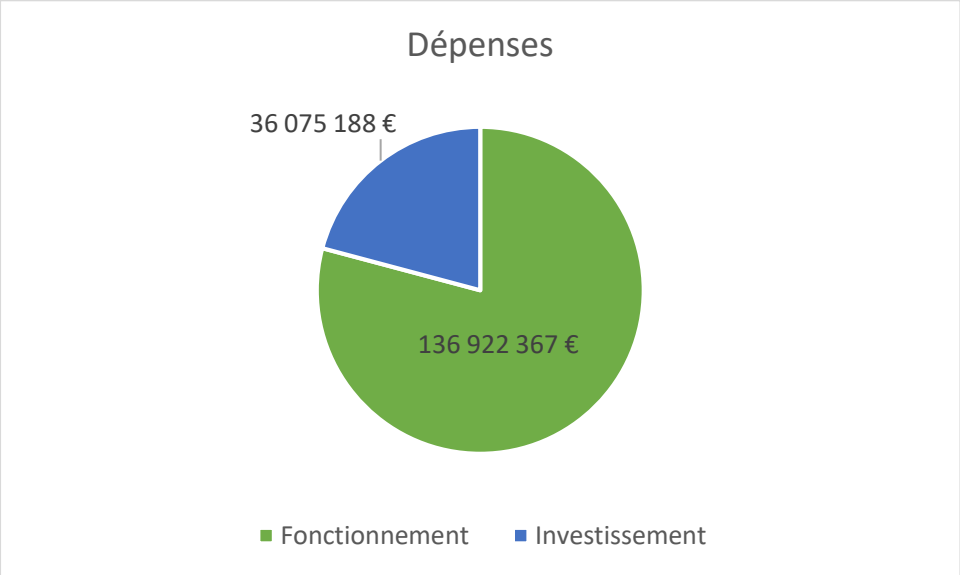

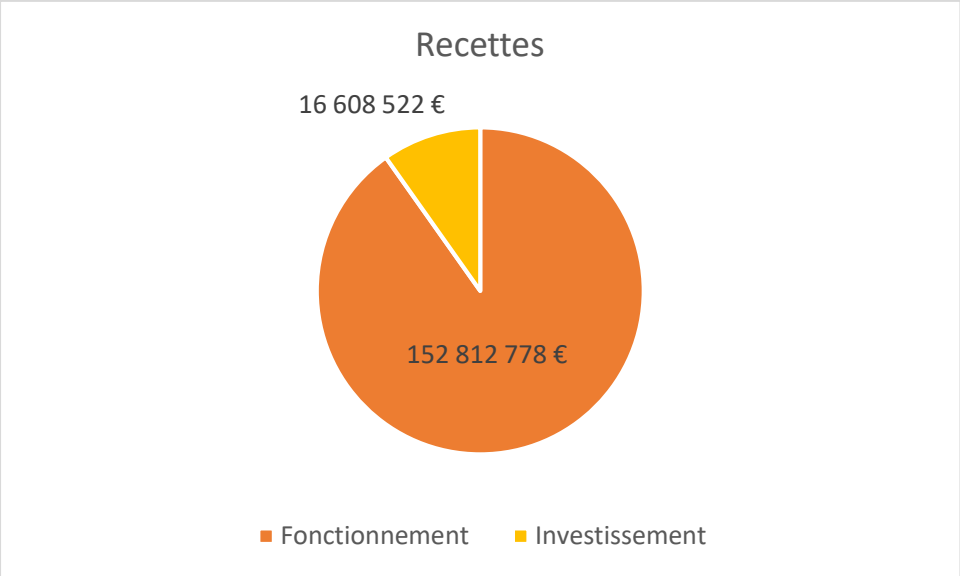

L'ENSEMBLE DES DONNÉES BUDGÉTAIRES EST À RETROUVER DANS LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

ORGANIGRAMME DES SERVICES

au 2 novembre 2023

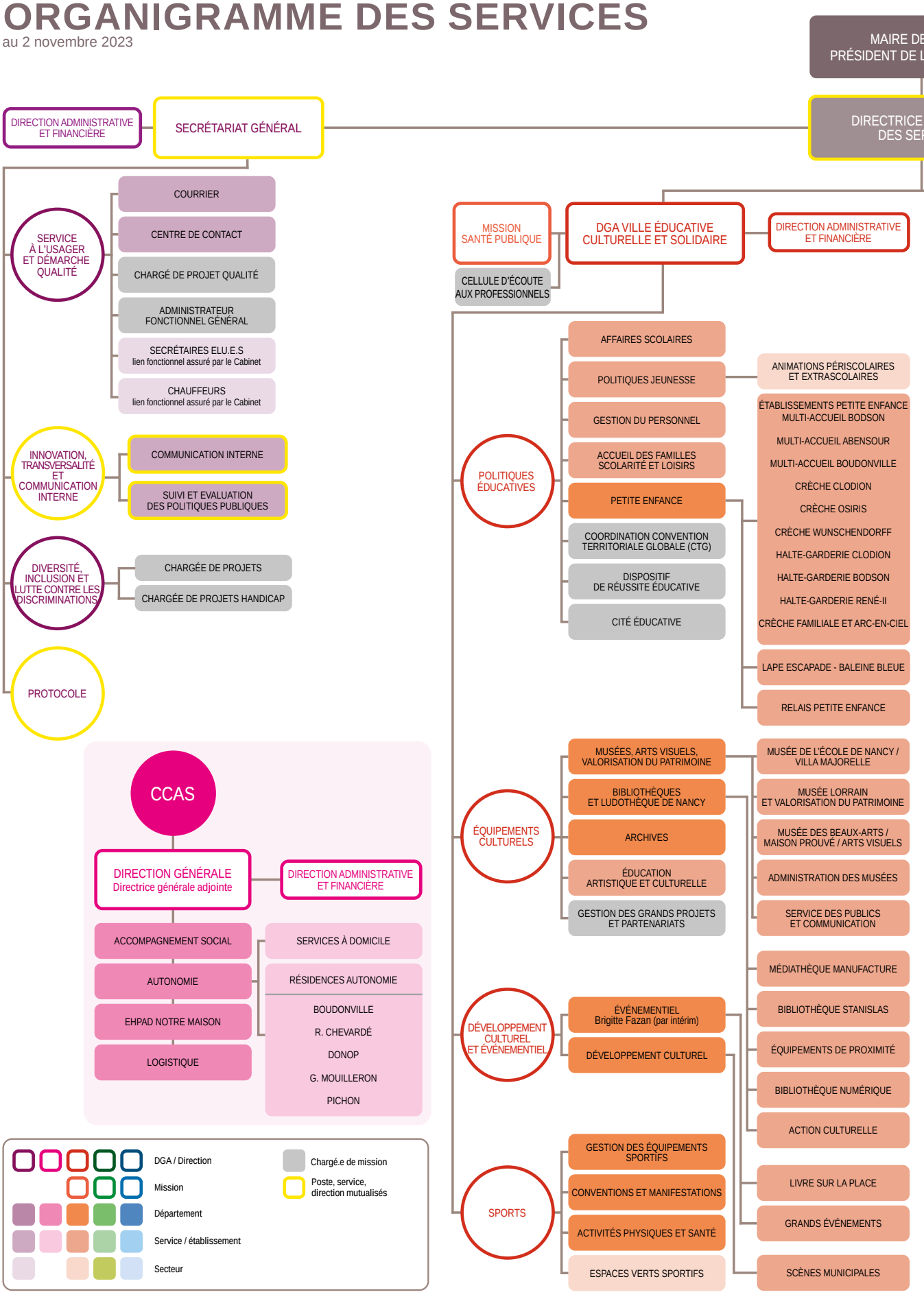

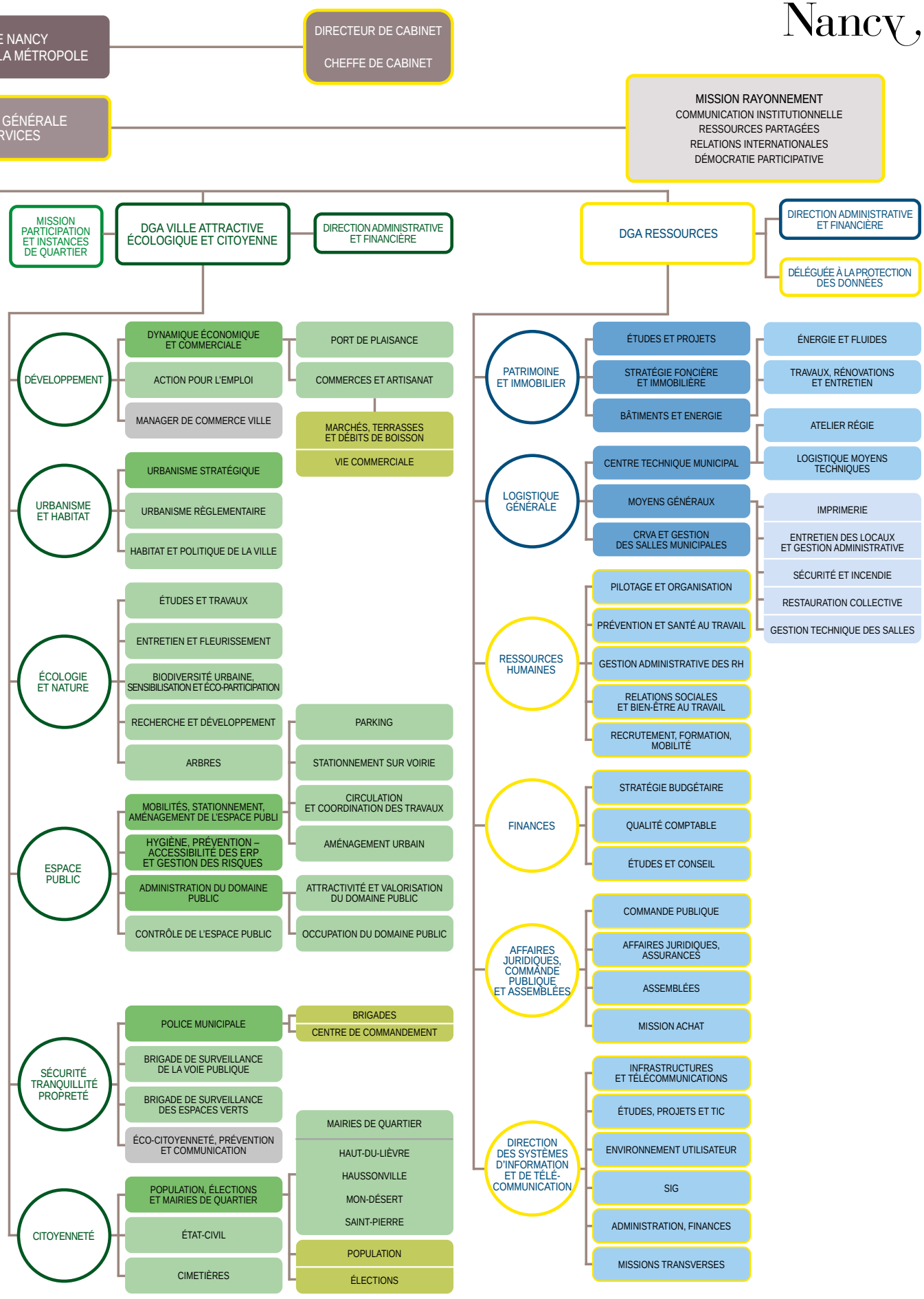
E NANCY
LA MÉTROPOLE
DIRECTEUR DE CABINET
CHEFFE DE CABINET
Nancy
GÉNÉRALE
RVICES
MISSION RAYONNEMENT
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE
RESSOURCES PARTAGÉES
RELATIONS INTERNATIONALES
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
MISSION PARTICIPATION ET INSTANCES DE QUARTIER
DGA VILLE ATTRACTIVE ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
DGA RESSOURCES
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION DES DONNÉES
DÉVELOPPEMENT
DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE
ACTION POUR L'EMPLOI
MANAGER DE COMMERCE VILLE
PORT DE PLAISANCE
COMMERCES ET ARTISANAT
MARCHÉS, TERRASSES ET DÉBITS DE BOISSON
VIE COMMERCIALE
URBANISME ET HABITAT
URBANISME STRATÉGIQUE
URBANISME RÈGLEMENTAIRE
HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE
ÉCOLOGIE ET NATURE
ÉTUDES ET TRAVAUX
ENTRETIEN ET FLEURISSEMENT
BIODIVERSITÉ URBAINE, SENSIBILISATION ET ÉCO-PARTICIPATION
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
ARBRES
ESPACE PUBLIC
MOBILITÉS, STATIONNEMENT, AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLI
HYGIÈNE, PRÉVENTION – ACCESSIBILITÉ DES ERP ET GESTION DES RISQUES
ADMINISTRATION DU DOMAINE PUBLIC
CONTRÔLE DE L'ESPACE PUBLIC
PARKING
STATIONNEMENT SUR VOIRIE
CIRCULATION ET COORDINATION DES TRAVAUX
AMÉNAGEMENT URBAIN
ATTRACTIVITÉ ET VALORISATION DU DOMAINE PUBLIC
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
SÉCURITÉ TRANQUILLITÉ PROPRETÉ
POLICE MUNICIPALE
BRIGADE DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE
BRIGADE DE SURVEILLANCE DES ESPACES VERTS
ÉCO-CITOYENNETÉ, PRÉVENTION ET COMMUNICATION
BRIGADES
CENTRE DE COMMANDEMENT
CITOYENNETÉ
POPULATION, ÉLECTIONS ET MAIRIES DE QUARTIER
ÉTAT-CIVIL
CIMETIÈRES
MAIRIES DE QUARTIER
HAUT-DU-LIÈVRE
HAUSSONVILLE
MON-DÉSERT
SAINT-PIERRE
POPULATION
ÉLECTIONS
PATRIMOINE ET IMMOBILIER
ÉTUDES ET PROJETS
STRATÉGIE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE
BÂTIMENTS ET ENERGIE
ÉNERGIE ET FLUIDES
TRAVAUX, RÉNOVATIONS ET ENTRETIEN
ATELIER RÉGIE
LOGISTIQUE GÉNÉRALE
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
MOYENS GÉNÉRAUX
CRVA ET GESTION DES SALLES MUNICIPALES
LOGISTIQUE MOYENS TECHNIQUES
IMPRIMERIE
ENTRETIEN DES LOCAUX ET GESTION ADMINISTRATIVE
SÉCURITÉ ET INCENDIE
RESTAURATION COLLECTIVE
GESTION TECHNIQUE DES SALLES
RESSOURCES HUMAINES
PILOTAGE ET ORGANISATION
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
GESTION ADMINISTRATIVE DES RH
RELATIONS SOCIALES ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL
RECRUTEMENT, FORMATION, MOBILITÉ
FINANCES
STRATÉGIE BUDGÉTAIRE
QUALITÉ COMPTABLE
ÉTUDES ET CONSEIL
AFFAIRES JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE ET ASSEMBLÉES
COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES, ASSURANCES
ASSEMBLÉES
MISSION ACHAT
DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE TÉLÉ-COMMUNICATION
INFRASTRUCTURES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉTUDES, PROJETS ET TIC
ENVIRONNEMENT UTILISATEUR
SIG
ADMINISTRATION, FINANCES
MISSIONS TRANSVERSES

Nancy,

NANCY.FR

RÉDACTION
VILLE DE NANCY

CONCEPTION - MISE EN PAGE
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
MISSION RAYONNEMENT - PÔLE CRÉA RESSOURCES

CRÉDITS PHOTOS
Adeline Schumacker, Jean-François LIVET, Benoit GAILLOT,
Sébastien Di Silvestro, Fred Marvaux, ClotildeVerdenal@LoeiLCreatif,
Serge MARTINEZ, Khaled Frikha, Musée de l' École de Nancy,
Lucie Poinsignon, Filipe Veloso, Mathieu Cugnot, Vincent Damarin,
Lorraine Vicq, Véronique Baudoin, CCAS, adobe stock,

MERCI À L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA
VILLE DE NANCY POUR AVOIR COLLABORÉ
À LA PRODUCTION DE CE DOCUMENT